



Information réglementaire supplémentaire

Pour le quatrième trimestre clos le 31 octobre 2020

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Service des relations avec les investisseurs de la TD
416-308-9030
www.td.com/investor

Gillian Manning, chef, Relations avec les investisseurs (gillian.manning@td.com)
Chris Bury, vice-président associé, Relations avec les investisseurs (chris.bury@td.com)

Introduction

L'information contenue dans le présent document vise à aider le lecteur à comprendre les exigences de fonds propres du Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). Cette information doit être utilisée en complément du communiqué de presse sur les résultats, de la présentation à l'intention des investisseurs et du document *Information financière supplémentaire* du quatrième trimestre de 2020 de la Banque, ainsi que du rapport annuel de 2020. Pour plus de renseignements sur la terminologie de Bâle et les acronymes utilisés dans les présentes, se reporter aux sections intitulées «Glossaire – Bâle» et «Acronymes» du présent document.

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board, qui sont les principes comptables généralement reconnus actuels, et désigne les résultats dressés selon les IFRS «comme présentés».

Comme l'indique l'index sur les exigences de communication financière au titre du troisième pilier aux pages suivantes, les exigences de communication financière sont regroupées par sujet. Il convient de souligner que la note Risque de crédit regroupe les expositions au risque de crédit en excluant le risque de crédit de contrepartie (RCC) et en incluant les expositions sur les engagements utilisés et non utilisés ainsi que sur d'autres expositions hors bilan, tandis que le RCC inclut les transactions assimilables aux prises en pension et les expositions sur dérivés. Le glossaire fournit des renseignements supplémentaires sur les éléments compris dans ces types d'expositions.

Le cas échéant, les actifs pondérés en fonction des risques présentés pour chacune des exigences tiennent compte du facteur scalaire de 6 % prescrit par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Table des matières

	Page		Page
Exigences de communication financière au titre du troisième pilier	Index	NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Autres expositions de détail	36 - 37
Situation des fonds propres – Bâle III (CC1)	1 - 3	NI – Actions selon l'approche de la pondération simple des risques (RC10)	38
État de rapprochement des fonds propres réglementaires	4	Analyse de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC) par approche (RCC1)	39 - 40
Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (CC2)	5	Exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) (RCC2)	41a
Ratio de levier	6	Approche standard de l'exposition au RCC par portefeuille réglementaire et par pondération des risques (RCC3)	41b
Indicateurs clés – Exigences de TLAC (KM2)	7	Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Entreprises	42 - 43
Composition de la TLAC (TLAC1)	8	Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Emprunteurs souverains	44 - 45
Rang de créancier au niveau de l'entité juridique (TLAC3)	9	Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Banques	46 - 47
Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (AP1)	10	Nature des sûretés pour l'exposition au RCC (RCC5)	48
États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de crédit	11	Expositions sur dérivés de crédit (RCC6)	49
États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de marché	12	Expositions sur les contreparties centrales (RCC8)	49
États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque opérationnel	12	Dérivés – Notionnel	50 – 51
Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaires (LI1)	13	Dérivés – Exposition au risque de crédit	52
Principales sources d'écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions dans les états financiers (LI2)	14	Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire (TITR1)	53
Qualité de crédit des actifs (RC1)	15-16	Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation (TITR2)	54
Aperçu des techniques d'atténuation du risque de crédit (RC3)	17	Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire (TITR3)	55 - 56
Expositions brutes au risque de crédit	18 - 20	Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur (TITR4)	57 - 58
Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (ARC) (RC4)	21	Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée : paramètres réels et estimés	59
Approche standard – Expositions par classe d'actifs et par coefficient de pondération des risques (RC5)	22	NI – Contrôle ex post de la probabilité de défaut (PD) par portefeuille – Expositions autres que de détail (RC9)	60
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Entreprises	23 - 24	NI – Contrôle ex post de la probabilité de défaut (PD) par portefeuille – Expositions de détail (RC9)	61
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Emprunteurs souverains	25 - 26	Glossaire – Bâle	62
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Banques	27 - 28	Acronymes	63
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel	29 - 33		
NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	34 - 35		

Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – En janvier 2015, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié une norme concernant les exigences de communications financière au titre du troisième pilier (*Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée*). Cette norme révisée a pour but de corriger les problèmes soulevés pendant la crise financière et d'améliorer la comparabilité et la cohérence de l'information financière entre les banques et entre les instances de réglementation au moyen de tableaux harmonisés. De plus, en avril 2017, le BSIF a publié la ligne directrice Exigences de communication financière au titre du troisième pilier, qui est entrée en vigueur le 31 octobre 2018. Voici un index des exigences de communication financière aux termes du document du CBCB (et conformément aux exigences de la ligne directrice du BSIF) et de l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du quatrième trimestre de 2020. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD, dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport annuel, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés de 2020.

Sujet	Exigences de communication financière au titre du troisième pilier	Fréquence	Page		
			IFS T4 2020	IRS T4 2020	Rapport annuel 2020
Vue d'ensemble de la gestion des risques	APA – Approche de la gestion des risques de la banque	Annuelle			66, 73-85, 92, 108, 220
	AP1 – Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (APF)	Trimestrielle		10	
Liens entre les états financiers et les expositions réglementaires	LI1 – Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaires	Trimestrielle		13	
	LI2 – Principales sources d'écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions dans les états financiers	Trimestrielle		14	
	LIA – Explications des écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions	Trimestrielle		14	
Composition des fonds propres et TLAC ¹	CC1 – Composition des fonds propres réglementaires	Trimestrielle		1-3	
	CC2 – Rapprochement des fonds propres réglementaires et du bilan	Trimestrielle		5	
	CCA – Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et des autres instruments de TLAC admissibles ²	Trimestrielle			
	TLAC1 – composition de la TLAC (au niveau du groupe de résolution)	Trimestrielle		8	
	TLAC2 – Entité de sous-groupe important – rang de créancier au niveau de l'entité juridique	s. o. ³	Ne s'applique pas à la TD.		
	TLAC3 – Entité de résolution – rang de créancier au niveau de l'entité juridique	Trimestrielle		9	
Ratio de levier	LR1 – Comparaison résumée des actifs comptables et de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier	Trimestrielle		6	
	LR2 – Ratio de levier : modèle de déclaration commun	Trimestrielle		6	
Risque de crédit	RCA – Informations générales sur le risque de crédit	Annuelle			81-83, 85-87
	RC1 – Qualité de crédit des actifs	Trimestrielle		15-16	
	RC2 – Variation des stocks de prêts et de titres de dette en défaut ⁴	Trimestrielle			
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs, de a) à d)	Annuelle			88, 141, 147, 171

Sujet	Exigences de communication financière au titre du troisième pilier (suite)	Fréquence	Page		
			IFS T4 2020	IRS T4 2020	Rapport annuel 2020
Risque de crédit	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – e) Ventilation des expositions par zone géographique, secteur et durée résiduelle ⁴	Trimestrielle		18-20	
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – f) Valeur des expositions dépréciées (d'après la définition comptable retenue par la banque) et provisions et passages en perte afférents par zone géographique, secteur et durée résiduelle	Trimestrielle	25-27, 29-31		
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – g) Analyse de l'ancienneté des expositions en souffrance ⁴	Trimestrielle			140-141, 171
	RCB – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs – h) Décomposition des expositions restructurées en expositions dépréciées et non dépréciées	Trimestrielle		15-16	
	RCC – Informations qualitatives sur les techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC)	Annuelle			88
	RC3 – Aperçu des techniques d'ARC	Trimestrielle		17	
	RCD – Informations qualitatives sur le recours de la banque à des notations de crédit externes selon l'approche standard (AS) pour le risque de crédit	Annuelle			88
	RC4 – AS – Exposition au risque de crédit et effets de l'ARC	Trimestrielle		21	
	RC5 – AS – Expositions par classe d'actifs et par coefficient de pondération des risques	Trimestrielle		22	
	RCE – Informations qualitatives sur les modèles NI	Annuelle			81-83, 86-89, 96
	RC6 – NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (PD)	Trimestrielle		23-37	
	RC7 – NI – Effet des dérivés de crédit employés comme techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC) sur les actifs pondérés en fonction des risques	s. o.	Incidence négligeable présentée à la note de bas de tableau 3 du RC3.		
	RC8 – États des flux d'APR pour les expositions au risque de crédit selon l'approche NI	Trimestrielle		11	
	RC9 – NI – Contrôle ex post de la PD par portefeuille	Annuelle		60-61	
RC10 – NI – Financement spécialisé et actions selon la méthode de la pondération simple des risques	Trimestrielle		38		

Sujet	Exigences de communication financière au titre du troisième pilier (suite)	Fréquence	Page		
			IFS T4 2020	IRS T4 2020	Rapport annuel 2020
Risque de crédit de contrepartie	RCCA – Informations qualitatives sur le RCC	Annuelle			88, 102
	RCC1 – Analyse de l'exposition au RCC par approche	Trimestrielle		39-40	
	RCC2 – Exigence de fonds propres touchés par le RVC	Trimestrielle		41a	
	RCC3 – Approche standard de l'exposition au RCC par portefeuille réglementaire et par pondération des risques	Trimestrielle		41b	
	RCC4 – NI – Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de PD	Trimestrielle		42-47	
	RCC5 – Nature des sûretés pour l'exposition au RCC	Trimestrielle		48	
	RCC6 – Expositions sur dérivés de crédit	Trimestrielle		49	
	RCC7 – États des flux d'APR pour les expositions au RCC selon la méthode des modèles internes (MMI)	s. o.	La TD n'emploie pas la MMI.		
RCC8 – Expositions sur les contreparties centrales	Trimestrielle		49		
Titrisation	TITRA – Informations qualitatives sur les expositions de titrisation	Annuelle			69-71, 89, 144, 173-175
	TITR1 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire	Trimestrielle		53	
	TITR2 – Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation	Trimestrielle		54	
	TITR3 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire	Trimestrielle		55-56	
	TITR4 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur	Trimestrielle		57-58	
Risque de marché ⁴	RMA – Informations qualitatives sur le risque de marché		La TD a reporté la présentation de ces renseignements, tel que l'autorise la ligne directrice au titre du troisième pilier du BSIF publiée en avril 2017.		
	RMB – Informations qualitatives sur les banques appliquant l'approche des modèles internes (AMI)				
	RM1 – Risque de marché selon l'approche standard				
	RM2 – États des flux d'APR pour les expositions au risque de marché selon l'AMI				
	RM3 – Valeur du portefeuille de négociation selon l'AMI				
	RM4 – Comparaison des estimations de VaR ⁵ par rapport aux gains ou pertes				

¹ Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC).

² L'information satisfaisant à l'exigence CCA est disponible à l'adresse suivante : <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/divulgation-reglementaire/principaux-elements-du-capital/principaux-elements-du-capital.jsp>.

³ Sans objet.

⁴ Le document IFS et le rapport annuel ne traitent actuellement d'aucune exposition associée aux entités d'assurances déconsolidées, la présentation courante de l'information financière répond aux exigences de communication financière au titre du troisième pilier.

⁵ Valeur à risque.

Situation des fonds propres – Bâle III (CC1)

(en millions de dollars)

À la date du bilan

	N° de ligne	2020				2019	Renvois ¹
		T4	T3	T2	T1	T4	
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires							
Actions ordinaires majorées du surplus d'apport	1	22 570	22 429	21 864	21 801	21 828	A1+A2+B
Résultats non distribués	2	53 845	49 934	49 702	50 119	49 497	C
Cumul des autres éléments du résultat global	3	13 437	14 307	15 970	11 087	10 581	D
Fonds propres directement émis qui seront progressivement éliminés des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ²	4	–	–	–	–	–	
Actions ordinaires et assimilées émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires)	5	–	–	–	–	–	
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant les ajustements réglementaires	6	89 852	86 670	87 536	83 007	81 906	
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires							
Ajustements de valorisation prudentiels	7	–	–	–	–	–	
Goodwill (net du passif d'impôt correspondant) ³	8	(17 019)	(20 001)	(20 707)	(19 793)	(19 712)	E1-E2
Immobilisations incorporelles (nettes du passif d'impôt correspondant)	9	(2 030)	(2 138)	(2 267)	(2 312)	(2 389)	F1-F2
Actifs d'impôt différé, excluant ceux qui résultent de différences temporaires	10	(177)	(207)	(286)	(192)	(245)	G
Réserve de couverture des flux de trésorerie	11	(3 720)	(4 276)	(4 237)	(1 704)	(1 389)	H
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	12	–	–	(273)	(1 158)	(1 148)	I
Plus-values de cessions sur opérations de titrisation	13	–	–	–	–	–	
Profits et pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à l'égard des passifs financiers à la juste valeur	14	(57)	(62)	(200)	(61)	(132)	J
Actifs nets des régimes de retraite à prestations définies (net du passif d'impôt correspondant)	15	(9)	(13)	(13)	(13)	(13)	K
Actions détenues en propre	16	(36)	(87)	(75)	(53)	(22)	
Participations croisées sous forme d'actions ordinaires et assimilées	17	–	–	–	–	–	
Participations non significatives de l'établissement dans les banques, entreprises d'assurance et autres entités financières, déduction faite des positions vendeur admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) ⁴	18	(6 321)	–	–	–	–	L1+L2
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, déduction faite des positions vendeur admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %) ⁴	19	–	(2 197)	(2 292)	(2 032)	(1 814)	
Charges administratives transférables liées aux créances hypothécaires (montant supérieur au seuil de 10 %)	20	–	–	–	–	–	
Actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires (montant supérieur au seuil de 10 %, net du passif d'impôt correspondant)	21	–	–	–	–	–	
Montant dépassant le seuil de 15 %	22	–	–	–	–	–	
<i>Dont avoirs significatifs d'actions ordinaires d'établissements financiers</i>	23	–	–	–	–	–	
<i>Dont charges administratives transférables liées aux créances hypothécaires</i>	24	–	–	–	–	–	
<i>Dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires</i>	25	–	–	–	–	–	
Autres déductions ou ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, tel que déterminés par le BSIF	26	2 133	1 857	511	–	–	M
Ajustements réglementaires appliqués aux actions ordinaires et assimilées de catégorie 1 en raison de l'insuffisance des autres éléments de catégorie 1 et des fonds propres complémentaires de catégorie 2 pour couvrir les déductions	27	–	–	–	–	–	
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	28	(27 236)	(27 124)	(29 839)	(27 318)	(26 864)	
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	29	62 616	59 546	57 697	55 689	55 042	
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues	29a	60 483	57 689	57 135	s. o.	s. o.	
Autres instruments de fonds propres de catégorie 1							
Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital	30	5 647	5 796	5 798	5 795	5 795	N+O+P
<i>Dont instruments classés comme capitaux propres selon les normes comptables applicables</i>	31	5 647	5 796	5 798	5 795	5 795	
<i>Dont instruments classés comme passifs selon les normes comptables applicables</i>	32	–	–	–	–	–	
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés des autres instruments de la catégorie 1	33	1 190	1 193	1 173	1 195	1 196	Q
Autres instruments de catégorie 1 émis par des filiales et détenus par des tiers	34	–	–	–	–	–	
<i>Dont instruments émis par des filiales et destinés à être éliminés</i>	35	–	–	–	–	–	
Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 avant ajustements réglementaires	36	6 837	6 989	6 971	6 990	6 991	
Ajustements réglementaires appliqués aux autres instruments de fonds propres de catégorie 1							
Instruments de fonds propres de catégorie 1 détenus en propre	37	–	–	–	–	–	
Participations croisées sous forme d'autres éléments de catégorie 1	38	–	–	–	–	–	
Participations non significatives de l'établissement dans les banques, entreprises d'assurance et autres entités financières, déduction faite des positions vendeur admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	39	(12)	–	–	–	–	R
Participations significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières, qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, déduction faite des positions vendeur admissibles	40	(350)	(350)	(350)	(350)	(350)	S
Autres déductions appliquées aux fonds propres de catégorie 1, tel que déterminés par le BSIF	41	–	–	–	–	–	
<i>Dont hypothèques inversées</i>	41a	–	–	–	–	–	
Ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de catégorie 1 en raison de l'insuffisance des autres éléments de catégorie 2 pour couvrir les déductions	42	–	–	–	–	–	
Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres instruments de fonds propres de catégorie 1	43	(362)	(350)	(350)	(350)	(350)	
Autres éléments de fonds propres de catégorie 1	44	6 475	6 639	6 621	6 640	6 641	
Fonds propres de catégorie 1	45	69 091	66 185	64 318	62 329	61 683	
Fonds propres de catégorie 1 sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues n'ont pas été appliquées	45a	66 958	64 328	63 756	s. o.	s. o.	

¹ Renvois à la page Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (page 5).

² Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

³ Diminution de la déduction pour goodwill reflétant la vente de la participation de la Banque dans TD Ameritrade Holding Corporation («TD Ameritrade»).

⁴ Élimination de la déduction pour participations significatives, reflétant la vente de la participation dans TD Ameritrade, et augmentation de la déduction pour participations non significatives, reflétant la participation dans The Charles Schwab Corporation («Schwab»).

Situation des fonds propres – Bâle III (CC1) (suite)

(en millions de dollars)

À la date du bilan

Instruments de fonds propres de catégorie 2 et provisions

Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement majorés des primes liées au capital

Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés de la catégorie 2

Instruments de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tiers

Dont instruments émis par des filiales qui seront progressivement éliminés

Provisions collectives

Fonds propres de catégorie 2 avant les ajustements réglementaires

Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2

Instruments de fonds propres de catégorie 2 détenus en propre

Participations croisées sous forme d'instruments de catégorie 2 et d'autres instruments admissibles à la TLAC

Participations non significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières

et autres instruments admissibles à la TLAC émis par des banques d'importance systémique mondiale (BISM) et des banques d'importance

système intérieure (BISI) canadiennes qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, à hauteur de 10 % au plus des actions

ordinaires émises de l'entité (montant supérieur au seuil de 10 %)

Participations non significatives dans les autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes,

à hauteur de 10 % au plus des actions ordinaires émises de l'entité : montant anciennement destiné

au seuil de 5 % mais qui ne satisfait plus les conditions

Participations significatives dans les fonds propres de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières et

autres instruments admissibles à la TLAC émis par des BISM et des BISI canadiennes qui sortent du périmètre de la

consolidation réglementaire

Autres déductions appliquées aux fonds propres de catégorie 2

Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de catégorie 2

Fonds propres de catégorie 2

Total des fonds propres

Total des fonds propres sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

Total des actifs pondérés en fonction des risques

Ratios de fonds propres

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement

des pertes de crédit attendues

Ratio de fonds propres de catégorie 1

Ratio de fonds propres de catégorie 1 sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

Total des fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

Ratio du total des fonds propres sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues

Réserve (exigence minimale de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires + réserve de conservation des

fonds propres + réserve applicable aux BISM + réserve applicable aux BISI en pourcentage des actifs pondérés

en fonction des risques^{2,3}

Dont la réserve de conservation des fonds propres

Dont la réserve contracyclique spécifique à la banque⁴

Dont la réserve applicable aux BISM⁵

Dont la réserve applicable aux BISI

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires disponibles pour constituer des réserves

(en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

Cible du BSIF (cible minimale + réserve de conservation des fonds propres + supplément applicable

aux BISI (le cas échéant)⁶

Ratio cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Ratio cible des fonds propres de catégorie 1

Ratio cible du total des fonds propres

N° de ligne	2020				2019	Renvois ¹
	T4	T3	T2	T1	T4	
46	11 277	\$ 12 276	\$ 13 825	\$ 10 511	\$ 10 527	T
47	160	160	200	200	198	U
48	–	–	–	–	–	
49	–	–	–	–	–	
50	509	646	1 875	1 893	1 874	V
51	11 946	13 082	15 900	12 604	12 599	
52	–	–	(1)	–	–	
53	–	–	–	–	–	
54	(856)	–	–	–	–	W
54a	–	–	–	–	–	
55	(160)	(160)	(160)	(160)	(160)	X
56	–	–	–	–	–	
57	(1 016)	(160)	(161)	(160)	(160)	
58	10 930	12 922	15 739	12 444	12 439	
59	80 021	79 107	80 057	74 773	74 122	
59a	80 021	79 107	80 006	s. o.	s. o.	
60	478 909	\$ 478 117	\$ 523 979	\$ 476 012	\$ 455 977	
61	13,1	% 12,5	% 11,0	% 11,7	% 12,1	
61a	12,6	12,1	10,9	s. o.	s. o.	
62	14,4	13,8	12,3	13,1	13,5	
62a	14,0	13,5	12,2	s. o.	s. o.	
63	16,7	16,5	15,3	15,7	16,3	
63a	16,7	16,5	15,3	s. o.	s. o.	
64	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	
65	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	
66	–	–	–	–	–	
67	1,0	1,0	1,0	1,0	–	
67a	–	–	–	–	1,0	
68	13,1	12,5	11,0	11,7	12,1	
69	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	
70	9,5	9,5	9,5	9,5	9,5	
71	11,5	11,5	11,5	11,5	11,5	

¹ Renvois à la page Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (page 5).

² La cible minimale à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires avant les réserves est de 4,5 %.

³ Le Conseil de stabilité financière (CSF), en consultation avec le CBCB et les autorités nationales, a dressé la liste des BISM de 2019 en s'appuyant sur les données de fin de l'exercice 2018. Au 22 novembre 2019, la Banque faisait partie des BISM.

⁴ Le supplément à l'égard de la réserve anticyclique est en vigueur.

⁵ Les BISI sont assujetties à un supplément de fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

⁶ Reflète les cibles du premier pilier et ne tient pas compte de la réserve pour stabilité intérieure du deuxième pilier. À compter du deuxième trimestre de 2020, la réserve s'établit à 1 %.

Situation des fonds propres – Bâle III (CC1) (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques)

Participations non significatives dans les fonds propres et autres instruments admissibles à la TLAC d'autres entités financières

Participations significatives sous forme d'actions ordinaires d'institutions financières

Droits de gestion de prêts hypothécaires (nets du passif d'impôt correspondant)

Actifs d'impôt différé résultant de différences temporaires (nets du passif d'impôt correspondant)

Plafonds applicables à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2

Provisions admissibles à l'inclusion dans la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche standard (avant application du plafond)

Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2 selon l'approche standard

Provisions admissibles à l'inclusion dans la catégorie 2 au titre des expositions soumises à l'approche fondée sur les notations internes (avant application du plafond)

Plafond applicable à l'inclusion de provisions dans la catégorie 2 selon l'approche fondée sur les notations internes

Instruments de fonds propres qui seront éliminés progressivement (dispositions applicables uniquement entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2022)

Plafond en vigueur sur les instruments de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires qui seront éliminés progressivement

Montants exclus des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)

Plafond en vigueur sur les autres instruments de catégorie 1 qui seront éliminés progressivement

Montants exclus des autres instruments de catégorie 1 en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)

Plafond en vigueur sur les instruments de catégorie 2 qui seront éliminés progressivement

Montants exclus des instruments de catégorie 2 en raison d'un plafond (excédent par rapport au plafond après rachats et remboursements à l'échéance)

Ratio de fonds propres d'importantes filiales bancaires

TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)⁷

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Fonds propres de catégorie 1

Total des fonds propres

La Société d'hypothèque TD

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Fonds propres de catégorie 1

Total des fonds propres

N° de ligne	2020					2019
	T4	T3	T2	T1	T4	
72	6 894	1 816	2 101	1 996	2 204	
73	1 411	6 174	5 999	5 772	5 685	
74	61	56	57	57	52	
75	748	663	444	1 020	778	
76	316	331	2 885	1 893	1 874	
77	196	207	2 386	2 187	2 127	
78	3 262	2 813	–	–	–	
79	2 446	2 296	–	–	–	
80	–	–	–	–	–	
81	–	–	–	–	–	
82	1 350	1 350	1 350	1 350	2 025	
83	–	–	–	–	–	
84	1 753	1 753	1 753	1 753	2 629	
85	–	–	–	–	–	
86	15,0	14,6	14,5	14,8	14,8	
87	15,0	14,6	14,5	14,8	14,8	
88	16,2	15,9	15,6	15,6	15,6	
89	38,9	39,0	38,8	40,1	43,1	
90	38,9	39,0	38,8	40,1	43,1	
91	39,3	39,4	39,2	40,5	43,8	

⁷ TD Bank, N.A. présente séparément ses fonds propres réglementaires à l'Office of the Comptroller of the Currency à la fin de chaque trimestre de l'année civile.

État de rapprochement des fonds propres réglementaires¹

(en millions de dollars)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Solde au début de la période	
Nouvelles émissions de fonds propres	
Fonds propres rachetés ²	
Dividendes bruts (déductions)	
Actions émises en remplacement des dividendes (ajout)	
Profit attribuable aux actionnaires de la société mère ³	
Suppression de l'écart de taux propre à la Banque (après impôt)	
Variations des autres éléments du résultat global	
Écarts de conversion	
Placements disponibles à la vente	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	
Autres	
Goodwill et autres immobilisations incorporelles (déduction, montant net du passif d'impôt correspondant) ⁴	
Autres, y compris les ajustements réglementaires et les dispositions transitoires	
Actifs d'impôt différé qui sont tributaires de la rentabilité future (à l'exclusion de ceux qui découlent des différences temporaires)	
Ajustements de l'évaluation prudentielle	
Autres ⁵	
Solde à la fin de la période	

Autres éléments de fonds propres de catégorie 1

Solde au début de la période	
Nouvelles émissions d'autres éléments de fonds propres de catégorie 1 admissibles	
Fonds propres rachetés	
Autres, y compris les ajustements réglementaires et les dispositions transitoires	
Solde à la fin de la période	
Total des fonds propres de catégorie 1	

Fonds propres de catégorie 2

Solde au début de la période	
Nouvelles émissions d'éléments de fonds propres de catégorie 2 admissibles	
Fonds propres rachetés	
Ajustements relatifs à l'amortissement	
Provision collective autorisée	
Autres, y compris les ajustements réglementaires et les dispositions transitoires	
Solde à la fin de la période	
Total des fonds propres réglementaires	

N° de ligne	2020				2019
	T4	T3	T2	T1	T4
1	59 546	57 697	55 689	55 042	54 478
2	14	12	12	41	27
3	(6)	—	(541)	(306)	(642)
4	(1 495)	(1 491)	(1 489)	(1 406)	(1 406)
5	112	583	74	69	68
6	5 143	2 248	1 515	2 989	2 856
7	5	138	(139)	71	22
8	(301)	(2 248)	2 912	201	(104)
9	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
10	(27)	448	(469)	5	(35)
11	14	98	(93)	(15)	4
12	3 090	835	(869)	(4)	39
13	30	79	(94)	53	(24)
14	—	—	—	—	—
15	(3 509)	1 147	1 189	(1 051)	(241)
16	62 616	59 546	57 697	55 689	55 042
17	6 639	6 621	6 640	6 641	6 636
18	—	—	—	—	—
19	(150)	—	—	—	—
20	(14)	18	(19)	(1)	5
21	6 475	6 639	6 621	6 640	6 641
22	69 091	66 185	64 318	62 329	61 683
23	12 922	15 739	12 444	12 439	12 255
24	—	—	3 000	—	—
25	(1 000)	(1 500)	—	—	—
26	—	(41)	—	—	—
27	(137)	(1 229)	(18)	19	55
28	(855)	(47)	313	(14)	129
29	10 930	12 922	15 739	12 444	12 439
30	80 021	79 107	80 057	74 773	74 122

¹ L'état de rapprochement se fonde sur les règles applicables et en vigueur à la fin de la période.

² Représentent l'incidence des actions rachetées aux fins d'annulation.

³ Le profit attribuable aux actionnaires de la société mère concorde avec l'état du résultat.

⁴ Augmentation du capital découlant d'une diminution de la déduction pour goodwill attribuable à la vente de la participation dans TD Ameritrade.

⁵ Augmentation nette des déductions découlant d'une augmentation de la déduction pour participations non significatives, reflétant la participation dans Schwab, en partie contrebalancée par une diminution de la déduction pour participations significatives attribuable à la vente de la participation dans TD Ameritrade.

Rapprochement avec le bilan entrant dans le périmètre de la consolidation réglementaire (CC2)

(en millions de dollars)

À la date du bilan

		2020			
		T4			
N° de ligne	Bilan ¹	Dans le périmètre de la consolidation réglementaire ²		Renvois ³	
		\$	\$	\$	\$
Trésorerie et montants à recevoir de banques	1	6 445	6 445		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	2	164 149	163 997		
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	3	148 318	148 318		
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	4	8 548	7 930		
Dérivés	5	54 242	54 242		
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6	4 739	1 554		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7	103 285	101 064		
Participations non significatives dans des institutions financières (excluant Schwab)					
Participations non significatives dépassant les seuils réglementaires - fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	8		107		L1
Participations non significatives dépassant les seuils réglementaires - autres éléments de fonds propres de catégorie 1	9		12		R
Participations non significatives dépassant les seuils réglementaires - fonds propres de catégorie 2	10		856		W
Participations non significatives de dépassant pas les seuils réglementaires	11		934		
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	12	227 679	227 468		
Valeurs mobilières prises en pension	13	169 162	169 162		
Prêts	14	725 812	725 812		
Provision pour pertes sur prêts	15	(8 289)	(8 289)		
Provision admissible comprise dans les fonds propres réglementaires de catégorie 2	16		(509)		V
Insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	17		–		I
Dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues	18		(2 133)		M
Provisions non comprises dans les fonds propres réglementaires	19		(5 647)		
Autres	20	111 775	109 000		
Participation dans Schwab					
Participations non significatives dépassant les seuils réglementaires	21		6 214		L2
Participations non significatives ne dépassant pas les seuils réglementaires	22		5 960		
Goodwill	23		17 148		E1
Autres immobilisations incorporelles	24		2 064		F1
Autres immobilisations incorporelles (droits de gestion de prêts hypothécaires)	25		61		
Actifs d'impôt différé					
Actifs d'impôt différé à l'exclusion de ceux qui se rapportent à des différences temporaires	26		177		G
Actifs d'impôt différé (nets des passifs d'impôt différé correspondants) réalisables par reports rétroactifs de pertes nettes d'exploitation	27		748		
Actifs d'impôt différé (nets des passifs d'impôt différé correspondants) découlant de différences temporaires mais non réalisables par reports rétroactifs de pertes nettes d'exploitation	28		2 839		
Actifs d'impôt différé (nets des passifs d'impôt différé correspondants) découlant de différences temporaires mais non réalisables par reports rétroactifs de pertes nettes d'exploitation et dépassant les seuils réglementaires	29		–		
Autres ajustements aux actifs et passifs d'impôt différé ⁴	30		(1 410)		
Participations significatives dans des institutions financières					
Participations significatives dépassant les seuils réglementaires	31		–		
Participations significatives ne dépassant pas les seuils réglementaires	32		77		
Prestations des régimes de retraite à prestations définies	33		9		K
Autres actifs	34		75 113		
TOTAL DE L'ACTIF	35	1 715 865	1 706 703		
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES⁵					
Dépôts détenus à des fins de transaction	36	19 177	19 177		
Dérivés	37	53 203	53 203		
Passifs de titrisation à la juste valeur	38	13 718	13 718		
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	39	59 665	59 665		
Dépôts	40	1 135 333	1 135 333		
Autres	41	327 793	318 631		
Passifs d'impôt différé					
Goodwill	42		129		E2
Immobilisations incorporelles (excluant les droits de gestion de prêts hypothécaires)	43		34		F2
Autres passifs d'impôt différé (couvertures de flux de trésorerie et autres passifs d'impôt différé)	44		1 531		
Autres ajustements aux actifs et passifs d'impôt différé ⁴	45		(1 410)		
Profits et pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à l'égard des passifs financiers à la juste valeur	46		57		J
Autres passifs	47		318 290		
Billets et débiteurs subordonnés	48	11 477	11 477		
Instruments de fonds propres de catégorie 2 admissibles émis directement	49		11 277		T
Instruments de fonds propres émis directement qui seront progressivement éliminés de la catégorie 2	50		160		U
Amortissement des débiteurs venant à échéance dans le calcul des fonds propres réglementaires	51		40		
Passif	52	1 620 366	1 611 204		
Actions ordinaires	53	22 487	22 487		A1
Actions privilégiées	54	5 650	5 650		
Autres instruments de fonds propres de catégorie 1 admissibles émis directement	55		5 650		N
Actions autodétenues – ordinaires	56	(37)	(37)		A2
Actions autodétenues – privilégiées	57	(4)	(4)		
Actions autodétenues – actions privilégiées qui comprennent des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)	58		(4)		O
Actions autodétenues – actions privilégiées qui ne comprennent pas de dispositions relatives aux FPUNV	59		–		
Surplus d'apport	60	121	121		
Surplus d'apport – actions ordinaires	61		120		B
Surplus d'apport – actions privilégiées	62		1		P
Résultats non distribués	63	53 845	53 845		C
Cumul des autres éléments du résultat global	64	13 437	13 437		D
Couvertures de flux de trésorerie nécessitant une décomptabilisation	65		3 720		H
Cumul des autres éléments du résultat global net inclus à titre de fonds propres	66		9 717		
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	67	1 715 865	1 706 703		

¹ D'après le bilan à la page 13 du document *Information financière supplémentaire*.

² Les entités juridiques exclues du périmètre de la consolidation réglementaire comprennent les filiales d'assurance Meloche Monnex Inc. (consolidée), TD Compagnie d'assurance-vie et TD Reinsurance (Barbados) Inc. Le total des actifs de ces filiales inclus dans la Banque consolidée s'élève à 9,2 milliards de dollars et le total de leurs capitaux propres se chiffre à 1,8 milliard de dollars, desquels 350 millions de dollars sont déduits des autres instruments de fonds propres de catégorie 1 et 160 millions de dollars sont déduits des fonds propres de catégorie 2. Les renvois (S, X) se rapportent à la page Situation des fonds propres – Bâle III (pages 1 et 2).

³ Renvois à la période considérée aux pages Situation des fonds propres – Bâle III (pages 1 à 3).

⁴ Cet ajustement est lié aux actifs et passifs d'impôt différé présentés au montant net aux fins comptables.

⁵ Le plafond en vigueur des autres instruments de fonds propres de catégorie 1 comprend un montant de 2,2 milliard de dollars lié à la Fiducie de capital TD IV (qui n'est plus consolidée puisque la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de la fiducie) (renvoi Q se rapportant à la page Situation du capital – Bâle III (page 1)).

Ratio de levier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

Comparaison sommaire des actifs comptables et de la mesure de l'exposition du ratio de levier (LR1)

Actif consolidé total selon les états financiers publiés	1	1 715 865	\$	1 697 305	\$	1 673 745	\$	1 457 429	\$	1 415 290	\$	1
Ajustement pour placements dans des entités bancaires, financières, d'assurance ou commerciales, qui sont consolidées à des fins comptables, mais hors du périmètre de la consolidation réglementaire	2	(7 668)		(7 339)		(6 619)		(6 596)		(6 460)		2
Ajustements pour les expositions de titrisation qui répondent aux exigences opérationnelles pour la reconnaissance du transfert de risque	3	(4 118)		(4 117)		(5 105)		(5 177)		(5 686)		3
Ajustements pour actifs fiduciaires comptabilisés au bilan d'après le référentiel comptable applicable, mais exclus de la mesure d'exposition du ratio de levier	4	–		–		–		–		–		4
Ajustements pour instruments financiers dérivés	5	1 497		(24 350)		(19 145)		10 866		3 809		5
Ajustement pour cessions temporaires de titres (CTT)	6	(22 701)		(17 621)		(24 025)		(17 283)		(17 171)		6
Ajustement pour postes hors bilan (montants en équivalent-crédit)	7	178 989		173 810		163 216		164 919		162 881		7
Autres ajustements	8	(325 191)		(312 297)		(252 900)		(26 991)		(26 733)		8
Exposition du ratio de levier	9	1 536 673	\$	1 505 391	\$	1 529 167	\$	1 577 167	\$	1 525 930	\$	9

Modèle de divulgation commun du ratio de levier (LR2)

Expositions au bilan

Postes au bilan (à l'exception des dérivés, des CTT et des expositions sur titrisation faisant l'objet de droits acquis, mais comprenant les garanties)	10	1 185 157	\$	1 165 828	\$	1 197 995	\$	1 234 874	\$	1 188 667	\$	1
Majoration pour sûretés sur dérivés lorsqu'elles sont déduites des actifs au bilan aux termes du référentiel comptable applicable	11	–		–		–		–		–		2
Déductions d'actifs débiteurs au titre de la marge pour variation en espèces liée aux opérations sur dérivés	12	(9 551)		(16 282)		(12 808)		(8 409)		(8 600)		3
Moins : Montants de l'actif déduits dans le calcul des fonds propres de catégorie 1	13	(29 674)		(29 270)		(30 502)		(27 608)		(27 082)		4
Total des expositions au bilan (à l'exclusion des dérivés et des CTT)	14	1 145 932		1 120 276		1 154 685		1 198 857		1 152 985		5

Expositions sur dérivés

Coût de remplacement lié à toutes les opérations sur dérivés (moins la marge pour variation admissible en espèces)	15	18 971		23 260		22 762		17 204		15 755		6
Majorations pour exposition potentielle future liée à toutes les opérations sur dérivés	16	45 544		45 141		43 294		46 997		44 762		7
Volet exonéré d'une contrepartie centrale (CC) sur les expositions compensées de client	17	–		–		–		–		–		8
Montant notionnel effectif ajusté des dérivés de crédit souscrits	18	1 543		1 970		1 538		1 213		1 112		9
Compensations notionnelles effectives ajustées et majorations déduites pour les dérivés de crédit souscrits	19	(767)		(1 117)		(95)		(535)		(329)		10
Total des expositions sur dérivés	20	65 291		69 254		67 499		64 879		61 300		11

Expositions sur cessions temporaires de titres

Actifs bruts liés aux CTT, tels qu'ils figurent au bilan (sans prise en compte de la compensation), après ajustement pour opérations comptables de vente	21	169 162		159 672		167 791		165 795		165 935		12
Montants compensés de liquidités à recevoir et de liquidités à payer sur actifs bruts de CTT	22	(26 197)		(22 307)		(27 912)		(19 911)		(20 220)		13
Exposition au risque de contrepartie pour les CTT	23	3 496		4 686		3 888		2 628		3 049		14
Exposition sur opérations à titre de mandataire	24	–		–		–		–		–		15
Total des expositions sur cessions temporaires de titres	25	146 461		142 051		143 767		148 512		148 764		16

Autres expositions hors bilan

Exposition hors bilan sous forme de montant notionnel brut	26	632 676		631 527		612 153		596 851		588 689		17
Ajustements pour conversion en montants en équivalent-crédit	27	(453 687)		(457 717)		(448 937)		(431 932)		(425 808)		18
Postes hors bilan	28	178 989		173 810		163 216		164 919		162 881		19

Fonds propres sur les expositions totales

Fonds propres de catégorie 1 – Méthode «tout compris» (ligne 45 à la page 1)	29	69 091		66 185		64 318		62 329		61 683		20
Fonds propres de catégorie 1 sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues	30	66 958		64 328		63 756		s. o.		s. o.		20a

Total des expositions (somme des lignes 14, 20, 25 et 28) – Méthode «tout compris»

Ratio de levier	32	4,5	%	4,4	%	4,2	%	4,0	%	4,0	%	22
Ratio de levier sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues	33	4,4		4,3		4,2		s. o.		s. o.		22a

N° de ligne	2020					2019	Modèle du BSIF
	T4	T3	T2	T1	T4		

1	1 715 865	\$	1 697 305	\$	1 673 745	\$	1 457 429	\$	1 415 290	\$	1
2	(7 668)		(7 339)		(6 619)		(6 596)		(6 460)		2
3	(4 118)		(4 117)		(5 105)		(5 177)		(5 686)		3
4	–		–		–		–		–		4
5	1 497		(24 350)		(19 145)		10 866		3 809		5
6	(22 701)		(17 621)		(24 025)		(17 283)		(17 171)		6
7	178 989		173 810		163 216		164 919		162 881		7
8	(325 191)		(312 297)		(252 900)		(26 991)		(26 733)		8
9	1 536 673	\$	1 505 391	\$	1 529 167	\$	1 577 167	\$	1 525 930	\$	9

10	1 185 157	\$	1 165 828	\$	1 197 995	\$	1 234 874	\$	1 188 667	\$	1
11	–		–		–		–		–		2
12	(9 551)		(16 282)		(12 808)		(8 409)		(8 600)		3
13	(29 674)		(29 270)		(30 502)		(27 608)		(27 082)		4
14	1 145 932		1 120 276		1 154 685		1 198 857		1 152 985		5
15	18 971		23 260		22 762		17 204		15 755		6
16	45 544		45 141		43 294		46 997		44 762		7
17	–		–		–		–		–		8
18	1 543		1 970		1 538		1 213		1 112		9
19	(767)		(1 117)		(95)		(535)		(329)		10
20	65 291		69 254		67 499		64 879		61 300		11
21	169 162		159 672		167 791		165 795		165 935		12
22	(26 197)		(22 307)		(27 912)		(19 911)		(20 220)		13
23	3 496		4 686		3 888		2 628		3 049		14
24	–		–		–		–		–		15
25	146 461		142 051		143 767		148 512		148 764		16
26	632 676		631 527		612 153		596 851		588 689		17
27	(453 687)		(457 717)		(448 937)		(431 932)		(425 808)		18
28	178 989		173 810		163 216		164 919		162 881		19
29	69 091		66 185		64 318		62 329		61 683		20
30	66 958		64 328		63 756		s. o.		s. o.		20a
31	1 536 673	\$	1 505 391	\$	1 529 167	\$	1 577 167	\$	1 525 930	\$	21
32	4,5	%	4,4	%	4,2	%	4,0	%	4,0	%	22
33	4,4		4,3		4,2		s. o.		s. o.		22a

Indicateurs clés – Exigences de TLAC (KM2)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	N° de ligne	2020				2019
		T4	T3	T2	T1	T4
Groupe de résolution 1						
Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) disponible	1	104 933 \$	100 624 \$	98 924 \$	92 657 \$	90 637 \$
<i>TLAC disponible sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues</i> ¹	1a	104 933	100 624	98 872	s. o.	s. o.
Total des actifs pondérés en fonction des risques au niveau du groupe de résolution	2	478 909	478 117	523 979	476 012	455 977
Ratio TLAC : TLAC en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques (ligne 1 / ligne 2) (%)	3	21,9 %	21,0 %	18,9 %	19,5 %	19,9 %
<i>Ratio TLAC : TLAC en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques disponible sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues (ligne 1a / ligne 2) (%)</i> ¹	3a	21,9	21,0	18,9	s. o.	s. o.
Mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution	4	1 536 673 \$	1 505 391 \$	1 529 167 \$	1 577 167 \$	1 525 930 \$
Ratio de levier TLAC : TLAC en pourcentage de la mesure d'exposition aux fins du ratio de levier (ligne 1 / ligne 4) (%)	5	6,8 %	6,7 %	6,5 %	5,9 %	5,9 %
<i>Ratio de levier TLAC : TLAC en pourcentage de la mesure d'exposition aux fins du ratio de levier sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues (ligne 1a / ligne 4) (%)</i> ¹	5a	6,8	6,7	6,5	s. o.	s. o.
L'exemption de subordination indiquée à l'antépénultième paragraphe du point 11 du tableau des modalités du CSF sur la TLAC s'applique-t-elle?	6a	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
L'exemption de subordination indiquée à l'antépénultième paragraphe du point 11 du tableau des modalités du CSF sur la TLAC s'applique-t-elle?	6b	Non	Non	Non	Non	Non
Si l'exemption limitée de subordination s'applique, le montant de financement émis qui est assimilé à des passifs exclus et qui est reconnu comme TLAC externe, divisé par le financement émis qui est assimilé à des passifs exclus et qui serait reconnu comme TLAC externe si aucune limite n'était appliquée (%)	6c	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

¹ Comprend les dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues prévues par le BSIF comme il a été annoncé le 27 mars 2020. Les lignes 1a, 3a et 5a tiennent compte de la TLAC disponible sans application des dispositions transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues.

Composition de la TLAC (TLAC1)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Éléments de TLAC liés aux fonds propres réglementaires et ajustements

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires

Autres éléments de catégorie 1 (AT1) avant ajustements de TLAC

AT1 non admissibles en tant que TLAC car émis par des filiales à des tiers

Autres ajustements

Autres instruments de catégorie 1 admissibles aux termes du dispositif de la TLAC (somme des lignes 2 à 4)

Fonds propres de catégorie 2 avant ajustements de TLAC

Fraction amortie des instruments de catégorie 2 quand la durée de vie résiduelle dépasse 1 an

Fonds propres de catégorie 2 non admissibles en tant que TLAC car émis par des filiales à des tiers

Autres ajustements

Instruments de catégorie 2 admissibles aux termes du dispositif de la TLAC (somme des lignes 6 à 9)

TLAC liée aux fonds propres réglementaires (somme des lignes 1, 5 et 10)

Éléments de TLAC non liés aux fonds propres réglementaires

Instruments de TLAC externe émis directement par les banques et subordonnés à des passifs exclus

Instruments de TLAC externe émis directement par les banques et non subordonnés à des passifs exclus mais

satisfaisant toutes les autres exigences du tableau des modalités sur la TLAC

Dont montant admissible en tant que TLAC après application des plafonnements

Instruments de TLAC externe émis par des véhicules de financement avant le 1^{er} janvier 2022

Engagements admissibles ex-ante visant à recapitaliser un BISM en résolution

TLAC liée à des instruments de fonds propres non réglementaires avant ajustements (somme des lignes 12, 13, 15 et 16)

Éléments de TLAC non liés aux fonds propres réglementaires : ajustements

TLAC avant déductions (somme des lignes 11 et 17)

Déductions des expositions entre des groupes de résolution à MPE correspondant à des éléments

admissibles à la TLAC (non applicables aux BISM et BIS1 à SPE)¹

Déduction d'investissements dans d'autres propres passifs TLAC

Autres ajustements de TLAC

TLAC disponible après déductions (somme des lignes 18 à 21)

Actifs pondérés en fonction des risques et mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier dans le cadre de la TLAC

Total des actifs pondérés en fonction des risques ajusté selon la manière autorisée par le régime TLAC

Mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier

Ratios TLAC et réserves de fonds propres

Ratio TLAC (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques, ajusté selon la manière autorisée par le régime TLAC) (ligne 22 / ligne 23)

Ratio de levier TLAC (en pourcentage de l'exposition aux fins du ratio de levier) (ligne 22 / ligne 24)

Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (en pourcentage des actifs pondérés en fonction des risques)

disponible après satisfaction des exigences minimales de fonds propres et de TLAC du groupe de résolution²

Réserve spécifique à l'établissement (réserve de conservation des fonds propres + réserve

contracyclique + exigence de capacité accrue d'absorption des pertes, en pourcentage des actifs pondérés

en fonction des risques)

Dont la réserve de conservation des fonds propres

Dont la réserve contracyclique spécifique à la banque

Dont la réserve applicable aux BIS1/BISM

N° de ligne	2020				2019 T4
	T4	T3	T2	T1	
1	62 616	\$ 59 546	\$ 57 697	\$ 55 689	\$ 55 042
2	6 475	6 639	6 621	6 640	6 641
3	–	–	–	–	–
4	–	–	–	–	–
5	6 475	6 639	6 621	6 640	6 641
6	10 930	12 922	15 739	12 444	12 439
7	40	41	–	–	–
8	–	–	–	–	–
9	–	–	–	–	–
10	10 970	12 963	15 739	12 444	12 439
11	80 061	79 148	80 057	74 773	74 122
12	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
13	24 962	21 618	19 050	17 900	16 540
14	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
15	–	–	–	–	–
16	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
17	24 962	21 618	19 050	17 900	16 540
18	105 023	100 766	99 107	92 673	90 662
19	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
20	(90)	(142)	(183)	(16)	(25)
21	–	–	–	–	–
22	104 933	100 624	98 924	92 657	90 637
23	478 909	478 117	523 979	476 012	455 977
24	1 536 673	1 505 391	1 529 167	1 577 167	1 525 930
25	21,9 %	21,0 %	18,9 %	19,5 %	19,9 %
26	6,8	6,7	6,5	5,9	5,9
27	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
28	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %
29	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
30	–	–	–	–	–
31	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

¹ Points d'entrée multiples (MPE), point d'entrée unique (SPE).

² Ne s'applique qu'à compter du premier trimestre de 2022.

Rang de créancier au niveau de l'entité juridique (TLAC3)

(en millions de dollars)
À la date du bilan

		2020 T4					2020 T3						
		Rang de créancier					Rang de créancier						
		1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5	1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5
		(rang le plus bas)					(rang le plus élevé)						
		Titres de créance assujettis à la recapitalisation					Titres de créance assujettis à la recapitalisation						
		Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1		Dettes subordonnées		Autres passifs ²		Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1		Dettes subordonnées		Autres passifs ²	
		Actions ordinaires				interne ¹	Somme	Actions ordinaires				interne ¹	Somme
Description du rang du créancier (texte libre)	1												
Fonds propres totaux et passifs nets de l'atténuation du risque de crédit	2	22 487	5 650	11 446		27 530	67 113	22 361	5 800	12 456		24 128	64 745
Sous-groupe de la ligne 2 correspondant aux passifs exclus	3	73	4	92		2 862	3 031	146	5	124		2 748	3 023
Fonds propres totaux et passifs, moins les passifs exclus (ligne 2 moins ligne 3)	4	22 414	5 646	11 354		24 668	64 082	22 215	5 795	12 332		21 380	61 722
Sous-groupe de la ligne 4 potentiellement admissible en tant que TLAC	5	22 414	5 646	11 354		24 668	64 082	22 215	5 795	12 332		21 380	61 722
Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 1 an mais inférieure à 2 ans	6	-	-	-		678	678	-	-	-		863	863
Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 2 ans mais inférieure à 5 ans	7	-	-	160		23 078	23 238	-	-	160		20 320	20 480
Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 5 ans mais inférieure à 10 ans	8	-	-	6 198		845	7 043	-	-	7 176		130	7 306
Sous-groupe de la ligne 5 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 10 ans, hors titres perpétuels	9	-	-	4 996		67	5 063	-	-	4 996		67	5 063
Sous-groupe de la ligne 5 correspondant aux titres perpétuels	10	22 414	5 646	-		-	28 060	22 215	5 795	-		-	28 010
		2020 T2					2020 T1						
		Rang de créancier					Rang de créancier						
		1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5	1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5
		(rang le plus bas)					(rang le plus élevé)						
		Titres de créance assujettis à la recapitalisation					Titres de créance assujettis à la recapitalisation						
		Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1		Dettes subordonnées		Autres passifs ²		Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1		Dettes subordonnées		Autres passifs ²	
		Actions ordinaires				interne ¹	Somme	Actions ordinaires				interne ¹	Somme
Description du rang du créancier (texte libre)	11												
Fonds propres totaux et passifs nets de l'atténuation du risque de crédit	12	21 766	5 800	14 035		20 863	62 464	21 773	5 800	10 932		17 885	56 390
Sous-groupe de la ligne 12 correspondant aux passifs exclus	13	100	3	91		2 099	2 293	184	7	86		105	382
Fonds propres totaux et passifs, moins les passifs exclus (ligne 12 moins ligne 13)	14	21 666	5 797	13 944		18 764	60 171	21 589	5 793	10 846		17 780	56 008
Sous-groupe de la ligne 14 potentiellement admissible en tant que TLAC	15	21 666	5 797	13 944		18 764	60 171	21 589	5 793	10 846		17 780	56 008
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 1 an mais inférieure à 2 ans	16	-	-	-		1 327	1 327	-	-	-		2 896	2 896
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 2 ans mais inférieure à 5 ans	17	-	-	-		17 215	17 215	-	-	-		14 661	14 661
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 5 ans mais inférieure à 10 ans	18	-	-	8 859		134	8 993	-	-	5 886		140	6 026
Sous-groupe de la ligne 15 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 10 ans, hors titres perpétuels	19	-	-	5 085		88	5 173	-	-	4 960		83	5 043
Sous-groupe de la ligne 15 correspondant aux titres perpétuels	20	21 666	5 797	-		-	27 463	21 589	5 793	-		-	27 382
		2019 T4											
		Rang de créancier											
		1	2	3	4	5	Somme des colonnes 1 à 5						
		(rang le plus bas)					(rang le plus élevé)						
		Titres de créance assujettis à la recapitalisation											
		Actions privilégiées et notes associées aux éléments de catégorie 1		Dettes subordonnées		Autres passifs ²							
		Actions ordinaires				interne ¹	Somme						
Description du rang du créancier (texte libre)	21												
Fonds propres totaux et passifs nets de l'atténuation du risque de crédit	22	21 713	5 800	10 923		16 500	54 936						
Sous-groupe de la ligne 22 correspondant aux passifs exclus	23	63	6	22		73	164						
Fonds propres totaux et passifs, moins les passifs exclus (ligne 22 moins ligne 23)	24	21 650	5 794	10 901		16 427	54 772						
Sous-groupe de la ligne 24 potentiellement admissible en tant que TLAC	25	21 650	5 794	10 901		16 427	54 772						
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 1 an mais inférieure à 2 ans	26	-	-	-		2 759	2 759						
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 2 ans mais inférieure à 5 ans	27	-	-	-		11 690	11 690						
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 5 ans mais inférieure à 10 ans	28	-	-	5 937		1 895	7 832						
Sous-groupe de la ligne 25 dont l'échéance résiduelle est supérieure ou égale à 10 ans, hors titres perpétuels	29	-	-	4 964		83	5 047						
Sous-groupe de la ligne 25 correspondant aux titres perpétuels	30	21 650	5 794	-		-	27 444						

¹ Conformément au régime de recapitalisation interne des banques canadiennes, les titres de créance assujettis à la recapitalisation interne sont subordonnés aux autres passifs. Selon le régime de recapitalisation interne, les titres de créance assujettis à la recapitalisation interne, lesquels sont d'ordinaire de rang égal avec les autres passifs en liquidation, sont assujettis à une conversion au titre des pouvoirs de résolution, tandis que les autres passifs ne sont pas assujettis à une telle conversion.

² Conformément aux exigences du BSIF, cette colonne n'a pas besoin d'être remplie à l'heure actuelle.

Aperçu des actifs pondérés en fonction des risques (API)

(en millions de dollars) À la date du bilan		N° de ligne	Actifs pondérés en fonction des risques ¹					Exigences de fonds propres minimums ²					Modèle du BSIF
			2020					2020					
			T4	T3	T2	T1	2019 T4	T4	T3	T2	T1	2019 T4	
Risque de crédit, compte non tenu du risque de crédit de contrepartie (RCC) ³	1	341 143	\$ 347 237	\$ 396 674	\$ 356 669	\$ 344 914	\$ 27 291	\$ 27 779	\$ 31 734	\$ 28 534	\$ 27 593	1	
<i>Dont l'approche standard (AS)</i> ⁴	2	30 022	30 250	186 165	169 464	163 250	2 402	2 420	14 893	13 557	13 060	2	
<i>Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI)</i>	3	311 121	316 987	210 509	187 205	181 664	24 889	25 359	16 841	14 977	14 533	3	
Risque de crédit de contrepartie ³	4	19 598	20 703	20 952	18 631	14 510	1 568	1 656	1 676	1 490	1 161	4	
<i>Dont l'approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie (AS-RCC)</i>	5	8 698	9 134	9 536	8 691	7 079	696	731	763	695	566	5	
<i>Dont la méthode d'exposition courante</i>	6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	s. o.	
<i>Dont la méthode des modèles internes (MMI)</i>	7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6	
<i>Dont les autres RCC</i> ⁵	8	10 900	11 569	11 416	9 940	7 431	872	925	913	795	595	s. o.	
Positions en actions détenues dans le portefeuille bancaire selon l'approche des marchés ⁶	9	22 246	–	–	–	–	1 780	–	–	–	–	7	
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche par transparence	10	1 423	348	341	348	350	114	28	27	28	28	8	
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche fondée sur le mandat	11	85	53	46	51	51	7	4	4	4	4	9	
Placements en actions dans des fonds d'investissement – approche de repli	12	826	666	601	598	506	66	53	48	48	40	10	
Risque de règlement	13	36	66	27	31	20	3	5	2	2	2	11	
Expositions de titrisation du portefeuille bancaire	14	12 527	12 889	13 917	13 555	11 533	1 002	1 031	1 113	1 084	923	12	
<i>Dont celles faisant l'objet de droit acquis</i>	15	–	–	–	–	(1 544)	–	–	–	–	(123)	12a	
<i>Dont l'approche de la titrisation fondée sur les notations internes (SEC-IRBA)</i>	16	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	13	
<i>Dont l'approche de la titrisation fondée sur les notations externes (SEC-ERBA), y compris l'approche fondée sur les évaluations internes (EI)</i>	17	12 496	12 831	13 866	13 514	13 025	1 000	1 026	1 109	1 081	1 042	14	
<i>Dont l'approche standard de la titrisation (SEC-SA)</i>	18	31	58	51	41	52	2	5	4	3	4	15	
Risque de marché	19	16 758	20 810	17 741	12 765	12 200	1 341	1 665	1 419	1 021	976	16	
<i>Dont l'approche standard (AS)</i>	20	3 401	1 783	1 628	1 226	1 013	272	143	130	98	81	17	
<i>Dont les approches des modèles internes (AMI)</i>	21	13 357	19 027	16 113	11 539	11 187	1 069	1 522	1 289	923	895	18	
Risque opérationnel ⁷	22	58 715	58 112	57 429	56 242	55 606	4 697	4 649	4 594	4 499	4 448	19	
<i>Dont l'approche indicateur de base</i>	23	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	20	
<i>Dont l'approche standard</i>	24	58 715	58 112	57 429	56 242	–	4 697	4 649	4 594	4 499	–	21	
<i>Dont l'approche de mesure avancée</i>	25	–	–	–	–	55 606	–	–	–	–	4 448	22	
Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques de 250 %)	26	5 552	17 233	16 251	17 122	16 287	444	1 379	1 300	1 370	1 303	23	
Ajustement du plancher	27	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	24	
Total (somme des lignes 1, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 19, 22, 26 et 27)	28	478 909	\$ 478 117	\$ 523 979	\$ 476 012	\$ 455 977	\$ 38 313	\$ 38 249	\$ 41 917	\$ 38 080	\$ 36 478	25	

¹ Le cas échéant, les actifs pondérés en fonction des risques tiennent compte d'un facteur scalaire de 6 %.

² Les exigences de fonds propres minimums correspondent à 8 % du total des actifs pondérés en fonction des risques.

³ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancées dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis.

⁴ Tient compte d'autres actifs et de titres de capitaux propres assujettis à la pondération en fonction des risques prescrite par la réglementation.

⁵ Tiennent compte des contreparties centrales admissibles (CC admissibles), du RVC et des transactions assimilables aux pensions.

⁶ Augmentation découlant de l'application de l'approche de pondération simple pour les positions en actions, reflétant la participation dans Schwab, compte non tenu de la réduction des actifs pondérés en fonction des risques pour la déduction liée au seuil.

⁷ Pour l'exercice 2020, le BSIF exige que les actifs pondérés en fonction des risques reflétant le risque opérationnel soient calculés selon l'approche standard actuelle (AS).

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de crédit

(en millions de dollars)
À la date du bilan

N° de ligne		2020 T4				2020 T3			
		Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI	Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période		378 492	\$ 316 987	\$ 20 703	\$ 10 956	427 857	\$ 210 509	\$ 20 952	\$ 11 073
1	Montant des actifs ⁴	(2 978)	(2 620)	(1 453)	(400)	(4 297)	(4 815)	256	(185)
2	Qualité des actifs ⁵	(1 750)	(1 750)	487	279	(4 924)	(4 924)	(141)	(77)
3	Mise à jour des modèles ⁶	3 378	(409)	-	-	(30 353)	119 436	-	347
4	Méthode et politique ⁷	-	-	-	-	-	-	-	-
5	Acquisitions et cessions ⁸	6 407	-	-	-	-	-	-	-
6	Variations des taux de change ⁹	(1 307)	(1 087)	(139)	(68)	(10 694)	(3 219)	(364)	(202)
7	Autres ¹⁰	1 596	-	-	-	903	-	-	-
8	Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	383 838	\$ 311 121	\$ 19 598	\$ 10 767	378 492	\$ 316 987	\$ 20 703	\$ 10 956
9									

N° de ligne		2020 T2				2020 T1			
		Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI	Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période		388 374	\$ 187 205	\$ 18 631	\$ 10 477	373 661	\$ 181 664	\$ 14 510	\$ 8 703
10	Montant des actifs ⁴	14 173	3 844	786	(237)	7 000	4 344	3 148	994
11	Qualité des actifs ⁵	7 894	7 894	910	513	842	842	50	30
12	Mise à jour des modèles ⁶	4 000	7 909	-	-	(352)	144	-	-
13	Méthode et politique ⁷	-	-	-	-	5 977	-	894	740
14	Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
15	Variations des taux de change ⁹	13 045	3 657	625	320	1 152	211	29	10
16	Autres ¹⁰	371	-	-	-	94	-	-	-
17	Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	427 857	\$ 210 509	\$ 20 952	\$ 11 073	388 374	\$ 187 205	\$ 18 631	\$ 10 477
18									

N° de ligne		2019 T4			
		Risque de crédit non lié à une contrepartie ¹	Dont l'approche fondée sur les notations internes (NI) ²	Risque de crédit de contrepartie ³	Dont l'approche fondée sur les NI
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période		372 759	\$ 180 332	\$ 15 193	\$ 9 039
19	Montant des actifs ⁴	1 591	1 889	(780)	(401)
20	Qualité des actifs ⁵	(171)	(171)	83	54
21	Mise à jour des modèles ⁶	(284)	(284)	-	-
22	Méthode et politique ⁷	-	-	-	-
23	Acquisitions et cessions	-	-	-	-
24	Variations des taux de change ⁹	(460)	(102)	14	11
25	Autres ¹⁰	226	-	-	-
26	Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	373 661	\$ 181 664	\$ 14 510	\$ 8 703
27					

¹ Le risque de crédit non lié à une contrepartie comprend les prêts et avances consentis aux particuliers et aux petites entreprises clientes des services de détail, aux entreprises clientes des services de gros et commerciaux et aux banques et aux gouvernements. Il comprend aussi les titres de dette, les titres de capitaux propres et les autres actifs, y compris les charges payées d'avance, l'impôt différé, et les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables.

² Reflète les exigences du troisième pilier applicables aux états des flux d'actifs pondérés des risques pour les expositions au risque de crédit selon l'approche NI (RCB), qui ne tient compte ni des titrisations ni des titres de capitaux propres.

³ Le RCC comprend les dérivés négociés hors Bourse, les transactions assimilables aux pensions, les transactions réglées par des contreparties centrales et les actifs pondérés en fonction des risques calculés selon le RVC.

⁴ La catégorie Montant des actifs comprend des modifications internes de la taille et de la composition du portefeuille (y compris les nouvelles affaires et les prêts arrivant à échéance), et, pour le quatrième trimestre de 2020, a diminué dans différents portefeuilles des secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

⁵ La catégorie Qualité des actifs concerne les changements touchant la qualité du portefeuille du fait de l'expérience, en ce qui a trait par exemple aux comportements des clients ou aux facteurs démographiques, y compris des changements par étalonnage/remaniement de modèles, et, pour le quatrième trimestre de 2020, la diminution reflétant essentiellement différents portefeuilles de secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis.

⁶ La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles, et, pour le quatrième trimestre de 2020, a augmenté en raison surtout de certaines expositions sur actions qui sont passées de l'approche standard à l'approche de la pondération simple des risques.

⁷ Les incidences de la catégorie Méthode et politique reflètent les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire comme les nouveaux règlements.

⁸ Reflètent l'incidence de l'acquisition d'une participation dans Schwab, déduction faite de la vente de la participation dans TD Ameritrade.

⁹ La catégorie Variations des taux de change reflète principalement les fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans les secteurs Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

¹⁰ La catégorie Autres est composée des éléments non décrits dans les catégories ci-dessus, y compris des modifications des expositions de risques non incluses dans les approches avancées ou standards (notamment les charges payées d'avance, l'impôt différé, les terrains, bâtiments, matériel et mobilier et autres actifs amortissables et les autres actifs).

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque de marché

(en millions de dollars)

À la date du bilan

	N° de ligne	2020					2019
		T4	T3	T2	T1	T4	
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	1	20 810 \$	17 741 \$	12 765 \$	12 200 \$	12 072 \$	
Variation dans les niveaux de risque ¹	2	(4 052)	3 069	12 297	632	128	
Mises à jour des modèles ²	3	-	-	-	(67)	-	
Méthode et politique ³	4	-	-	(7 321)	-	-	
Acquisitions et cessions	5	-	-	-	-	-	
Variations des taux de change et autres ⁴	6	négl. ⁵	négl.	négl.	négl.	négl.	
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	7	16 758 \$	20 810 \$	17 741 \$	12 765 \$	12 200 \$	

¹ La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète les changements dans les risques attribuables à des changements dans les positions et aux fluctuations du marché. La stabilisation des écarts de crédit et des marchés boursiers a contribué à une baisse des actifs pondérés en fonction des risques. La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles.

² La catégorie Mises à jour des modèles reflète les mises à jour apportées aux modèles afin de tenir compte de l'expérience récente et des modifications dans le champ d'application des modèles.

³ La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs du fait de changements à la politique réglementaire.

⁴ La catégorie Variations des taux de change et autres concerne des variations considérées comme négligeables étant donné que les mesures d'exposition aux risques des actifs pondérés en fonction des risques sont en dollars canadiens. Par conséquent, aucune conversion n'est requise.

⁵ Négligeable.

États de rapprochement des actifs pondérés en fonction des risques – Risque opérationnel

(en millions de dollars)

À la date du bilan

	N° de ligne	2020				2019
		T4	T3	T2	T1	T4
Information à fournir pour le risque opérationnel – Variation des actifs pondérés en fonction des risques par facteur clé						
Actifs pondérés en fonction des risques, solde au début de la période	1	58 112 \$	57 429 \$	56 242 \$	55 606 \$	54 857 \$
Revenus générés ¹	2	603	683	1 187	636	-
Variation dans les niveaux de risque ²	3	-	-	-	-	804
Mises à jour des modèles ³	4	-	-	-	-	-
Méthode et politique ⁴	5	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions	6	-	-	-	-	-
Variations des taux de change et autres ⁵	7	-	-	-	-	(55)
Actifs pondérés en fonction des risques, solde à la fin de la période	8	58 715 \$	58 112 \$	57 429 \$	56 242 \$	55 606 \$

¹ La variation touchant la catégorie Revenus générés est attribuable à une variation de la moyenne sur trois ans des produits annuels bruts selon l'AS.

² La catégorie Variation dans les niveaux de risque reflète principalement les changements dans les risques attribuables à des pertes opérationnelles subies, à l'environnement opérationnel, à des facteurs de contrôle interne et à une analyse des scénarios.

³ La catégorie Mises à jour des modèles englobe la mise en œuvre de modèles, les modifications du champ d'application des modèles ou toute modification visant à corriger un dysfonctionnement des modèles.

⁴ La catégorie Méthode et politique reflète les changements récents apportés aux calculs découlant de changements à la politique réglementaire.

⁵ La catégorie Variations des taux de change a trait principalement aux fluctuations attribuables à une variation du taux de change du dollar américain pour les portefeuilles américains dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Différences entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaires (L11)

(en millions de dollars) À la date du bilan		N° de ligne	2020 T4							
			Valeurs comptables qui entrent dans le périmètre de consolidation réglementaire ²			Valeurs comptables des éléments ¹				
			Valeurs comptables d'après les états financiers publiés		Soumis au cadre du risque de crédit	Soumis au cadre du risque de crédit de contrepartie	Soumis au cadre de titrisation	Soumis au cadre du risque de marché	Non soumis aux exigences de fonds propres ou soumis à déduction des fonds propres	
Actif										
	Trésorerie et montants à recevoir de banques	1	6 445	\$ 6 445	\$ 6 642	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	(197)
	Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	2	164 149	163 997	163 587	-	-	435	-	(25)
	Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	3	148 318	148 318	26	-	-	143 381	-	4 911
	Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	4	8 548	7 930	2 169	-	6 172	-	-	(411)
	Dérivés	5	54 242	54 242	-	54 242	-	51 675	-	-
	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6	4 739	1 554	1 554	-	-	-	-	-
	Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7	103 285	101 064	90 574	-	9 051	-	-	1 439
	Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	8	227 679	227 468	182 972	-	44 189	-	-	307
	Valeurs mobilières prises en pension	9	169 162	169 162	-	169 162	-	7 395	-	-
	Prêts hypothécaires résidentiels	10	252 219	252 219	251 701	-	-	-	-	518
	Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	11	185 460	185 460	185 126	-	-	-	-	334
	Cartes de crédit	12	32 334	32 334	28 342	-	-	-	-	3 992
	Entreprises et gouvernements	13	255 799	255 799	246 717	-	9 339	-	-	(257)
	Provision pour pertes sur créances	14	(8 289)	(8 289)	(1)	-	-	-	-	(8 288)
	Engagements de clients au titre d'acceptations	15	14 941	14 941	14 941	-	-	-	-	-
	Participation dans Schwab et TD Ameritrade	16	12 174	12 174	12 174	-	-	-	-	-
	Goodwill	17	17 148	17 148	-	-	-	-	-	17 148
	Autres immobilisations incorporelles	18	2 125	2 125	-	-	-	-	-	2 125
	Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	19	10 136	10 030	10 030	-	-	-	-	-
	Actifs d'impôt différé	20	2 444	2 354	3 348	-	-	-	-	(994)
	Montants à recevoir des courtiers et des clients	21	33 951	33 951	1 932	-	-	-	-	32 019
	Autres actifs	22	18 856	16 277	6 556	9 542	198	-	-	(19)
	Total de l'actif	23	1 715 865	\$ 1 706 703	\$ 1 208 390	\$ 232 946	\$ 68 949	\$ 202 886	\$	52 602
Passif										
	Dépôts détenus à des fins de transaction	24	19 177	\$ 19 177	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 12 608	\$	6 569
	Dérivés	25	53 203	53 203	-	53 203	-	50 046	-	-
	Passifs de titrisation à la juste valeur	26	13 718	13 718	-	-	-	13 718	-	-
	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	27	59 665	59 665	-	-	-	15	-	59 650
	Dépôts	28	1 135 333	1 135 333	-	-	-	-	-	1 135 333
	Acceptations	29	14 941	14 941	-	-	-	-	-	14 941
	Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	30	34 999	34 999	-	-	-	34 307	-	692
	Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	31	188 876	188 876	-	188 876	-	3 675	-	-
	Passifs de titrisation au coût amorti	32	15 768	15 768	-	-	-	-	-	15 768
	Montants à payer aux courtiers et aux clients	33	35 143	35 143	-	-	-	-	-	35 143
	Passifs liés aux assurances	34	7 590	36	-	-	-	-	-	36
	Autres passifs	35	30 476	28 868	-	-	-	-	-	28 868
	Billets et débiteures subordonnés	36	11 477	11 477	-	-	-	-	-	11 477
	Total du passif	37	1 620 366	\$ 1 611 204	\$ -	\$ 242 079	\$ -	\$ 114 369	\$	1 308 477

¹ Certains éléments peuvent être inclus dans plus d'une colonne s'ils sont exposés à la fois au risque de crédit et au risque de marché.

² Exclut les actifs et passifs des filiales d'assurances.

Principales sources d'écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions dans les états financiers (L12)

(en millions de dollars)
À la date du bilan

	N° de ligne	2020				
		T4				
		Éléments soumis au				
		Total	Cadre du risque de crédit	Cadre du risque de crédit de contrepartie ¹	Cadre de titrisation	Cadre du risque de marché
Valeur comptable de l'actif qui entre dans le périmètre de consolidation réglementaire	1	1 713 171	\$ 1 208 390	\$ 232 946	\$ 68 949	\$ 202 886
Valeur comptable du passif qui entre dans le périmètre de consolidation réglementaire	2	356 448	–	242 079	–	114 369
Montant net total qui entre dans le périmètre de consolidation réglementaire	3	1 356 723	1 208 390	(9 133)	68 949	88 517
Éléments hors-bilan	4	346 269	323 300		22 969	
Écarts découlant des règles de compensation différentes, autres que ceux déjà inscrits à la ligne 2	5	51 631	–	51 631	–	–
Ajustement au titre des dérivés et de l'exposition potentielle future (EPF)	6	56 090	–	56 090	–	–
Majoration des transactions assimilables aux pensions	7	377 751	–	377 751	–	–
Valeur réglementaire des expositions	8	2 188 464	\$ 1 531 690	\$ 476 339	\$ 91 918	\$ 88 517

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les pertes en cas de défaillance (PCD), et non dans les expositions en cas de défaillance (ECD).

Qualité de crédit des actifs (RC1) (suite)^{1, 2}

(en millions de dollars)
À la date du bilan

N° de ligne	2019									
	T4									
	Valeur comptable brute des :				Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'AS :				Dont les provisions comptables pour pertes de crédit attendues sur les expositions selon l'approche NI	
	Expositions en défaut ³	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations ⁴		Réparties dans la catégorie réglementaire particulière ⁵	Réparties dans la catégorie réglementaire générale ⁵				Valeurs nettes
1	3 032	\$ 686 536	\$ (4 435)	\$ (128)	\$ (1 168)	\$ (3 139)	\$ 685 133	\$		
2	–	174 512	(1)	–	(1)	–	174 511			
3	108	499 783	(585)	(7)	(144)	(434)	499 306			
4	3 140	\$ 1 360 831	\$ (5 021)	\$ (135)	\$ (1 313)	\$ (3 573)	\$ 1 358 950	\$		

¹ Exclut les filiales d'assurance, les expositions de titrisation, les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net et les prêts dépréciés acquis.

² Au 31 octobre 2019, les expositions restructurées s'établissaient à 1 068 millions de dollars, dont une tranche de 545 millions de dollars représente des expositions à des actifs considérés comme dépréciés.

³ Comprennent le total des expositions liées à des actifs dépréciés, dont une tranche de 1 535 millions de dollars est classée dans la catégorie des actifs en défaut et une tranche de 1 497 millions de dollars est classée dans les catégories d'actifs surveillés ou à risque élevé au 31 octobre 2019.

⁴ Comprennent les provisions à l'étape 1, à l'étape 2 et à l'étape 3.

⁵ La catégorie réglementaire particulière consiste en provisions pour pertes de crédit attendues à l'étape 3. La catégorie réglementaire générale consiste en provisions pour pertes de crédit attendues à l'étape 1 et à l'étape 2.

Aperçu des techniques d'atténuation du risque de crédit (RC3)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T4					2020 T3				
N° de ligne		Expositions non garanties – valeur comptable	Expositions garanties	Expositions garanties par des sûretés ²	Expositions garanties par des garanties financières	Expositions garanties par des dérivés de crédit ³	Expositions non garanties – valeur comptable	Expositions garanties	Expositions garanties par des sûretés ²	Expositions garanties par des garanties financières	Expositions garanties par des dérivés de crédit ³
1	Prêts	251 313	\$ 478 659	\$ 357 227	\$ 121 411	\$ 21	264 898	\$ 466 459	\$ 344 510	\$ 121 944	\$ 5
2	Titres de créance	267 957	2 492	–	16	2 476	251 142	2 371	–	20	2 351
3	Total	519 270	\$ 481 151	\$ 357 227	\$ 121 427	\$ 2 497	516 040	\$ 468 830	\$ 344 510	\$ 121 964	\$ 2 356
4	<i>Dont expositions en défaut</i>	1 545	1 612	1 323	289	–	2 125	1 696	1 408	288	–
		2020 T2					2020 T1				
5	Prêts	287 592	\$ 465 940	\$ 345 162	\$ 120 778	\$ –	254 362	\$ 443 863	\$ 331 722	\$ 112 141	\$ –
6	Titres de créance	209 256	2 160	–	27	2 133	172 944	1 831	–	29	1 802
7	Total	496 848	\$ 468 100	\$ 345 162	\$ 120 805	\$ 2 133	427 306	\$ 445 694	\$ 331 722	\$ 112 170	\$ 1 802
8	<i>Dont expositions en défaut</i>	1 990	1 616	1 368	248	–	1 607	1 600	1 352	248	–
		2019 T4									
9	Prêts	248 372	\$ 441 196	\$ 326 571	\$ 114 625	\$ –					
10	Titres de créance	172 729	1 783	35	35	1 713					
11	Total	421 101	\$ 442 979	\$ 326 606	\$ 114 660	\$ 1 713					
12	<i>Dont expositions en défaut</i>	1 455	1 577	1 320	257	–					

¹ Tient compte des sûretés, des garanties financières et des dérivés de crédit seulement lorsqu'ils donnent lieu à une réduction des exigences de fonds propres.

² Pour les expositions de détail, reflètent la valeur des sûretés au moment de l'octroi des prêts. Pour les expositions autres que de détail, reflètent uniquement la valeur des actifs financiers reçus en garantie.

³ Au 31 octobre 2020, l'effet des dérivés de crédit employés comme techniques d'ARC sur les actifs pondérés en fonction des risques correspond à une diminution de 1,9 milliard de dollars (une diminution de 1,8 milliard de dollars au 31 juillet 2020, une diminution de 1,7 milliard de dollars au 30 avril 2020; une diminution de 1,5 milliard de dollars au 31 janvier 2020; une diminution de 1,4 milliard de dollars au 31 octobre 2019) (RC7).

Expositions brutes au risque de crédit¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T4						2020 T3					
N° de ligne		Montant utilisé	Montant inutilisé ²	Transactions assimilables aux pensions	Dérivés négociés hors Bourse	Divers – hors bilan	Total	Montant utilisé	Montant inutilisé ²	Transactions assimilables aux pensions	Dérivés négociés hors Bourse	Divers – hors bilan	Total
Par catégorie de contreparties													
Expositions aux produits de détail													
1	Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	357 842	\$ 55 316	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 413 158	\$ 349 355	\$ 55 578	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 404 933
2	Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	37 095	116 725	–	–	–	153 820	37 432	120 280	–	–	–	157 712
3	Autres expositions aux produits de détail	83 227	8 061	–	–	32	91 320	81 940	8 202	–	–	33	90 175
4	Total	478 164	180 102	–	–	32	658 298	468 727	184 060	–	–	33	652 820
Expositions aux produits autres que de détail													
5	Entreprises	240 061	106 674	209 869	23 516	19 985	600 105	244 627	106 947	211 150	25 214	19 564	607 502
6	Emprunteurs souverains	416 986	1 211	95 996	12 741	1 665	528 599	397 892	1 263	86 977	13 416	1 698	501 246
7	Banques	27 885	6 965	93 318	16 173	5 222	149 563	24 820	6 391	82 919	17 029	4 999	136 158
8	Total	684 932	114 850	399 183	52 430	26 872	1 278 267	667 339	114 601	381 046	55 659	26 261	1 244 906
9	Total	1 163 096	\$ 294 952	\$ 399 183	\$ 52 430	\$ 26 904	\$ 1 936 565	1 136 066	\$ 298 661	\$ 381 046	\$ 55 659	\$ 26 294	\$ 1 897 726
Par pays où le risque est assumé													
10	Canada	632 064	\$ 152 474	\$ 171 558	\$ 18 170	\$ 9 147	\$ 983 413	607 003	\$ 151 901	\$ 180 313	\$ 17 067	\$ 9 001	\$ 965 285
11	États-Unis	464 608	136 104	111 395	13 866	16 474	742 447	458 276	140 816	105 465	16 546	15 999	737 102
Autres pays													
12	Europe	44 453	5 488	86 813	15 349	704	152 807	48 907	5 241	73 335	15 756	742	143 981
13	Autres	21 971	886	29 417	5 045	579	57 898	21 880	703	21 933	6 290	552	51 358
14	Total	66 424	6 374	116 230	20 394	1 283	210 705	70 787	5 944	95 268	22 046	1 294	195 339
15	Total	1 163 096	\$ 294 952	\$ 399 183	\$ 52 430	\$ 26 904	\$ 1 936 565	1 136 066	\$ 298 661	\$ 381 046	\$ 55 659	\$ 26 294	\$ 1 897 726
Par durée résiduelle des contrats													
16	Moins de 1 an	433 044	\$ 209 459	\$ 394 041	\$ 31 989	\$ 12 068	\$ 1 080 601	406 337	\$ 216 890	\$ 370 903	\$ 34 250	\$ 13 346	\$ 1 041 726
17	De 1 an à 5 ans	487 807	84 000	5 142	11 768	14 259	602 976	492 233	79 732	10 143	12 487	12 515	607 110
18	Plus de 5 ans	242 245	1 493	–	8 673	577	252 988	237 496	2 039	–	8 922	433	248 890
19	Total	1 163 096	\$ 294 952	\$ 399 183	\$ 52 430	\$ 26 904	\$ 1 936 565	1 136 066	\$ 298 661	\$ 381 046	\$ 55 659	\$ 26 294	\$ 1 897 726
Expositions aux produits autres que de détail par industrie													
Immobilier													
20	Résidentiel	30 719	\$ 2 756	\$ 1	\$ 550	\$ 1 704	\$ 35 730	30 118	\$ 2 813	\$ 2	\$ 641	\$ 1 713	\$ 35 287
21	Non résidentiel	44 475	6 920	11	2 011	517	53 934	44 610	6 835	176	2 348	484	54 453
22	Total des prêts immobiliers	75 194	9 676	12	2 561	2 221	89 664	74 728	9 648	178	2 989	2 197	89 740
23	Agriculture	8 448	381	11	89	30	8 959	8 339	415	12	57	28	8 851
24	Automobile	10 415	7 536	20	676	188	18 835	11 824	6 816	40	842	187	19 709
25	Services financiers	41 769	15 905	298 864	26 619	2 878	386 035	34 908	17 140	290 429	27 752	2 780	373 009
26	Alimentation, boissons et tabac	5 665	4 685	4	1 019	521	11 894	6 301	4 550	–	1 111	511	12 473
27	Foresterie	1 021	1 042	–	24	65	2 152	1 192	944	–	32	63	2 231
28	Gouvernements, entités du secteur public et éducation	435 300	6 834	96 179	13 369	6 173	557 855	416 145	6 842	87 129	14 144	6 114	530 374
29	Services de santé et services sociaux	22 486	4 988	380	369	2 979	31 202	22 770	6 134	361	423	2 857	32 545
30	Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	6 011	1 976	5	69	965	9 026	6 097	2 022	23	78	975	9 195
31	Métaux et mines	3 914	3 810	307	359	840	9 230	4 608	3 400	275	493	843	9 619
32	Pipelines, pétrole et gaz	9 710	13 484	1 711	1 789	1 683	28 377	10 567	13 796	1 071	1 680	1 567	28 681
33	Énergie et services publics	5 199	9 960	2	1 056	4 275	20 492	5 446	10 099	–	1 270	4 192	21 007
34	Services professionnels et autres	18 369	8 379	281	573	784	28 386	19 723	7 751	224	647	816	29 161
35	Commerce de détail	9 284	3 840	83	216	213	13 636	9 894	3 601	80	215	231	14 021
36	Fabrication – divers et vente de gros	9 423	9 517	570	443	481	20 434	11 281	9 003	347	450	502	21 583
37	Télécommunications, câblodistribution et médias	5 412	7 380	590	881	295	14 558	5 793	7 405	543	993	301	15 035
38	Transports	11 506	2 368	79	858	1 677	16 488	12 209	2 291	96	896	1 570	17 062
39	Autres	5 806	3 089	85	1 460	604	11 044	5 514	2 744	238	1 587	527	10 610
40	Total	684 932	\$ 114 850	\$ 399 183	\$ 52 430	\$ 26 872	\$ 1 278 267	667 339	\$ 114 601	\$ 381 046	\$ 55 659	\$ 26 261	\$ 1 244 906

¹ Les expositions brutes au risque de crédit sont présentées avant les éléments modérateurs du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des expositions de titrisation, des expositions sur actions, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² Les expositions brutes sur le montant non utilisé correspondent aux ECD, soit le montant qui n'est pas utilisé à l'heure actuelle mais qui serait susceptible de l'être en cas de défaillance sur l'engagement de prêt sous-jacent.

Expositions brutes au risque de crédit¹ (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T2						2020 T1					
N° de ligne		Montant utilisé	Montant inutilisé ²	Transactions assimilables aux pensions	Dérivés négociés hors Bourse	Divers – hors bilan	Total	Montant utilisé	Montant inutilisé ²	Transactions assimilables aux pensions	Dérivés négociés hors Bourse	Divers – hors bilan	Total
Par catégorie de contreparties													
Expositions aux produits de détail													
1	Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	346 845	\$ 55 044	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 401 889	\$ 340 808	\$ 54 009	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 394 817
2	Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	38 641	125 125	–	–	–	163 766	36 839	98 292	–	–	–	135 131
3	Autres expositions aux produits de détail	81 550	7 809	–	–	36	89 395	86 250	7 279	–	–	37	93 566
4	Total	467 036	187 978	–	–	36	655 050	463 897	159 580	–	–	37	623 514
Expositions aux produits autres que de détail													
5	Entreprises	268 520	88 496	220 112	25 025	19 180	621 333	220 829	89 982	227 549	22 807	17 832	578 999
6	Emprunteurs souverains	341 906	1 354	81 894	12 458	1 562	439 174	194 812	1 565	37 275	12 831	1 570	248 053
7	Banques	25 984	5 978	72 672	15 999	4 701	125 334	25 667	5 690	77 353	17 891	4 721	131 322
8	Total	636 410	95 828	374 678	53 482	25 443	1 185 841	441 308	97 237	342 177	53 529	24 123	958 374
9	Total	1 103 446	\$ 283 806	\$ 374 678	\$ 53 482	\$ 25 479	\$ 1 840 891	\$ 905 205	\$ 256 817	\$ 342 177	\$ 53 529	\$ 24 160	\$ 1 581 888
Par pays où le risque est assumé													
10	Canada	567 874	\$ 149 954	\$ 156 402	\$ 18 214	\$ 9 032	\$ 901 476	502 420	\$ 145 833	\$ 128 751	\$ 18 650	\$ 8 709	\$ 804 363
11	États-Unis	472 114	129 211	117 135	15 830	15 205	749 495	347 916	106 431	122 358	13 870	13 980	604 555
Autres pays													
12	Europe	40 886	4 158	73 324	14 387	714	133 469	37 791	3 757	70 492	15 966	891	128 897
13	Autres	22 572	483	27 817	5 051	528	56 451	17 078	796	20 576	5 043	580	44 073
14	Total	63 458	4 641	101 141	19 438	1 242	189 920	54 869	4 553	91 068	21 009	1 471	172 970
15	Total	1 103 446	\$ 283 806	\$ 374 678	\$ 53 482	\$ 25 479	\$ 1 840 891	\$ 905 205	\$ 256 817	\$ 342 177	\$ 53 529	\$ 24 160	\$ 1 581 888
Par durée résiduelle des contrats													
16	Moins de 1 an	382 619	\$ 211 520	\$ 374 370	\$ 30 798	\$ 12 548	\$ 1 011 855	284 324	\$ 179 215	\$ 341 877	\$ 34 025	\$ 10 259	\$ 849 700
17	De 1 an à 5 ans	491 828	69 241	308	13 166	11 769	586 312	416 104	74 649	300	11 887	12 874	515 814
18	Plus de 5 ans	228 999	3 045	–	9 518	1 162	242 724	204 777	2 953	–	7 617	1 027	216 374
19	Total	1 103 446	\$ 283 806	\$ 374 678	\$ 53 482	\$ 25 479	\$ 1 840 891	\$ 905 205	\$ 256 817	\$ 342 177	\$ 53 529	\$ 24 160	\$ 1 581 888
Expositions aux produits autres que de détail par industrie													
Immobilier													
20	Résidentiel	29 552	\$ 2 636	\$ 2	\$ 627	\$ 1 617	\$ 34 434	27 872	\$ 2 702	\$ 1	\$ 336	\$ 1 586	\$ 32 497
21	Non résidentiel	47 220	5 599	22	2 354	504	55 699	41 878	6 108	11	1 412	462	49 871
22	Total des prêts immobiliers	76 772	8 235	24	2 981	2 121	90 133	69 750	8 810	12	1 748	2 048	82 368
23	Agriculture	8 433	343	8	96	28	8 908	8 024	269	6	48	29	8 376
24	Automobile	14 834	5 496	15	1 172	149	21 666	11 775	6 366	4	921	91	19 157
25	Services financiers	41 145	14 943	288 790	25 169	2 614	372 661	36 413	14 977	301 700	28 557	2 491	384 138
26	Alimentation, boissons et tabac	7 294	3 700	–	1 203	529	12 726	6 068	3 725	–	955	517	11 265
27	Foresterie	1 597	748	–	63	57	2 465	1 434	771	–	27	59	2 291
28	Gouvernements, entités du secteur public et éducation	358 593	5 346	82 240	13 271	5 880	465 330	209 103	5 345	37 443	13 651	5 710	271 252
29	Services de santé et services sociaux	22 021	2 064	263	392	2 395	27 135	18 406	2 169	131	257	2 073	23 036
30	Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	5 913	1 798	9	78	998	8 796	4 580	1 829	1	44	982	7 436
31	Métaux et mines	5 244	3 121	204	653	894	10 116	4 141	3 438	280	488	851	9 198
32	Pipelines, pétrole et gaz	12 173	12 460	1 907	1 732	1 702	29 974	9 504	12 340	56	1 479	1 529	24 908
33	Énergie et services publics	6 747	8 606	–	1 012	4 030	20 395	5 466	8 033	–	639	3 869	18 007
34	Services professionnels et autres	21 611	6 229	208	534	811	29 393	15 315	7 003	135	383	810	23 646
35	Commerce de détail	10 436	2 767	302	172	225	13 902	7 639	2 983	189	174	218	11 203
36	Fabrication – divers et vente de gros	13 988	7 761	111	517	481	22 858	10 656	8 109	117	420	448	19 750
37	Télécommunications, câblodistribution et médias	7 695	7 523	442	1 248	517	17 425	5 294	6 049	351	807	407	12 908
38	Transports	13 462	2 061	2	1 137	1 534	18 196	11 871	2 308	3	898	1 547	16 627
39	Autres	8 452	2 627	153	2 052	478	13 762	5 869	2 713	1 749	2 033	444	12 808
40	Total	636 410	\$ 95 828	\$ 374 678	\$ 53 482	\$ 25 443	\$ 1 185 841	441 308	\$ 97 237	\$ 342 177	\$ 53 529	\$ 24 123	\$ 958 374

¹ Les expositions brutes au risque de crédit sont présentées avant les éléments modérateurs du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des expositions de titrisation, des expositions sur actions, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² Les expositions brutes sur le montant non utilisé correspondent aux ECD, soit le montant qui n'est pas utilisé à l'heure actuelle, mais qui serait susceptible de l'être en cas de défaillance sur l'engagement de prêt sous-jacent.

Expositions brutes au risque de crédit¹ (suite)

(en millions de dollars)
À la date du bilan

N° de ligne	2019						
	T4						
	Montant utilisé	Montant inutilisé ²	Transactions assimilables aux pensions	Dérivés négociés hors Bourse	Divers – hors bilan	Total	
Par catégorie de contreparties							
Expositions aux produits de détail							
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	1	337 924	\$ 53 296	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 391 220
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	2	36 383	95 480	–	–	–	131 863
Autres expositions aux produits de détail	3	85 460	7 176	–	–	37	92 673
	4	459 767	155 952	–	–	37	615 756
Expositions aux produits autres que de détail							
Entreprises	5	216 546	87 484	195 536	19 766	17 047	536 379
Emprunteurs souverains	6	188 072	1 452	40 953	12 648	1 591	244 716
Banques	7	24 298	5 422	87 022	15 131	4 710	136 583
	8	428 916	94 358	323 511	47 545	23 348	917 678
Total	9	888 683	\$ 250 310	\$ 323 511	\$ 47 545	\$ 23 385	\$ 1 533 434
Par pays où le risque est assumé							
Canada	10	496 371	\$ 143 532	\$ 128 239	\$ 14 395	\$ 8 740	\$ 791 277
États-Unis	11	332 812	102 286	101 348	14 533	13 492	564 471
Autres pays							
Europe	12	37 926	3 772	72 219	13 964	606	128 487
Autres	13	21 574	720	21 705	4 653	547	49 199
	14	59 500	4 492	93 924	18 617	1 153	177 686
Total	15	888 683	\$ 250 310	\$ 323 511	\$ 47 545	\$ 23 385	\$ 1 533 434
Par durée résiduelle des contrats							
Moins de 1 an	16	286 615	\$ 174 570	\$ 323 457	\$ 25 755	\$ 9 543	\$ 819 940
De 1 an à 5 ans	17	401 333	72 519	54	11 987	12 946	498 839
Plus de 5 ans	18	200 735	3 221	–	9 803	896	214 655
Total	19	888 683	\$ 250 310	\$ 323 511	\$ 47 545	\$ 23 385	\$ 1 533 434
Expositions au risque de crédit autre que de détail par industrie							
Immobilier							
Résidentiel	20	26 681	\$ 2 400	\$ 1	\$ 305	\$ 1 428	\$ 30 815
Non résidentiel	21	40 853	6 261	9	1 394	540	49 057
Total des prêts immobiliers	22	67 534	8 661	10	1 699	1 968	79 872
Agriculture	23	7 601	368	4	37	21	8 031
Automobile	24	11 510	6 189	16	798	98	18 611
Services financiers	25	35 117	14 120	279 088	24 075	1 889	354 289
Alimentation, boissons et tabac	26	5 993	3 324	–	866	515	10 698
Foresterie	27	1 334	795	–	25	56	2 210
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	28	202 292	4 926	41 118	13 460	5 891	267 687
Services de santé et services sociaux	29	19 051	2 088	144	255	2 061	23 599
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	30	4 611	1 749	47	40	990	7 437
Métaux et mines	31	4 074	3 289	192	426	842	8 823
Pipelines, pétrole et gaz	32	9 370	11 954	356	1 365	1 423	24 468
Énergie et services publics	33	5 126	8 017	1	671	3 877	17 692
Services professionnels et autres	34	14 997	6 572	790	370	886	23 615
Commerce de détail	35	7 376	2 906	157	138	215	10 792
Fabrication – divers et vente de gros	36	10 782	8 269	9	413	409	19 882
Télécommunications, câblodistribution et médias	37	5 404	6 220	1	851	402	12 878
Transports	38	12 089	2 265	3	805	1 348	16 510
Autres	39	4 655	2 646	1 575	1 251	457	10 584
Total	40	428 916	\$ 94 358	\$ 323 511	\$ 47 545	\$ 23 348	\$ 917 678

¹ Les expositions brutes au risque de crédit sont présentées avant les éléments modérateurs du risque de crédit. Ce tableau ne tient pas compte des expositions de titrisation, des expositions sur actions, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² Les expositions brutes sur le montant non utilisé correspondent aux ECD, soit le montant qui n'est pas utilisé à l'heure actuelle mais qui serait susceptible de l'être en cas de défaillance sur l'engagement de prêt sous-jacent.

Approche standard – Exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit (ARC) (RC4)^{1, 2}

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T4							2020 T3											
Classes d'actifs	N° de ligne	Expositions avant prise en compte des FCEC ³ et des techniques ARC		Expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Actifs pondérés en fonction des risques ⁴	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁵	Expositions avant prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Actifs pondérés en fonction des risques ⁴	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁵							
		Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan			Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan									
Entreprises	1	11 774	\$ 364	\$ 11 774	\$ –	\$ 389	\$ 3,30	%	11 796	\$ 399	\$ 11 796	\$ –	\$ 420	\$ 3,56	%					
Emprunteurs souverains	2	1	–	1	–	–	–	–	1	–	1	–	–	–	–					
Banques	3	446	–	446	–	89	19,96		424	–	424	–	85	20,05						
Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	4	3 168	978	3 168	426	2 269	63,13		2 861	994	2 861	423	2 014	61,33						
Autres produits de détail	5	2 978	4 911	2 978	157	1 883	60,06		2 927	4 289	2 927	160	1 793	58,08						
Capitaux propres	6	4 599	2 597	4 599	1 299	4 009	67,97		5 497	2 959	5 497	1 480	5 160	73,96						
Autres actifs ⁶	7	27 204	–	27 204	–	21 383	78,60		27 120	–	27 120	–	20 778	76,62						
Total	8	50 170	\$ 8 850	\$ 50 170	\$ 1 882	\$ 30 022	\$ 57,68	%	50 626	\$ 8 641	\$ 50 626	\$ 2 063	\$ 30 250	\$ 57,41	%					
							2020 T2							2020 T1						
Classes d'actifs	N° de ligne	Expositions avant prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Actifs pondérés en fonction des risques ⁴	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁵	Expositions avant prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Actifs pondérés en fonction des risques ⁴	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁵							
		Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan			Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan									
Entreprises	9	130 324	\$ 60 350	\$ 130 324	\$ 29 961	\$ 141 109	\$ 88,04	%	104 184	\$ 60 298	\$ 104 184	\$ 30 701	\$ 124 609	\$ 92,38	%					
Emprunteurs souverains	10	170 947	190	170 947	96	10 417	6,09		115 148	486	115 148	243	9 007	7,81						
Banques	11	12 821	9 379	12 821	6 139	3 792	20,00		12 141	8 813	12 141	5 851	3 599	20,00						
Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	12	2 697	1 132	2 697	468	1 914	60,47		2 446	927	2 446	421	1 697	59,19						
Autres produits de détail	13	3 337	5 082	3 337	205	1 906	53,81		8 100	43 560	8 100	170	5 773	69,81						
Capitaux propres	14	5 715	3 079	5 715	1 539	5 362	73,92		5 646	3 008	5 646	1 504	5 371	75,12						
Autres actifs ⁶	15	29 462	–	29 462	–	21 665	73,54		23 211	–	23 211	–	19 408	83,62						
Total	16	355 303	\$ 79 212	\$ 355 303	\$ 38 408	\$ 186 165	\$ 47,28	%	270 876	\$ 117 092	\$ 270 876	\$ 38 890	\$ 169 464	\$ 54,71	%					
							2019 T4													
Classes d'actifs	N° de ligne	Expositions avant prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC		Actifs pondérés en fonction des risques ⁴	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁵													
		Montants au bilan	Montants hors bilan	Montants au bilan	Montants hors bilan															
Entreprises	17	104 187	\$ 59 407	\$ 104 187	\$ 30 136	\$ 123 740	\$ 92,12	%												
Emprunteurs souverains	18	104 282	260	104 282	130	8 245	7,90													
Banques	19	12 143	8 946	12 143	6 020	3 633	20,00													
Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	20	3 970	940	3 970	410	2 260	51,60													
Autres produits de détail	21	7 761	43 547	7 761	169	5 592	70,52													
Capitaux propres	22	4 544	2 890	4 544	1 445	4 155	69,38													
Autres actifs ⁶	23	19 796	–	19 796	–	15 625	78,93													
Total	24	256 683	\$ 115 990	\$ 256 683	\$ 38 310	\$ 163 250	\$ 55,34	%												

¹ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancées dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis.

² Ne tient compte ni des titrisations ni du RCC.

³ Facteurs de conversion en équivalent-crédit.

⁴ Actifs pondérés en fonction des risques calculés en fonction des expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC.

⁵ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage des expositions après prise en compte des FCEC et des techniques ARC.

⁶ Excluent les expositions assujetties à des déductions directes des fonds propres et à des déductions liées à un seuil.

Approche standard – Expositions par classe d'actifs et par coefficient de pondération des risques (RC5)^{1, 2}

(en millions de dollars)
À la date du bilan

N° de ligne		2020 T4									2020 T3																												
		Pondération des risques								Exposition totale au risque de crédit (après prise en compte des FCEC et des techniques ARC)	Pondération des risques								Exposition totale au risque de crédit (après prise en compte des FCEC et des techniques ARC)																				
		0 %	20 %	35 %	75 %	100 %	150 %	Autres			0 %	20 %	35 %	75 %	100 %	150 %	Autres																						
Classes d'actifs																																							
1	Entreprises	11 385	\$	–	\$	–	\$	–	\$	389	\$	–	\$	–	\$	–	\$	11 774	\$	11 376	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	420	\$	–	\$	–	\$	–	\$	11 796	\$
2	Emprunteurs souverains	–		1		–		–		–		–		–		–		1		–		1		–		–		–		–		–		–		1			
3	Banques	–		446		–		–		–		–		–		–		446		–		424		–		–		–		–		–		–		424			
4	Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	–		–		1 079		2 497		18		–		–		–		3 594		–		–		1 134		2 133		17		–		–		–		3 284			
5	Autres produits de détail	615		258		–		2 080		–		182		–		–		3 135		677		254		–		1 989		–		167		–		–		3 087			
6	Capitaux propres	1 963		191		–		–		3 744		–		–		–		5 898		1 974		169		–		–		–		4 834		–		–		6 977			
7	Autres actifs ³	7 154		–		–		–		19 934		–		–		116		27 204		7 606		–		–		–		–		19 404		–		110		–		27 120	
8	Total	21 117	\$	896	\$	1 079	\$	4 577	\$	24 085	\$	182	\$	116	\$	116	\$	52 052	\$	21 633	\$	848	\$	1 134	\$	4 122	\$	24 675	\$	167	\$	110	\$	110	\$	52 689	\$		
		2020 T2									2020 T1																												
		Pondération des risques								Exposition totale au risque de crédit (après prise en compte des FCEC et des techniques ARC)	Pondération des risques								Exposition totale au risque de crédit (après prise en compte des FCEC et des techniques ARC)																				
		0 %	20 %	35 %	75 %	100 %	150 %	Autres			0 %	20 %	35 %	75 %	100 %	150 %	Autres																						
Classes d'actifs																																							
9	Entreprises	17 358	\$	2 422	\$	–	\$	–	\$	140 268	\$	237	\$	–	\$	–	\$	160 285	\$	8 476	\$	2 393	\$	–	\$	–	\$	–	\$	123 787	\$	229	\$	–	\$	–	\$	134 885	\$
10	Emprunteurs souverains	118 957		52 086		–		–		–		–		–		–		171 043		70 356		45 035		–		–		–		–		–		–		–		115 391	
11	Banques	–		18 960		–		–		–		–		–		–		18 960		–		17 992		–		–		–		–		–		–		–		17 992	
12	Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	–		–		7		1 150		1 992		16		–		–		3 165		–		–		7		1 132		1 713		15		–		–		–		2 867	
13	Autres produits de détail	871		282		–		2 310		–		79		–		–		3 542		467		255		–		7 469		–		79		–		–		–		8 270	
14	Capitaux propres	2 051		181		–		–		5 022		–		–		–		7 254		1 950		166		–		–		–		5 034		–		–		–		7 150	
15	Autres actifs ³	7 995		1 333		–		–		20 024		–		110		–		29 462		5 337		–		–		–		–		17 741		–		133		–		23 211	
16	Total	147 232	\$	75 271	\$	1 150	\$	4 302	\$	165 330	\$	316	\$	110	\$	110	\$	393 711	\$	86 586	\$	65 848	\$	1 132	\$	9 182	\$	146 577	\$	308	\$	133	\$	133	\$	309 766	\$		
		2019 T4																																					
		Pondération des risques								Exposition totale au risque de crédit (après prise en compte des FCEC et des techniques ARC)																													
		0 %	20 %	35 %	75 %	100 %	150 %	Autres																															
Classes d'actifs																																							
17	Entreprises	8 748	\$	2 420	\$	–	\$	–	\$	122 959	\$	196	\$	–	\$	–	\$	134 323	\$																				
18	Emprunteurs souverains	63 186		41 226		–		–		–		–		–		–		104 412																					
19	Banques	–		18 163		–		–		–		–		–		–		18 163																					
20	Prêts hypothécaires résidentiels (clientèle de détail)	–		–		8		2 561		1 794		17		–		–		4 380																					
21	Autres produits de détail	380		251		–		7 209		–		90		–		–		7 930																					
22	Capitaux propres	1 941		161		–		–		3 887		–		–		–		5 989																					
23	Autres actifs ³	5 627		–		–		–		14 042		–		127		–		19 796																					
24	Total	79 882	\$	62 229	\$	2 561	\$	9 003	\$	140 905	\$	286	\$	127	\$	127	\$	294 993	\$																				

¹ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancées dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis.

² Ne tient compte ni des titrisations ni du RCC.

³ Exclut les expositions assujetties à des déductions directes des fonds propres et à des déductions liées à un seuil.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Entreprises^{1, 2}

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

		2020													
		T4													
N° de ligne		Fourchette de PD ³	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ⁴	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ⁴	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁶	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷	PA	Provisions
Canada ⁸	1	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB-	34 855	\$ 87 811	\$ 70,19	% 108 465	\$ 0,08	% 5 962	34,71	% 2,5	17 773	\$ 16,39	% 26	\$ 26
	2	De 0,15 à <0,25	BB+	17 053	9 290	68,09	19 096	0,20	1 993	23,45	2,3	4 825	25,27	9	
	3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	31 761	13 176	68,16	35 378	0,36	6 570	25,68	2,3	12 933	36,56	33	
	4	De 0,50 à <0,75	B+	10 215	4 006	70,61	11 851	0,69	2 400	29,94	2,4	6 674	56,32	24	
	5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	23 246	5 361	70,70	26 168	1,65	11 648	32,90	2,2	21 404	81,79	142	
	6	De 2,50 à <10,00	CCC+	2 672	2 056	46,66	3 418	9,82	482	35,88	2,2	5 491	160,65	120	
	7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	2 397	794	55,09	2 790	24,37	752	38,17	2,0	5 844	209,46	260	
	8	100,00 (défaillance)	Défaillance	538	77	47,68	562	100,00	270	57,50	1,8	1 308	232,74	311	
	9	Total		122 737	\$ 122 571	\$ 69,34	% 207 728	\$ 1,13	% 29 251	31,76	% 2,4	76 252	\$ 36,71	% 925	\$ 326
États-Unis ¹	10	De 0,00 à <0,15	% De AAA à A-	22 339	\$ 20 409	\$ 65,63	% 44 757	\$ 0,05	% 483	43,59	% 3,2	8 535	\$ 19,07	% 8	\$ 8
	11	De 0,15 à <0,25	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	
	12	De 0,25 à <0,50	BBB+	4 399	5 896	58,76	7 870	0,29	165	33,94	2,9	3 765	47,84	8	
	13	De 0,50 à <0,75	De BBB à BBB-	16 320	15 340	59,39	25 432	0,72	1 437	36,81	3,0	19 482	76,60	67	
	14	De 0,75 à <2,50	De BB+ à B	43 502	23 591	58,49	56 480	1,30	11 175	37,06	3,2	53 755	95,18	274	
	15	De 2,50 à <10,00	B-	13 044	2 168	59,04	6 119	4,70	1 773	37,88	3,1	8 448	138,06	109	
	16	De 10,00 à <100,00	De CCC+ à CC et moins	5 622	1 221	45,48	6 171	27,46	842	42,07	3,0	14 851	240,66	700	
	17	100,00 (défaillance)	Défaillance	324	155	42,84	390	100,00	200	70,88	2,6	2 931	751,54	60	
	18	Total		105 550	\$ 68 780	\$ 60,58	% 147 219	\$ 2,26	% 16 067	39,17	% 3,1	111 767	\$ 75,92	% 1 226	\$ 69
		2020													
		T3													
Canada ⁸	19	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB-	36 672	\$ 85 833	\$ 70,24	% 108 180	\$ 0,08	% 6 034	34,82	% 2,5	18 493	\$ 17,09	% 26	\$ 26
	20	De 0,15 à <0,25	BB+	17 718	8 750	68,02	19 207	0,20	2 025	24,10	2,5	5 149	26,81	9	
	21	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	32 713	12 965	68,44	36 454	0,36	6 799	27,25	2,4	14 302	39,23	36	
	22	De 0,50 à <0,75	B+	9 357	3 193	69,02	10 725	0,69	2 296	28,79	2,4	5 797	54,05	21	
	23	De 0,75 à <2,50	De B à B-	21 748	5 610	70,57	25 182	1,67	11 469	33,99	2,2	21 474	85,28	142	
	24	De 2,50 à <10,00	CCC+	2 300	987	46,09	2 575	9,82	432	40,62	2,4	4 706	182,76	103	
	25	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	2 427	787	58,86	2 827	25,15	720	37,07	1,9	5 742	203,11	265	
	26	100,00 (défaillance)	Défaillance	782	161	42,63	835	100,00	262	55,27	1,8	1 414	169,34	495	
	27	Total		123 717	\$ 118 286	\$ 69,55	% 205 985	\$ 1,24	% 29 225	32,25	% 2,4	77 077	\$ 37,42	% 1 097	\$ 509
États-Unis ¹	28	De 0,00 à <0,15	% De AAA à A-	21 384	\$ 25 237	\$ 64,63	% 47 249	\$ 0,05	% 507	44,58	% 3,2	9 307	\$ 19,70	% 9	\$ 9
	29	De 0,15 à <0,25	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	
	30	De 0,25 à <0,50	BBB+	4 628	6 971	59,66	8 793	0,29	174	34,32	2,8	4 227	48,07	9	
	31	De 0,50 à <0,75	De BBB à BBB-	19 671	14 103	58,57	27 934	0,72	1 596	36,52	3,0	21 372	76,51	73	
	32	De 0,75 à <2,50	De BB+ à B	46 174	23 577	58,63	59 168	1,28	11 125	37,49	3,3	56 867	96,11	286	
	33	De 2,50 à <10,00	B-	11 625	2 037	58,20	5 517	4,70	1 645	37,13	3,2	7 559	137,01	96	
	34	De 10,00 à <100,00	De CCC+ à CC et moins	5 289	1 010	45,60	4 310	29,60	638	43,07	3,0	10 347	240,07	532	
	35	100,00 (défaillance)	Défaillance	341	109	41,28	386	100,00	195	71,42	2,8	2 850	738,34	61	
	36	Total		109 112	\$ 73 044	\$ 60,57	% 153 357	\$ 1,91	% 15 871	39,54	% 3,2	112 529	\$ 73,38	% 1 066	\$ 66

¹ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancées a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis. Étant donné la taille des portefeuilles et les paramètres uniques liés au risque de crédit, les catégories d'actifs du Siège social ont été présentées séparément. Les distributions des catégories d'actifs Banques et Emprunteurs souverains ainsi que les risques connexes ne varient pas considérablement d'un portefeuille à l'autre. Par conséquent, ces catégories d'actifs sont présentées sur une base consolidée et indiquent les notations canadiennes par rapport aux notations externes.

² Excluent les expositions aux contreparties (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

³ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

⁴ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁵ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁶ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques, et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁷ Total des actifs pondérés en fonction des risques par rapport à l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁸ Comprend les secteurs Services de détail au Canada, Services bancaires de gros et Siège social.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Entreprises¹ (suite)

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020																									
		T2																									
Fourchette de PD ²		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ³		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁵		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions	
1	2	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	26 835	\$ 67 212	\$ 70,53	%	86 727	\$	0,06	%	3 793	36,41	%	2,5	14 207	\$	16,38	%	18	\$						
2	3	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	35 111	21 098	68,87		43 316		0,19		4 343	27,11		2,6	12 704		29,33		21							
3	4	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	36 184	12 548	68,99		40 242		0,37		6 895	26,65		2,3	15 748		39,13		40							
4	5	De 0,50 à <0,75	B+	9 475	3 497	68,75		11 167		0,71		2 267	28,82		2,4	6 183		55,37		23							
5	6	De 0,75 à <2,50	De B à B-	24 685	4 999	69,82		27 598		1,77		11 834	31,21		2,3	21 989		79,68		150							
6	7	De 2,50 à <10,00	CCC+	2 787	1 293	47,43		3 254		9,97		340	35,77		2,5	5 303		162,97		116							
7	8	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	2 321	917	59,28		2 750		23,02		672	31,38		1,8	4 703		171,02		200							
8	9	100,00 (défaillance)	Défaillance	743	158	34,93		788		100,00		251	52,29		1,7	1 880		238,58		404							
Total				138 141	\$ 111 722	\$ 69,55	%	215 842	\$	1,20	%	29 584	31,65	%	2,5	82 717	\$	38,32	%	972	\$		426	\$			
														2020													
														T1													
Fourchette de PD ²		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ³		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁵		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions	
10	11	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	23 162	\$ 70 558	\$ 70,12	%	84 464	\$	0,06	%	3 868	35,69	%	2,7	13 923	\$	16,48	%	17	\$						
11	12	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	29 879	20 882	69,30		37 967		0,18		4 517	26,89		2,9	11 223		29,56		19							
12	13	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	30 962	11 073	68,87		34 314		0,37		7 076	26,76		2,6	13 633		39,73		35							
13	14	De 0,50 à <0,75	B+	9 196	2 725	70,08		10 567		0,71		2 247	27,82		2,4	5 620		53,18		21							
14	15	De 0,75 à <2,50	De B à B-	20 331	4 563	69,63		22 956		1,70		11 808	33,73		2,3	19 445		84,71		131							
15	16	De 2,50 à <10,00	CCC+	1 165	166	47,83		1 220		9,97		306	38,89		2,0	2 124		174,10		47							
16	17	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	1 449	497	67,79		1 740		24,79		610	31,47		1,7	2 978		171,15		137							
17	18	100,00 (défaillance)	Défaillance	450	65	35,10		463		100,00		223	50,99		2,0	1 171		252,92		172							
Total				116 594	\$ 110 529	\$ 69,75	%	193 691	\$	0,89	%	29 805	31,74	%	2,6	70 117	\$	36,20	%	579	\$		196	\$			
														2019													
														T4													
Fourchette de PD ²		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ³		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁵		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions	
19	20	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	21 918	\$ 68 309	\$ 69,98	%	81 702	\$	0,06	%	3 924	35,98	%	2,7	13 308	\$	16,29	%	16	\$						
20	21	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	30 320	20 420	69,20		37 867		0,19		4 563	25,99		2,8	10 742		28,37		18							
21	22	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	29 442	10 635	68,73		32 641		0,37		6 989	27,30		2,6	12 996		39,81		33							
22	23	De 0,50 à <0,75	B+	8 814	2 434	70,10		10 044		0,71		2 192	29,08		2,3	5 547		55,23		21							
23	24	De 0,75 à <2,50	De B à B-	18 849	4 265	69,80		21 154		1,70		11 736	34,20		2,3	18 196		86,02		123							
24	25	De 2,50 à <10,00	CCC+	1 081	420	62,95		1 300		9,97		279	30,09		1,9	1 741		133,92		39							
25	26	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	1 541	314	56,09		1 636		24,52		601	37,34		1,8	3 323		203,12		148							
26	27	100,00 (défaillance)	Défaillance	351	39	44,97		361		100,00		202	45,26		1,4	1 072		296,95		107							
Total				112 316	\$ 106 836	\$ 69,63	%	186 705	\$	0,84	%	29 610	31,85	%	2,6	66 925	\$	35,85	%	505	\$		130	\$			

¹ Excluent les expositions aux contreparties (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques, et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques par rapport à l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Emprunteurs souverains^{1, 2}

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020																											
		T4																											
		Fourchette de PD ³		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ⁴		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ⁴		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁶		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷		PA		Provisions	
1		De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB-	415 201	\$	3 720	\$	77,25	%	500 052 ⁸	\$	0,01	%	1 066	9,84	%	2,1	3 432	\$	0,69	%	2	\$					
2		De 0,15 à <0,25		BB+	47						25		0,20		2	13,69		1,0	2		8,00								
3		De 0,25 à <0,50		De BB à BB-	660						660		0,29		1	11,12		1,0	66		10,00								
4		De 0,50 à <0,75		B+																									
5		De 0,75 à <2,50		De B à B-									2,23		2	33,75		2,5											
6		De 2,50 à <10,00		CCC+	1 077		1	100,00			1	4,70	1		1			3,3											
7		De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins																									
8		100,00 (défaillance)		Défaillance																									
9		Total			416 985	\$	3 721	\$	77,26	%	500 738	\$	0,01	%	1 071	9,84	%	2,0	3 500	\$	0,70	%	2	\$					
		2020																											
		T3																											
		Fourchette de PD ³		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ⁴		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ⁴		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁶		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷		PA		Provisions	
10		De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB-	396 723	\$	3 858	\$	76,74	%	482 527 ⁸	\$	0,01	%	1 063	9,82	%	2,1	3 322	\$	0,69	%	2	\$					
11		De 0,15 à <0,25		BB+	69						32		0,20		1	13,60		1,0	3		9,38								
12		De 0,25 à <0,50		De BB à BB-																									
13		De 0,50 à <0,75		B+																									
14		De 0,75 à <2,50		De B à B-									2,23		2	33,75		2,5											
15		De 2,50 à <10,00		CCC+	1 099		1	100,00			1	4,70	1		1			3,6											
16		De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins																									
17		100,00 (défaillance)		Défaillance																									
18		Total			397 891	\$	3 859	\$	76,75	%	482 560	\$	0,01	%	1 064	9,82	%	2,1	3 325	\$	0,69	%	2	\$					
		2020																											
		T2																											
		Fourchette de PD ³		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ⁴		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ⁴		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁶		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années)		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷		PA		Provisions	
19		De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB	170 892	\$	3 648	\$	77,31	%	256 622 ⁸	\$	0,01	%	114	8,80	%	1,5	750	\$	0,29	%	1	\$					
20		De 0,15 à <0,25		De BBB- à BB+	67						42		0,22		1	12,80		1,0	4		9,52								
21		De 0,25 à <0,50		De BB à BB-																									
22		De 0,50 à <0,75		B+																									
23		De 0,75 à <2,50		De B à B-									2,27		2	34,00		2,5											
24		De 2,50 à <10,00		CCC+																									
25		De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins																									
26		100,00 (défaillance)		Défaillance																									
27		Total			170 959	\$	3 648	\$	77,31	%	256 664	\$	0,01	%	114	8,80	%	1,5	754	\$	0,29	%	1	\$					

¹ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancées a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis. Étant donné la taille des portefeuilles et les paramètres uniques liés au risque de crédit, les catégories d'actifs du Siège social ont été présentées séparément. Les distributions des catégories d'actifs Banques et Emprunteurs souverains ainsi que les risques connexes ne varient pas considérablement d'un portefeuille à l'autre. Par conséquent, ces catégories d'actifs sont présentées sur une base consolidée et indiquent les notations canadiennes par rapport aux notations externes.

² Exclut les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

³ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

⁴ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁵ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁶ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁷ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁸ Comprend les expositions garanties par l'immobilier résidentiel assurées par un gouvernement (SCHL). Pour établir l'exposition avant prise en compte des techniques ARC, ces expositions sont comprises dans la catégorie Garanties par l'immobilier résidentiel – assurées.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Emprunteurs souverains¹ (suite)

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020 T1													
		Fourchette de PD ²	Notation externe	Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions
1		De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	79 596	\$ 3 805	\$ 75,98	% 166 751 ⁷	\$ 0,01	% 114	12,13	% 1,8	640	\$ 0,38	% 1	\$
2		De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	68	–	–	39	0,22	1	12,80	1,0	4	10,26	–	–
3		De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
4		De 0,50 à <0,75	B+	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
5		De 0,75 à <2,50	De B à B-	–	–	–	–	2,27	3	34,00	2,5	–	–	–	–
6		De 2,50 à <10,00	CCC+	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
7		De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
8		100,00 (défaillance)	Défaillance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
9		Total		79 664	\$ 3 805	\$ 75,98	% 166 790	\$ 0,01	% 116	12,13	% 1,8	644	\$ 0,39	% 1	\$ –
		2019 T4													
10		De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	83 746	\$ 3 828	\$ 76,07	% 172 814 ⁷	\$ 0,01	% 122	11,94	% 1,8	663	\$ 0,38	% 1	\$
11		De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	44	–	–	39	0,22	1	12,80	1,0	4	10,26	–	–
12		De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
13		De 0,50 à <0,75	B+	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
14		De 0,75 à <2,50	De B à B-	–	–	–	–	2,27	1	34,00	2,5	–	–	–	–
15		De 2,50 à <10,00	CCC+	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
16		De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
17		100,00 (défaillance)	Défaillance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
18		Total		83 790	\$ 3 828	\$ 76,07	% 172 853	\$ 0,01	% 122	11,94	% 1,8	667	\$ 0,39	% 1	\$ –

¹ Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprend les expositions garanties par l'immobilier résidentiel assurées par un gouvernement (SCHL). Pour établir l'exposition avant prise en compte des techniques ARC, ces expositions sont comprises dans la catégorie Garanties par l'immobilier résidentiel – assurées.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Banques^{1, 2}

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de
ligne

		2020 T4													
Fourchette de PD ³		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ⁴	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ⁴	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁶	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷	PA	Provisions
1	De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB-	25 774	\$ 15 750	\$ 71,17	% 37 520	\$ 0,04	% 1 063	28,61	% 2,5	4 375	\$ 11,66	% 5	\$
2	De 0,15 à <0,25		BB+	139	510	68,33	487	0,20	7	7,02	1,3	29	5,95	–	–
3	De 0,25 à <0,50		De BB à BB-	1 025	690	87,94	1 107	0,31	47	18,85	1,7	254	22,94	1	–
4	De 0,50 à <0,75		B+	268	3	57,03	268	0,72	34	40,50	4,4	259	96,64	1	–
5	De 0,75 à <2,50		De B à B-	182	12	62,20	180	1,14	40	56,64	4,1	270	150,00	1	–
6	De 2,50 à <10,00		CCC+	1	–	57,10	1	4,70	3	66,10	2,6	3	300,00	–	–
7	De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins	50	13	100,00	63	17,75	2	23,77	4,9	91	144,44	3	–
8	100,00 (défaillance)		Défaillance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
9	Total			27 439	\$ 16 978	\$ 71,78	% 39 626	\$ 0,09	% 1 185	28,28	% 2,5	5 281	\$ 13,33	% 11	\$ –

		2020 T3													
Fourchette de PD ³		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ⁴	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ⁴	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁶	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷	PA	Provisions
10	De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB-	22 802	\$ 14 528	\$ 71,84	% 33 812	\$ 0,04	% 1 055	27,47	% 2,6	4 059	\$ 12,00	% 4	\$
11	De 0,15 à <0,25		BB+	189	512	68,24	484	0,20	8	6,57	1,4	28	5,79	–	–
12	De 0,25 à <0,50		De BB à BB-	781	509	92,94	741	0,32	37	17,73	2,0	182	24,56	–	–
13	De 0,50 à <0,75		B+	480	198	57,08	590	0,70	30	35,36	3,2	432	73,22	1	–
14	De 0,75 à <2,50		De B à B-	143	8	65,62	147	1,35	45	60,70	3,8	235	159,86	1	–
15	De 2,50 à <10,00		CCC+	–	14	99,03	13	4,70	2	14,97	4,7	8	61,54	–	–
16	De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
17	100,00 (défaillance)		Défaillance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
18	Total			24 395	\$ 15 769	\$ 72,24	% 35 787	\$ 0,07	% 1 165	27,24	% 2,6	4 944	\$ 13,82	% 6	\$ –

		2020 T2													
Fourchette de PD ³		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ⁴	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ⁴	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁵	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁶	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁷	PA	Provisions
19	De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB	11 976	\$ 5 402	\$ 74,96	% 16 675	\$ 0,04	% 356	31,00	% 1,7	1 634	\$ 9,80	% 2	\$
20	De 0,15 à <0,25		De BBB- à BB+	578	763	63,89	841	0,17	36	9,57	1,9	69	8,20	–	–
21	De 0,25 à <0,50		De BB à BB-	565	–	–	144	0,46	5	12,82	1,0	29	20,14	–	–
22	De 0,50 à <0,75		B+	3	–	–	–	0,71	2	12,80	1,0	–	–	–	–
23	De 0,75 à <2,50		De B à B-	42	6	67,02	44	1,48	23	79,42	1,7	76	172,73	–	–
24	De 2,50 à <10,00		CCC+	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
25	De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
26	100,00 (défaillance)		Défaillance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
27	Total			13 164	\$ 6 171	\$ 73,58	% 17 704	\$ 0,05	% 405	29,95	% 1,7	1 808	\$ 10,21	% 2	\$ –

¹ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancées a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis. Étant donné la taille des portefeuilles et les paramètres uniques liés au risque de crédit, les catégories d'actifs du Siège social ont été présentées séparément. Les distributions des catégories d'actifs Banques et Emprunteurs souverains ainsi que les risques connexes ne varient pas considérablement d'un portefeuille à l'autre. Par conséquent, ces catégories d'actifs sont présentées sur une base consolidée et indiquent les notations canadiennes par rapport aux notations externes.

² Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

³ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

⁴ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁵ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁶ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁷ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Banques¹ (suite)

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020																								
		T1																								
		Fourchette de PD ²		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions									
1		De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB	12 596	\$	5 366	\$	76,05	%	17 139	\$	0,04	%	353	34,68	%	1,5	1 614	\$	9,42	%	2	\$		
2		De 0,15 à <0,25		De BBB- à BB+	338		715		66,38		764		0,16		35	9,87		1,9	65		8,51					
3		De 0,25 à <0,50		De BB à BB-	562		1		23,76		149		0,46		7	12,85		1,0	29		19,46					
4		De 0,50 à <0,75		B+	26		5		68,30		29		0,71		3	93,18		2,1	49		168,97					
5		De 0,75 à <2,50		De B à B-	5		1		60,29		5		2,01		19	25,32		1,8	3		60,00					
6		De 2,50 à <10,00		CCC+	–		–		–		–		–		–	–		–	–		–					
7		De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins	–		–		–		–		–		–	–		–	–		–					
8		100,00 (défaillance)		Défaillance	–		–		–		–		–		–	–		–	–		–					
9		Total			13 527	\$	6 088	\$	74,89	%	18 086	\$	0,05	%	403	33,55	%	1,6	1 760	\$	9,73	%	2	\$	–	\$
		2019																								
		T4																								
		Fourchette de PD ²		Notation externe		Expositions brutes au bilan initiales ³	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ³	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ⁴	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁵	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions									
10		De 0,00 à <0,15	%	De AAA à BBB	11 208	\$	4 787	\$	76,00	%	15 344	\$	0,04	%	346	33,53	%	1,5	1 447	\$	9,43	%	2	\$		
11		De 0,15 à <0,25		De BBB- à BB+	380		711		66,09		744		0,16		34	8,94		2,0	55		7,39					
12		De 0,25 à <0,50		De BB à BB-	538		–		–		147		0,46		6	13,00		1,0	29		19,73					
13		De 0,50 à <0,75		B+	26		7		66,76		30		0,71		6	89,55		2,3	50		166,67					
14		De 0,75 à <2,50		De B à B-	2		1		60,27		2		1,64		16	26,45		1,6	1		50,00					
15		De 2,50 à <10,00		CCC+	–		–		–		–		–		–	–		–	–		–					
16		De 10,00 à <100,00		De CCC à CC et moins	–		–		–		–		–		–	–		–	–		–					
17		100,00 (défaillance)		Défaillance	–		–		–		–		–		–	–		–	–		–					
18		Total			12 154	\$	5 506	\$	74,71	%	16 267	\$	0,05	%	393	32,32	%	1,6	1 582	\$	9,73	%	2	\$	–	\$

¹ Excluent les expositions aux RCC (de dérivés et de transactions assimilables aux pensions).

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

⁴ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁵ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

N° de ligne		2020 T4													
À la date du bilan		Fourchette de PD ¹		Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions
Services de détail au Canada – assurés ^{7,8}	1	De 0,00 à <0,15	%	50 985	\$ 18 067	51,38	6 310	0,07	363 477	7,72		89	1,41	–	\$
	2	De 0,15 à <0,25		10 335	415	45,26	2 333	0,20	52 440	8,67		87	3,73	–	
	3	De 0,25 à <0,50		7 887	180	45,86	1 852	0,32	48 964	8,94		99	5,35	1	
	4	De 0,50 à <0,75		5 819	361	51,67	1 289	0,52	22 547	8,75		95	7,37	1	
	5	De 0,75 à <2,50		6 514	74	47,10	1 137	1,29	26 478	8,56		148	13,02	1	
	6	De 2,50 à <100,00		2 070	15	43,99	351	5,90	11 883	7,50		97	27,64	2	
	7	De 10,00 à <100,00		613	–	–	89	23,43	3 808	6,52		33	37,08	1	
	8	100,00 (défaillance)		266	–	–	31	100,00	1 430	7,04		29	93,55	–	
	9	Total		84 489	19 112	51,18	13 392	0,81	531 027	8,21		677	5,06	6	23
Services de détail au Canada – non assurés ⁷	10	De 0,00 à <0,15		144 156	66 043	49,32	176 726	0,06	736 546	20,50		5 739	3,25	21	
	11	De 0,15 à <0,25		32 403	3 642	44,50	34 024	0,19	120 121	24,59		3 472	10,20	16	
	12	De 0,25 à <0,50		20 546	1 568	44,53	21 244	0,31	88 827	24,61		3 058	14,39	16	
	13	De 0,50 à <0,75		9 706	1 157	50,03	10 285	0,52	32 018	25,64		2 226	21,64	14	
	14	De 0,75 à <2,50		10 908	710	49,61	11 260	1,25	35 969	25,21		4 224	37,51	35	
	15	De 2,50 à <100,00		2 775	65	46,59	2 805	5,90	12 518	19,91		2 018	71,94	32	
	16	De 10,00 à <100,00		947	8	70,99	952	26,70	4 483	15,90		840	88,24	41	
	17	100,00 (défaillance)		351	–	–	351	100,00	1 457	21,93		743	211,68	21	
	18	Total		221 792	73 193	48,99	257 647	0,46	1 031 939	21,77		22 320	8,66	196	42
Services de détail aux États-Unis – non assurés ⁷	19	De 0,00 à <0,15		26 178	12 271	65,80	34 252	0,06	122 011	29,38		1 622	4,74	6	
	20	De 0,15 à <0,25		6 430	568	41,45	6 666	0,19	24 669	29,50		814	12,21	4	
	21	De 0,25 à <0,50		4 940	986	55,24	5 485	0,32	26 865	31,93		1 058	19,29	6	
	22	De 0,50 à <0,75		3 139	384	49,24	3 328	0,52	9 544	33,06		935	28,09	6	
	23	De 0,75 à <2,50		5 439	411	46,77	5 631	1,25	18 552	34,47		2 949	52,37	25	
	24	De 2,50 à <100,00		1 123	79	19,59	1 139	5,74	6 515	33,49		1 370	120,28	21	
	25	De 10,00 à <100,00		450	18	12,49	452	26,59	2 928	32,44		824	182,30	38	
	26	100,00 (défaillance)		694	–	–	694	100,00	3 616	28,59		400	57,64	167	
	27	Total		48 393	14 717	62,87	57 647	1,77	214 700	30,44		9 972	17,30	273	71
Total des expositions garanties par l'immobilier	28		354 674	\$ 107 022	\$ 51,29	% 328 686	\$ 0,72	% 1 777 666	22,48	%	32 969	\$ 10,03	% 475	\$ 136	\$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

⁸ Comprend les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

N° de ligne		2020													
		T3													
À la date du bilan		Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
Services de détail au Canada – assurées^{7,8}		1	De 0,00 à <0,15	\$ 51 535	\$ 18 623	51,51	6 629	373 039	7,77		94	1,42	–		
		2	De 0,15 à <0,25	9 985	449	46,16	2 052	50 762	8,71		75	3,65	–		
		3	De 0,25 à <0,50	8 365	191	45,13	1 771	52 722	8,83		93	5,25	–		
		4	De 0,50 à <0,75	5 432	64	44,01	1 048	19 282	8,69		77	7,35	–		
		5	De 0,75 à <2,50	6 736	49	45,04	1 143	26 859	8,49		146	12,77	1		
		6	De 2,50 à <10,00	1 929	1	65,15	341	11 179	7,39		91	26,69	1		
		7	De 10,00 à <100,00	642	–	–	97	3 866	6,27		35	36,08	1		
		8	100,00 (défaillance)	257	–	–	28	100,00	6,72		25	89,29	–		
		9	Total	84 881	19 377	51,28	13 109	539 116	8,18		636	4,85	3	24	
Services de détail au Canada – non assurées⁷		10	De 0,00 à <0,15	137 972	66 318	49,82	171 015	734 330	21,02		5 632	3,29	20		
		11	De 0,15 à <0,25	28 121	3 466	44,64	29 668	108 214	25,11		3 076	10,37	14		
		12	De 0,25 à <0,50	22 632	1 679	44,38	23 377	100 706	24,63		3 350	14,33	18		
		13	De 0,50 à <0,75	9 942	662	44,60	10 238	25 814	26,48		2 286	22,33	14		
		14	De 0,75 à <2,50	11 006	414	49,15	11 210	35 656	25,99		4 327	38,60	36		
		15	De 2,50 à <10,00	2 570	37	58,28	2 591	11 528	21,02		1 966	75,88	31		
		16	De 10,00 à <100,00	793	4	73,29	796	3 947	17,24		767	96,36	42		
		17	100,00 (défaillance)	373	–	–	373	100,00	22,08		809	216,89	21		
		18	Total	213 409	72 580	49,41	249 268	1 021 781	22,28		22 213	8,91	196	48	
Services de détail aux États-Unis – non assurées⁷		19	De 0,00 à <0,15	24 881	12 134	66,02	32 891	118 258	30,71		1 699	5,17	6		
		20	De 0,15 à <0,25	6 711	563	42,96	6 953	27 277	30,51		876	12,60	4		
		21	De 0,25 à <0,50	5 159	1 166	57,34	5 828	29 373	34,52		1 220	20,93	7		
		22	De 0,50 à <0,75	3 217	253	39,92	3 318	9 543	34,07		961	28,96	6		
		23	De 0,75 à <2,50	5 799	462	49,33	6 027	18 689	35,21		3 183	52,81	26		
		24	De 2,50 à <10,00	1 268	216	49,60	1 375	7 364	34,50		1 653	120,22	25		
		25	De 10,00 à <100,00	455	15	13,77	457	30 78	33,99		828	181,18	48		
		26	100,00 (défaillance)	714	–	–	714	100,00	26,95		679	95,10	141		
		27	Total	48 204	14 809	63,20	57 563	217 370	31,81		11 099	19,28	263	70	
Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel		28		346 494	\$ 106 766	\$ 51,66	% 319 940	\$ 1 778 267	23,15	%	33 948	\$ 10,61	% 462	\$ 142	

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprendent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

⁸ Comprendent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

N° de ligne		2020 T2																										
		Fourchette de PD ¹		Expositions brutes au bilan initiales ²		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions		
Services de détail au Canada – assurées^{7, 8}		1	De 0,00 à <0,15	%	50 377	\$	18 590	\$	51,32	%	6 382	\$	0,07	%	369 418		7,09	%	84	\$	1,32	%	–	\$	–	\$	–	\$
		2	De 0,15 à <0,25		11 030		475		45,34		2 207		0,20		58 753		7,83		72		3,26		–		–		–	
		3	De 0,25 à <0,50		8 780		202		45,14		1 769		0,32		55 228		8,17		86		4,86		–		–		–	
		4	De 0,50 à <0,75		5 819		62		44,43		1 174		0,51		19 741		8,36		83		7,07		–		–		–	
		5	De 0,75 à <2,50		7 268		54		44,63		1 191		1,29		29 494		8,00		145		12,17		–		–		–	
		6	De 2,50 à <10,00		2 037		1		53,94		353		5,87		12 130		6,97		90		25,50		–		–		–	
		7	De 10,00 à <100,00		676		–		–		101		26,82		3 970		5,64		32		31,68		–		–		–	
		8	100,00 (défaillance)		198		–		–		24		100,00		1 091		6,68		21		87,50		–		–		–	
		9	Total		86 185		19 384		51,07		13 201		0,81		549 825		7,54		613		4,64		–		–		16	
Services de détail au Canada – non assurées⁷		10	De 0,00 à <0,15		127 689		64 264		49,96		159 796		0,06		700 931		20,96		5 373		3,36		–		–		–	
		11	De 0,15 à <0,25		33 409		3 550		44,92		35 004		0,19		127 365		23,57		3 392		9,69		–		–		–	
		12	De 0,25 à <0,50		19 849		1 793		45,42		20 663		0,31		95 118		26,32		3 216		15,56		–		–		–	
		13	De 0,50 à <0,75		11 609		767		45,31		11 956		0,51		30 147		26,94		2 713		22,69		–		–		–	
		14	De 0,75 à <2,50		12 324		482		49,92		12 564		1,24		39 820		26,78		5 017		39,93		–		–		–	
		15	De 2,50 à <10,00		2 643		42		56,81		2 667		5,62		12 533		22,06		2 092		78,44		–		–		–	
		16	De 10,00 à <100,00		839		8		74,05		846		28,72		3 946		17,86		840		99,29		–		–		–	
		17	100,00 (défaillance)		256		–		–		256		100,00		1 111		22,33		552		215,63		–		–		–	
		18	Total		208 618		70 906		49,55		243 752		0,45		1 010 961		22,39		23 195		9,52		202		–		35	
Services de détail aux États-Unis – non assurées⁷		19	De 0,00 à <0,15		24 932		12 648		66,07		33 288		0,07		119 863		31,25		1 732		5,20		–		–		–	
		20	De 0,15 à <0,25		7 179		751		47,97		7 539		0,19		26 744		31,29		979		12,99		–		–		–	
		21	De 0,25 à <0,50		5 245		766		52,00		5 644		0,32		27 639		32,91		1 114		19,74		–		–		–	
		22	De 0,50 à <0,75		3 525		260		38,83		3 626		0,52		9 934		34,36		1 060		29,23		–		–		–	
		23	De 0,75 à <2,50		6 010		594		51,97		6 319		1,26		19 853		35,30		3 381		53,51		–		–		–	
		24	De 2,50 à <10,00		1 259		101		13,70		1 273		5,61		7 172		35,59		1 619		127,18		–		–		–	
		25	De 10,00 à <100,00		474		23		9,03		476		25,20		3 171		33,02		890		186,97		–		–		–	
		26	100,00 (défaillance)		721		–		–		721		100,00		3 813		27,40		698		96,81		–		–		–	
		27	Total		49 345		15 143		63,00		58 886		1,81		218 189		32,30		11 473		19,48		260		–		72	
Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel		28			344 148	\$	105 433	\$	51,76	%	315 839	\$	0,72	%	1 778 975		23,31	%	35 281	\$	11,17	%	467	\$	–	\$	123	\$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprendent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

⁸ Comprendent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

N° de ligne		2020													
		T1													
À la date du bilan		Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
Services de détail au Canada – assurées^{7,8}	1	De 0,00 à <0,15	51 681	18 959	51,19	6 610	0,07	380 428	7,09		87	1,32			
	2	De 0,15 à <0,25	11 279	515	45,31	2 228	0,19	60 658	7,90		73	3,28			
	3	De 0,25 à <0,50	8 745	236	44,71	1 824	0,32	56 048	8,17		88	4,82			
	4	De 0,50 à <0,75	5 767	84	42,68	1 163	0,51	19 599	8,22		80	6,88			
	5	De 0,75 à <2,50	7 196	80	43,06	1 166	1,27	29 247	7,99		141	12,09	1		
	6	De 2,50 à <10,00	2 055	8	51,73	360	5,97	12 083	6,80		90	25,00	1		
	7	De 10,00 à <100,00	677	2	76,61	101	25,95	4 116	5,74		33	32,67	1		
	8	100,00 (défaillance)	193	–	–	28	100,00	1 108	6,51		24	85,71	–		
	9	Total	87 593	19 884	50,90	13 480	0,82	563 287	7,52		616	4,57	3	16	
Services de détail au Canada – non assurées⁷	10	De 0,00 à <0,15	126 384	63 153	49,97	157 940	0,06	696 107	21,13		5 318	3,37	20		
	11	De 0,15 à <0,25	32 876	3 516	46,24	34 502	0,19	125 036	24,27		3 447	9,99	17		
	12	De 0,25 à <0,50	18 985	1 642	45,62	19 734	0,31	90 108	26,56		3 111	15,76	16		
	13	De 0,50 à <0,75	10 773	647	45,97	11 070	0,52	29 198	26,70		2 494	22,53	15		
	14	De 0,75 à <2,50	11 881	454	47,96	12 099	1,24	38 240	26,61		4 779	39,50	40		
	15	De 2,50 à <10,00	2 565	38	54,19	2 585	5,67	12 066	21,81		2 013	77,87	32		
	16	De 10,00 à <100,00	827	5	68,69	831	28,92	3 934	17,73		818	98,44	44		
	17	100,00 (défaillance)	220	–	–	220	100,00	1 023	21,41		437	198,84	14		
	18	Total	204 511	69 455	49,63	238 981	0,43	995 712	22,56		22 417	9,38	198	28	
Services de détail aux États-Unis – non assurées⁷	19	De 0,00 à <0,15	24 628	12 699	66,13	33 026	0,06	124 202	31,53		1 688	5,11	6		
	20	De 0,15 à <0,25	6 065	570	42,65	6 308	0,19	27 686	30,82		804	12,75	4		
	21	De 0,25 à <0,50	4 349	409	38,72	4 507	0,32	23 538	32,76		880	19,53	5		
	22	De 0,50 à <0,75	3 080	243	37,93	3 173	0,52	10 637	34,94		944	29,75	6		
	23	De 0,75 à <2,50	5 908	264	34,53	5 999	1,22	18 729	35,94		3 205	53,43	27		
	24	De 2,50 à <10,00	1 104	77	15,79	1 116	5,56	6 972	36,15		1 437	128,76	22		
	25	De 10,00 à <100,00	423	22	8,72	425	26,34	3 291	34,21		816	192,00	37		
	26	100,00 (défaillance)	701	–	–	701	100,00	3 891	28,34		703	100,29	144		
	27	Total	46 258	14 284	62,99	55 255	1,83	218 946	32,30		10 477	18,96	251	71	
Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel	28		338 362	\$ 103 623	\$ 51,71	% 307 716	\$ 0,70	% 1 777 945	23,37	%	33 510	\$ 10,89	% 452	\$ 115	

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprendent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

⁸ Comprendent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Garanties par l'immobilier résidentiel (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

N° de ligne		2019 T4																										
		Fourchette de PD ¹		Expositions brutes au bilan initiales ²		Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²		FCEC moyen (%)		ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³		PD moyenne (%)		Nombre de débiteurs ⁴		PCD moyenne (%)		Échéance moyenne (en années) ⁵		Actifs pondérés en fonction des risques		Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶		PA		Provisions		
Services de détail au Canada – assurées^{7,8}		1	De 0,00 à <0,15	%	53 220	\$	18 990	\$	51,04	%	6 764	\$	0,07	%	388 814		7,02	%			88	\$	1,30	%	–	\$		\$
		2	De 0,15 à <0,25		11 339		513		44,69		2 268		0,20		61 605		7,90			75		3,31		–				
		3	De 0,25 à <0,50		8 973		234		44,12		1 849		0,32		56 980		8,11			89		4,81		–				
		4	De 0,50 à <0,75		6 018		88		43,46		1 177		0,53		20 307		8,16			82		6,97		–				
		5	De 0,75 à <2,50		7 291		80		45,15		1 171		1,28		30 231		7,86			140		11,96		–				
		6	De 2,50 à <10,00		2 041		8		54,92		348		5,79		12 257		6,72			85		24,43		–				
		7	De 10,00 à <100,00		670		1		63,20		104		25,57		3 993		5,40			32		30,77		–				
		8	100,00 (défaillance)		208		–		–		33		100,00		1 161		6,14			27		81,82		–				
		9	Total		89 760		19 914		50,74		13 714		0,84		575 348		7,46			618		4,51		4			15	
Services de détail au Canada – non assurées⁷		10	De 0,00 à <0,15		122 849		61 818		50,13		153 834		0,06		685 390		21,10			5 207		3,38		–				
		11	De 0,15 à <0,25		33 006		3 622		47,39		34 723		0,19		125 524		24,50			3 502		10,09		–				
		12	De 0,25 à <0,50		18 952		1 663		46,40		19 724		0,31		90 126		26,69			3 118		15,81		–				
		13	De 0,50 à <0,75		10 441		618		47,17		10 733		0,52		28 903		27,13			2 462		22,94		–				
		14	De 0,75 à <2,50		11 933		435		48,82		12 145		1,23		38 629		26,18			4 703		38,72		–				
		15	De 2,50 à <10,00		2 525		31		56,73		2 542		5,54		12 048		21,85			1 968		77,42		–				
		16	De 10,00 à <100,00		771		6		67,11		775		28,55		3 700		17,44			748		96,52		–				
		17	100,00 (défaillance)		218		–		–		218		100,00		1 032		21,23			437		200,46		–				
		18	Total		200 695		68 193		49,86		234 694		0,43		985 352		22,61			22 145		9,44		190			25	
Services de détail aux États-Unis – non assurées⁷		19	De 0,00 à <0,15		21 868		12 486		66,11		30 121		0,06		120 618		31,69			1 533		5,09		–				
		20	De 0,15 à <0,25		6 041		515		40,09		6 248		0,19		26 049		30,66			793		12,69		–				
		21	De 0,25 à <0,50		4 486		391		37,71		4 634		0,31		25 452		32,62			898		19,38		–				
		22	De 0,50 à <0,75		3 124		235		33,96		3 204		0,52		10 314		35,40			961		29,99		–				
		23	De 0,75 à <2,50		5 812		252		32,45		5 893		1,21		20 284		36,28			3 149		53,44		–				
		24	De 2,50 à <10,00		1 063		71		14,59		1 074		5,69		7 534		36,19			1 396		129,98		–				
		25	De 10,00 à <100,00		390		20		9,72		392		25,67		3 297		35,36			782		199,49		–				
		26	100,00 (défaillance)		715		–		–		715		100,00		4 026		28,84			730		102,10		–				
		27	Total		43 499		13 970		62,86		52 281		1,93		217 574		32,47			10 242		19,59		253			76	
Total des expositions garanties par l'immobilier résidentiel		28			333 954	\$	102 077	\$	88,72	%	300 689	\$	0,70	%	1 778 274		23,29	%		33 005	\$	10,98	%	447	\$		116	\$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

⁷ Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires. Le classement des expositions assurées reflète le cas où l'assurance sous-jacente aux expositions est utilisée comme mesure d'ARC en vue de réduire les actifs pondérés en fonction des risques.

⁸ Comprennent les expositions assurées par un gouvernement (SCHL) et les expositions assurées par des entreprises. Pour établir l'exposition après prise en compte des techniques ARC, les expositions assurées par un gouvernement sont comprises dans la catégorie Emprunteurs souverains.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de
ligne

2020
T4

	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions
1	De 0,00 à <0,15 %	4 869 \$	136 217 \$	58,33 %	84 330 \$	0,05 %	13 782 465	85,91 %		2 495 \$	2,96 %	36 \$	
2	De 0,15 à <0,25	2 003	15 791	60,91	11 622	0,19	2 285 572	87,10		1 112	9,57	20	
3	De 0,25 à <0,50	2 538	13 178	62,78	10 811	0,32	2 824 455	87,86		1 570	14,52	30	
4	De 0,50 à <0,75	3 146	9 542	60,76	8 943	0,53	1 639 176	88,44		1 948	21,78	42	
5	De 0,75 à <2,50	13 081	17 393	60,78	23 653	1,48	4 295 892	89,69		11 404	48,21	316	
6	De 2,50 à <10,00	9 268	3 982	67,99	11 975	5,50	3 457 326	89,86		14 419	120,41	590	
7	De 10,00 à <100,00	2 081	392	75,58	2 377	25,34	1 326 330	88,16		5 640	237,27	535	
8	100,00 (défaillance)	109	–	–	109	100,00	15 253	83,75		47	43,12	88	
9	Total	37 095 \$	196 495 \$	59,40 %	153 820 \$	1,21 %	29 626 469	87,21 %		38 635 \$	25,12 %	1 657 \$	228 \$

2020
T3

	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions
10	De 0,00 à <0,15 %	4 283 \$	139 681 \$	59,50 %	87 398 \$	0,05 %	14 220 162	85,57 %		2 530 \$	2,89 %	36 \$	
11	De 0,15 à <0,25	1 821	15 364	61,11	11 210	0,19	2 211 664	87,39		1 076	9,60	19	
12	De 0,25 à <0,50	2 379	11 879	61,30	9 661	0,32	2 579 888	87,95		1 399	14,48	27	
13	De 0,50 à <0,75	3 051	9 535	60,13	8 785	0,53	1 553 065	88,46		1 916	21,81	41	
14	De 0,75 à <2,50	13 081	17 354	62,05	23 850	1,50	4 208 795	89,28		11 532	48,35	320	
15	De 2,50 à <10,00	10 078	4 894	70,67	13 536	5,56	3 686 173	89,37		16 314	120,52	672	
16	De 10,00 à <100,00	2 571	644	82,96	3 105	25,44	1 679 397	85,71		7 164	230,72	682	
17	100,00 (défaillance)	167	–	–	167	100,00	45 806	80,39		59	35,33	130	
18	Total	37 431 \$	199 351 \$	60,34 %	157 712 \$	1,40 %	30 184 948	86,89 %		41 990 \$	26,62 %	1 927 \$	367 \$

2020
T2

	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions
19	De 0,00 à <0,15 %	3 961 \$	139 498 \$	60,08 %	87 772 \$	0,05 %	15 359 017	86,32 %		2 611 \$	2,97 %	37 \$	
20	De 0,15 à <0,25	1 878	16 579	61,07	12 003	0,19	2 277 416	87,59		1 154	9,61	20	
21	De 0,25 à <0,50	2 473	12 978	60,95	10 383	0,32	2 748 350	88,15		1 508	14,52	29	
22	De 0,50 à <0,75	3 103	10 217	60,12	9 246	0,52	1 431 368	88,73		2 015	21,79	43	
23	De 0,75 à <2,50	13 317	20 002	61,23	25 565	1,50	4 621 394	89,27		12 354	48,32	343	
24	De 2,50 à <10,00	10 722	5 706	73,64	14 923	5,64	4 183 822	89,39		18 162	121,70	752	
25	De 10,00 à <100,00	3 035	832	82,57	3 722	25,79	2 009 161	86,22		8 661	232,70	835	
26	100,00 (défaillance)	152	–	–	152	100,00	61 978	78,06		54	35,53	115	
27	Total	38 641 \$	205 812 \$	60,80 %	163 766 \$	1,52 %	32 692 506	87,39 %		46 519 \$	28,41 %	2 174 \$	369 \$

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques par rapport à l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles (suite)

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de
ligne

		2020 T1													
		Expositions brutes au bilan initiales ¹	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions		
1	De 0,00 à <0,15 %	4 638	104 781	61,90	69 495	0,05	12 003 251	85,10		2 012	2,90	29			
2	De 0,15 à <0,25	1 904	13 552	60,84	10 148	0,19	1 921 667	86,99		971	9,57	17			
3	De 0,25 à <0,50	2 387	10 540	61,62	8 882	0,32	2 383 212	87,73		1 286	14,48	25			
4	De 0,50 à <0,75	3 043	8 555	60,42	8 212	0,52	1 301 747	88,47		1 782	21,70	38			
5	De 0,75 à <2,50	12 534	16 402	60,27	22 419	1,50	4 148 345	89,03		10 809	48,21	300			
6	De 2,50 à <10,00	9 628	4 291	73,38	12 777	5,62	3 590 978	89,11		15 478	121,14	640			
7	De 10,00 à <100,00	2 542	566	87,07	3 035	26,13	1 627 845	85,19		6 896	227,22	683			
8	100,00 (défaillance)	163	–	–	163	100,00	64 654	76,41		55	33,74	120			
9	Total	36 839	158 687	61,94	135 131	1,58	27 041 699	86,64		39 289	29,07	1 852	295		
		2019 T4													
		Expositions brutes au bilan initiales ¹	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions		
10	De 0,00 à <0,15 %	4 776	101 548	62,39	68 130	0,05	11 512 313	85,10		1 966	2,89	28			
11	De 0,15 à <0,25	1 913	13 206	60,89	9 954	0,19	1 865 565	87,05		953	9,57	17			
12	De 0,25 à <0,50	2 380	10 249	61,59	8 693	0,32	2 371 324	87,71		1 258	14,47	24			
13	De 0,50 à <0,75	3 015	8 308	60,42	8 036	0,52	1 223 902	88,45		1 743	21,69	37			
14	De 0,75 à <2,50	12 313	15 641	60,17	21 723	1,50	4 009 333	89,11		10 480	48,24	291			
15	De 2,50 à <10,00	9 419	3 994	72,50	12 315	5,62	3 682 720	89,14		14 911	121,08	616			
16	De 10,00 à <100,00	2 412	518	85,88	2 857	25,93	1 676 210	84,92		6 472	226,53	637			
17	100,00 (défaillance)	155	–	–	155	100,00	60 947	75,52		52	33,55	113			
18	Total	36 383	153 464	62,22	131 863	1,54	26 402 314	86,65		37 835	28,69	1 763	260		

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques par rapport à l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Autres expositions de détail

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020													
		T4													
		Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
1		De 0,00 à <0,15 %	7 938	4 598	75,23	11 398	0,08	680 929	47,30		1 154	10,12	4		
2		De 0,15 à <0,25	6 067	3 284	45,38	7 558	0,20	372 513	46,19		1 490	19,71	7		
3		De 0,25 à <0,50	13 184	1 170	67,12	13 970	0,34	513 687	37,03		3 127	22,38	18		
4		De 0,50 à <0,75	7 602	914	68,97	8 232	0,53	274 707	46,01		2 978	36,18	20		
5		De 0,75 à <2,50	25 620	1 808	63,93	26 774	1,51	976 150	49,93		16 283	60,82	204		
6		De 2,50 à <10,00	14 502	592	58,55	14 849	5,77	538 579	50,02		11 852	79,82	427		
7		De 10,00 à <100,00	4 944	97	65,02	5 007	26,32	188 001	48,15		5 505	109,95	628		
8		100,00 (défaillance)	392	5	100,00	397	100,00	12 911	46,61		328	82,62	160		
9		Total	80 249	12 468	63,65	88 185	3,51	3 557 477	46,76		42 717	48,44	1 468	125	
		2020													
		T3													
		Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
10		De 0,00 à <0,15 %	9 050	4 876	65,56	12 247	0,08	714 446	46,48		1 219	9,95	4		
11		De 0,15 à <0,25	5 800	3 140	45,69	7 235	0,20	363 253	47,12		1 451	20,06	7		
12		De 0,25 à <0,50	12 097	1 205	66,68	12 900	0,34	512 738	38,00		2 959	22,94	17		
13		De 0,50 à <0,75	7 186	961	70,58	7 865	0,53	265 277	47,71		2 951	37,52	20		
14		De 0,75 à <2,50	25 450	2 120	65,58	26 840	1,53	945 243	50,53		16 552	61,67	208		
15		De 2,50 à <10,00	14 430	742	64,23	14 906	5,74	555 194	51,81		12 316	82,62	442		
16		De 10,00 à <100,00	4 549	129	69,19	4 638	25,00	187 900	50,45		5 372	115,83	585		
17		100,00 (défaillance)	452	5	100,00	457	100,00	14 350	48,16		354	77,46	194		
18		Total	79 014	13 178	61,27	87 088	3,44	3 558 401	47,77		43 174	49,58	1 477	166	
		2020													
		T2													
		Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions	
19		De 0,00 à <0,15 %	8 634	4 329	66,40	11 509	0,08	700 741	45,86		1 132	9,84	4		
20		De 0,15 à <0,25	5 769	2 833	43,91	7 013	0,20	365 592	46,07		1 373	19,58	6		
21		De 0,25 à <0,50	11 505	2 000	61,30	12 731	0,35	510 235	39,38		3 055	24,00	17		
22		De 0,50 à <0,75	7 051	774	75,45	7 635	0,53	264 836	47,52		2 854	37,38	19		
23		De 0,75 à <2,50	25 223	1 991	61,70	26 450	1,53	857 899	50,88		16 448	62,19	207		
24		De 2,50 à <10,00	14 604	775	53,49	15 018	5,74	655 961	52,60		12 590	83,83	450		
25		De 10,00 à <100,00	4 913	113	56,94	4 978	26,70	201 153	49,72		5 658	113,66	658		
26		100,00 (défaillance)	515	4	100,00	519	100,00	15 681	48,76		320	61,66	229		
27		Total	78 214	12 819	59,60	85 853	3,75	3 572 098	48,03		43 430	50,59	1 590	161	

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RC6) – Autres expositions de détail (suite)

(en millions de dollars,
sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de
ligne

2020													
T1													
	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions
1	De 0,00 à <0,15	9 033	4 159	65,72	11 766	0,08	717 356	45,20		1 143	9,71	4	
2	De 0,15 à <0,25	5 877	2 798	43,15	7 085	0,20	367 697	45,64		1 373	19,38	6	
3	De 0,25 à <0,50	11 983	1 936	61,27	13 169	0,35	508 254	39,12		3 147	23,90	18	
4	De 0,50 à <0,75	7 076	711	76,39	7 620	0,53	266 508	47,18		2 827	37,10	19	
5	De 0,75 à <2,50	24 894	1 781	62,13	26 001	1,52	899 836	50,34		15 961	61,39	200	
6	De 2,50 à <10,00	14 199	645	52,47	14 537	5,71	579 365	52,02		12 044	82,85	429	
7	De 10,00 à <100,00	4 479	60	44,93	4 506	26,80	192 193	49,19		5 055	112,18	590	
8	100,00 (défaillance)	511	4	100,00	515	100,00	15 718	47,72		335	65,05	220	
9	Total	78 052	12 094	59,09	85 199	3,59	3 546 927	47,43		41 885	49,16	1 486	129

2019													
T4													
	Fourchette de PD ¹	Expositions brutes au bilan initiales ²	Expositions hors-bilan avant prise en compte des FCEC ²	FCEC moyen (%)	ECD après prise en compte des FCEC et des techniques ARC ³	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs ⁴	PCD moyenne (%)	Échéance moyenne (en années) ⁵	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁶	PA	Provisions
10	De 0,00 à <0,15	8 987	4 329	62,15	11 678	0,08	745 069	45,12		1 130	9,68	4	
11	De 0,15 à <0,25	5 805	2 752	41,90	6 958	0,20	362 113	46,66		1 377	19,79	6	
12	De 0,25 à <0,50	11 736	1 947	61,20	12 927	0,35	513 334	39,86		3 151	24,38	18	
13	De 0,50 à <0,75	6 898	729	76,11	7 453	0,53	264 773	47,80		2 800	37,57	19	
14	De 0,75 à <2,50	24 996	1 787	61,92	26 104	1,52	924 391	50,41		16 050	61,48	201	
15	De 2,50 à <10,00	14 430	571	53,78	14 737	5,65	562 611	51,13		11 991	81,37	425	
16	De 10,00 à <100,00	4 291	69	51,56	4 326	26,42	183 035	49,04		4 846	112,02	558	
17	100,00 (défaillance)	471	5	100,00	475	100,00	14 921	47,64		305	64,21	203	
18	Total	77 614	12 189	57,79	84 658	3,49	3 570 247	47,57		41 650	49,20	1 434	120

¹ Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

² Expositions associées aux débiteurs, compte non tenu de l'incidence des mesures d'ARC.

³ Expositions compte tenu de l'incidence des mesures d'ARC en fonction des garants.

⁴ Nombre de comptes de détail.

⁵ L'échéance moyenne n'est pas utilisée pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques des expositions sur la clientèle de détail.

⁶ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

NI – Actions selon l'approche de la pondération simple des risques (RC10)¹

(en millions de dollars)

À la date du bilan

		2020				
		T4				
		Montant au bilan	Montant hors bilan ²	Pondération en fonction des risques	Montant des expositions ³	Actifs pondérés en fonction des risques ⁴
Catégories	N° de ligne					
Expositions sur actions de sociétés cotées	1	12 922 \$	– \$	300 %	12 922 \$	21 249 \$
Autres expositions sur actions	2	90	290	400	235	997
Total	3	13 012 \$	290 \$		13 157 \$	22 246 \$

¹ En raison de la participation dans Schwab, les expositions sur actions sont maintenant pondérées en fonction des risques selon l'approche de la pondération simple des risques.

² Les montants hors bilan sont présentés compte non tenu des facteurs de conversion en équivalent-crédit (FCEC) et de l'atténuation du risque de crédit (ARC).

³ Les montants des expositions sont présentés compte tenu des FCEC et des ARC.

⁴ Les actions pondérées en fonction des risques reflètent la réduction liée à la portion des positions dans des actions déduites des fonds propres.

Analyse de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC) par approche (RCC1)¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

À la date du bilan

		2020					
		T4					
	N° de ligne	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques
	1	10 399	\$ 27 050	\$	1,4	52 430	\$ 8 698
	2	-	-	-	-	-	-
	3	-	-	-	-	-	-
	4	-	-	-	-	-	-
	5	-	-	-	-	399 183	2 069
	6	-	-	-	-	-	-
	7	-	-	-	-	451 613	\$ 10 767
		2020					
		T3					
	N° de ligne	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques
	8	13 231	\$ 26 526	\$	1,4	55 659	\$ 9 134
	9	-	-	-	-	-	-
	10	-	-	-	-	-	-
	11	-	-	-	-	-	-
	12	-	-	-	-	381 046	1 822
	13	-	-	-	-	-	-
	14	-	-	-	-	436 705	\$ 10 956
		2020					
		T2					
	N° de ligne	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques
	15	13 233	\$ 24 977	\$	1,4	53 482	\$ 9 536
	16	-	-	-	-	-	-
	17	-	-	-	-	-	-
	18	-	-	-	-	1 322	13
	19	-	-	-	-	373 356	1 769
	20	-	-	-	-	-	-
	21	-	-	-	-	428 160	\$ 11 318
		2020					
		T1					
	N° de ligne	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques
	22	9 497	\$ 28 742	\$	1,4	53 529	\$ 8 691
	23	-	-	-	-	-	-
	24	-	-	-	-	-	-
	25	-	-	-	-	722	7
	26	-	-	-	-	341 455	1 969
	27	-	-	-	-	-	-
	28	-	-	-	-	395 706	\$ 10 667

¹ Exclut les expositions et actifs pondérés en fonction des risques se rapportant aux CC admissibles et le RVC.

² Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

Analyse de l'exposition au risque de crédit de contrepartie (RCC) par approche (RCC1)¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne	2019					
	T4					
	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective (EPAE)	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	ECD après prise en compte des techniques ARC ²	Actifs pondérés en fonction des risques
1	8 169	\$ 25 796	\$	1,4	47 545	\$ 7 079
2	-	-	-	-	-	-
3	-	-	-	-	-	-
4	-	-	-	-	713	7
5	-	-	-	-	322 798	1 820
6	-	-	-	-	-	-
7	-	-	-	-	371 056	\$ 8 906

¹ Exclut les expositions et actifs pondérés en fonction des risques se rapportant aux CC admissibles et le RVC.

² Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

Exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) (RCC2)

(en millions de dollars)
À la date du bilan

		2020 T4		2020 T3		2020 T2		2020 T1	
	N° de ligne	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC avancée	1	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
i) Composante VaR (y compris multiplicateur x 3)	2								
ii) Composante VaR en contexte de crise (y compris multiplicateur x 3)	3								
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC standard	3	34 591	8 188	36 728	9 107	35 173	8 995	35 422	7 323
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC	4	34 591 \$	8 188 \$	36 728 \$	9 107 \$	35 173 \$	8 995 \$	35 422 \$	7 323 \$
2019									
T4									
		ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques						
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC avancée	5	– \$	– \$						
i) Composante VaR (y compris multiplicateur x 3)	6								
ii) Composante VaR en contexte de crise (y compris multiplicateur x 3)	7								
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC standard	7	31 364	5 027						
Total des portefeuilles soumis à l'exigence RVC	8	31 364 \$	5 027 \$						

Approche standard – Exposition au RCC par portefeuille réglementaire et par pondération des risques (RCC3)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan	N° de ligne	2020 T4											2020 T3																																
		Pondération des risques												Pondération des risques																															
													Total du risque de crédit																						Total du risque de crédit										
		0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres			0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres			0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres																
Portefeuilles réglementaires²																																													
Entreprises	1	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$														
Emprunteurs souverains	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-															
Banques	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-															
Total	4	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$														
		2020 T2												2020 T1																															
		Pondération des risques												Pondération des risques																															
													Total du risque de crédit																						Total du risque de crédit										
		0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres			0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres			0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres																
Portefeuilles réglementaires²																																													
Entreprises	5	1 309	\$	-	\$	-	\$	-	\$	245	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	1 554	\$	715	\$	-	\$	-	\$	-	\$	190	\$	-	\$	-	\$	905	\$						
Emprunteurs souverains	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-									
Banques	7	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-									
Total	8	1 309	\$	-	\$	1	\$	-	\$	-	\$	245	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	1 555	\$	715	\$	-	\$	1	\$	-	\$	-	\$	190	\$	-	\$	-	\$	906	\$				
		2019 T4																																											
		Pondération des risques																																											
													Total du risque de crédit																																
		0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres														Total du risque de crédit																						
Portefeuilles réglementaires²																																													
Entreprises	9	707	\$	-	\$	-	\$	-	\$	203	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	910	\$																						
Emprunteurs souverains	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-								
Banques	11	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-								
Total	12	707	\$	-	\$	2	\$	-	\$	-	\$	203	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	912	\$																						

¹ À partir du troisième trimestre de 2020, l'application de l'approche NI avancées dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques a été approuvée pour les portefeuilles autres que de détail du secteur Services de détail aux États-Unis.

² Exclut toute exposition compensée par une CC admissible.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Entreprises¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne	2020										
T4											
	Fourchette de PD ²	%	ECD après prise en compte des techniques ARC	\$	PD moyenne	%	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴
1	De 0,00 à <0,15		190 018		0,06		3 951	4,18	0,5	2 980	1,57
2	De 0,15 à <0,25		12 783		0,20		704	7,06	0,5	708	5,54
3	De 0,25 à <0,50		20 563		0,34		931	3,97	0,4	1 180	5,74
4	De 0,50 à <0,75		5 958		0,69		326	4,49	0,4	459	7,70
5	De 0,75 à <2,50		3 110		1,91		847	12,07	1,1	976	31,38
6	De 2,50 à <10,00		758		6,70		157	13,29	0,9	425	56,07
7	De 10,00 à <100,00		191		26,22		98	19,74	1,9	215	112,57
8	100,00 (défaillance)		3		100,00		2	29,08	4,9	12	400,00
9	Total		233 384	\$	0,18	%	7 016	4,47	0,5	6 955	\$ 2,98
2020											
T3											
	Fourchette de PD ²	%	ECD après prise en compte des techniques ARC	\$	PD moyenne	%	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴
10	De 0,00 à <0,15		200 437		0,06		3 983	4,01	0,5	3 126	1,56
11	De 0,15 à <0,25		11 098		0,20		702	7,58	0,7	685	6,17
12	De 0,25 à <0,50		15 513		0,32		944	4,97	0,6	1 102	7,10
13	De 0,50 à <0,75		6 385		0,69		341	4,54	0,4	529	8,29
14	De 0,75 à <2,50		2 254		1,80		811	17,51	1,6	1 034	45,87
15	De 2,50 à <10,00		443		7,07		151	16,75	1,2	318	71,78
16	De 10,00 à <100,00		230		31,37		77	18,39	1,8	240	104,35
17	100,00 (défaillance)		4		100,00		4	32,14	4,5	17	425,00
18	Total		236 364	\$	0,16	%	7 013	4,42	0,5	7 051	\$ 2,98
2020											
T2											
	Fourchette de PD ²	%	ECD après prise en compte des techniques ARC	\$	PD moyenne	%	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴
19	De 0,00 à <0,15		190 527		0,05		2 734	4,11	0,4	2 856	1,50
20	De 0,15 à <0,25		22 629		0,19		1 717	6,47	0,8	1 358	6,00
21	De 0,25 à <0,50		19 609		0,40		940	3,94	0,4	1 082	5,52
22	De 0,50 à <0,75		7 770		0,71		257	2,92	0,5	429	5,52
23	De 0,75 à <2,50		2 730		2,06		496	18,99	1,7	1 383	50,66
24	De 2,50 à <10,00		190		9,97		40	29,16	2,4	253	133,16
25	De 10,00 à <100,00		125		30,96		46	19,47	3,0	139	111,20
26	100,00 (défaillance)		4		100,00		2	35,01	4,0	20	500,00
27	Total		243 584	\$	0,16	%	6 232	4,47	0,5	7 520	\$ 3,09

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Entreprises¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020 T1									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
1		De 0,00 à <0,15 %	191 165 \$	0,05 %	3 132	3,51 %	0,4	2 535 \$	1,33 %		
2		De 0,15 à <0,25	28 997	0,19	1 726	4,59	0,4	1 068	3,68		
3		De 0,25 à <0,50	16 726	0,40	897	3,45	0,3	773	4,62		
4		De 0,50 à <0,75	8 517	0,71	267	3,32	0,3	486	5,71		
5		De 0,75 à <2,50	3 953	2,19	477	12,42	1,2	1 324	33,49		
6		De 2,50 à <10,00	63	9,97	25	25,25	2,7	74	117,46		
7		De 10,00 à <100,00	28	22,96	30	23,82	3,3	38	135,71		
8		100,00 (défaillance)	2	100,00	1	27,33	5,0	7	350,00		
9		Total	249 451 \$	0,15 %	6 555	3,77 %	0,4	6 305 \$	2,53 %		
2019 T4											
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
10		De 0,00 à <0,15 %	166 316 \$	0,05 %	2 750	3,38 %	0,4	2 068 \$	1,24 %		
11		De 0,15 à <0,25	26 384	0,19	1 639	4,84	0,5	995	3,77		
12		De 0,25 à <0,50	11 558	0,38	866	3,89	0,5	622	5,38		
13		De 0,50 à <0,75	6 820	0,71	267	3,01	0,3	365	5,35		
14		De 0,75 à <2,50	3 285	2,18	460	9,78	1,0	853	25,97		
15		De 2,50 à <10,00	11	9,97	22	34,85	2,3	17	154,55		
16		De 10,00 à <100,00	17	19,81	24	33,10	3,3	32	188,24		
17		100,00 (défaillance)	–	–	–	–	–	–	–		
18		Total	214 391 \$	0,14 %	6 028	3,68 %	0,4	4 952 \$	2,31 %		

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Emprunteurs souverains¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020									
		T4									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
1		De 0,00 à <0,15 %	108 708 \$	0,01 %	164	3,04 %	0,5	112 \$	0,10 %		
2		De 0,15 à <0,25	1	0,20	1	13,60	0,1	-	-		
3		De 0,25 à <0,50	26	0,43	6	27,80	3,0	10	38,46		
4		De 0,50 à <0,75	-	0,75	1	26,14	1,0	-	-		
5		De 0,75 à <2,50	3	2,23	5	13,60	1,0	1	33,33		
6		De 2,50 à <10,00	-	-	-	-	-	-	-		
7		De 10,00 à <100,00	-	-	-	-	-	-	-		
8		100,00 (défaillance)	-	-	-	-	-	-	-		
9		Total	108 738 \$	0,01 %	177	3,05 %	0,5	123 \$	0,11 %		
2020											
T3											
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
10		De 0,00 à <0,15 %	100 288 \$	0,01 %	181	3,04 %	0,7	151 \$	0,15 %		
11		De 0,15 à <0,25	1	0,20	2	10,37	1,9	-	-		
12		De 0,25 à <0,50	44	0,44	5	37,86	2,3	21	47,73		
13		De 0,50 à <0,75	-	0,75	1	26,14	1,0	-	-		
14		De 0,75 à <2,50	61	2,23	6	13,60	1,0	19	31,15		
15		De 2,50 à <10,00	-	-	-	-	-	-	-		
16		De 10,00 à <100,00	-	-	-	-	-	-	-		
17		100,00 (défaillance)	-	-	-	-	-	-	-		
18		Total	100 394 \$	0,02 %	195	3,06 %	0,7	191 \$	0,19 %		
2020											
T2											
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
19		De 0,00 à <0,15 %	93 680 \$	0,01 %	159	3,05 %	0,6	110 \$	0,12 %		
20		De 0,15 à <0,25	644	0,16	11	2,26	0,2	8	1,24		
21		De 0,25 à <0,50	23	0,44	6	20,73	3,5	8	34,78		
22		De 0,50 à <0,75	-	-	-	-	-	-	-		
23		De 0,75 à <2,50	5	2,24	6	12,80	1,0	1	20,00		
24		De 2,50 à <10,00	-	-	-	-	-	-	-		
25		De 10,00 à <100,00	-	-	-	-	-	-	-		
26		100,00 (défaillance)	-	-	-	-	-	-	-		
27		Total	94 352 \$	0,01 %	182	3,05 %	0,6	127 \$	0,13 %		

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Emprunteurs souverains¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020													
		T1													
		Fourchette de PD ²	%	ECD après prise en compte des techniques ARC	\$	PD moyenne	%	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	%	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	\$	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	%
1		De 0,00 à <0,15		48 932		0,02		166	3,06		0,6	104		0,21	
2		De 0,15 à <0,25		957		0,16		17	1,97		0,3	11		1,15	
3		De 0,25 à <0,50		202		0,45		7	2,79		0,3	8		3,96	
4		De 0,50 à <0,75		–		–		–	–		–	–		–	
5		De 0,75 à <2,50		15		1,61		8	35,87		1,0	10		66,67	
6		De 2,50 à <10,00		–		–		–	–		–	–		–	
7		De 10,00 à <100,00		–		–		–	–		–	–		–	
8		100,00 (défaillance)		–		–		–	–		–	–		–	
9		Total		50 106	\$	0,02	%	198	3,05	%	0,6	133	\$	0,27	%
		2019													
		T4													
		Fourchette de PD ²	%	ECD après prise en compte des techniques ARC	\$	PD moyenne	%	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	%	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	\$	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴	%
10		De 0,00 à <0,15		52 624		0,02		156	3,02		0,6	102		0,19	
11		De 0,15 à <0,25		947		0,16		13	2,27		0,2	12		1,27	
12		De 0,25 à <0,50		25		0,46		4	38,02		2,6	12		48,00	
13		De 0,50 à <0,75		–		–		–	–		–	–		–	
14		De 0,75 à <2,50		6		1,46		7	38,56		1,0	4		66,67	
15		De 2,50 à <10,00		–		–		–	–		–	–		–	
16		De 10,00 à <100,00		–		–		–	–		–	–		–	
17		100,00 (défaillance)		–		–		–	–		–	–		–	
18		Total		53 602	\$	0,02	%	180	3,02	%	0,6	130	\$	0,24	%

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Banques¹

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de
ligne

		2020									
		T4									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
1		De 0,00 à <0,15	109 115	0,05	327	12,40	0,5	3 659	3,35	%	
2		De 0,15 à <0,25	266	0,20	13	4,61	0,5	12	4,51		
3		De 0,25 à <0,50	48	0,36	19	24,68	1,0	15	31,25		
4		De 0,50 à <0,75	37	0,69	4	1,64	0,5	1	2,70		
5		De 0,75 à <2,50	24	2,23	6	3,77	–	2	8,33		
6		De 2,50 à <10,00	1	4,70	2	4,40	–	–	–		
7		De 10,00 à <100,00	–	19,03	1	15,00	4,4	–	–		
8		100,00 (défaillance)	–	–	–	–	–	–	–		
9		Total	109 491	0,05	372	12,38	0,5	3 689	3,37	%	
		2020									
		T3									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
10		De 0,00 à <0,15	99 526	0,05	326	13,71	0,4	3 682	3,70	%	
11		De 0,15 à <0,25	261	0,20	14	5,68	0,4	15	5,75		
12		De 0,25 à <0,50	75	0,39	18	14,31	0,6	11	14,67		
13		De 0,50 à <0,75	2	0,69	2	6,50	5,0	–	–		
14		De 0,75 à <2,50	82	2,23	7	3,64	–	6	7,32		
15		De 2,50 à <10,00	1	4,70	2	4,40	–	–	–		
16		De 10,00 à <100,00	–	19,03	1	15,00	4,7	–	–		
17		100,00 (défaillance)	–	–	–	–	–	–	–		
18		Total	99 947	0,05	370	13,69	0,4	3 714	3,72	%	
		2020									
		T2									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
19		De 0,00 à <0,15	85 704	0,05	274	13,27	0,4	3 291	3,84	%	
20		De 0,15 à <0,25	2 834	0,17	53	5,60	0,3	122	4,30		
21		De 0,25 à <0,50	80	0,37	13	10,35	0,4	9	11,25		
22		De 0,50 à <0,75	2	0,71	3	6,16	5,0	–	–		
23		De 0,75 à <2,50	49	2,26	5	4,30	0,1	4	8,16		
24		De 2,50 à <10,00	–	–	–	–	–	–	–		
25		De 10,00 à <100,00	–	19,26	1	14,20	4,9	–	–		
26		100,00 (défaillance)	–	–	–	–	–	–	–		
27		Total	88 669	0,05	349	13,02	0,4	3 426	3,86	%	

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Expositions au RCC par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaillance (RCC4) – Banques¹ (suite)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne		2020 T1									
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
1		De 0,00 à <0,15 %	93 316 \$	0,05 %	272	14,85 %	0,5	3 896 \$	4,18 %		
2		De 0,15 à <0,25	1 771	0,18	56	8,85	0,4	132	7,45		
3		De 0,25 à <0,50	150	0,36	15	6,24	0,4	11	7,33		
4		De 0,50 à <0,75	1	0,71	2	6,01	5,0	–	–		
5		De 0,75 à <2,50	5	2,13	5	3,23	0,1	–	–		
6		De 2,50 à <10,00	–	–	–	–	–	–	–		
7		De 10,00 à <100,00	–	–	–	–	–	–	–		
8		100,00 (défaillance)	–	–	–	–	–	–	–		
9		Total	95 243 \$	0,05 %	350	14,72 %	0,5	4 039 \$	4,24 %		
2019 T4											
		Fourchette de PD ²	ECD après prise en compte des techniques ARC	PD moyenne	Nombre de débiteurs ³	PCD moyenne	Échéance moyenne (en années)	Actifs pondérés en fonction des risques	Densité des actifs pondérés en fonction des risques ⁴		
10		De 0,00 à <0,15 %	100 480 \$	0,05 %	272	11,70 %	0,4	3 383 \$	3,37 %		
11		De 0,15 à <0,25	1 605	0,17	57	22,01	0,6	220	13,71		
12		De 0,25 à <0,50	59	0,32	16	20,88	1,1	16	27,12		
13		De 0,50 à <0,75	1	0,71	2	6,13	5,0	–	–		
14		De 0,75 à <2,50	6	2,09	4	10,16	0,7	2	33,33		
15		De 2,50 à <10,00	–	–	–	–	–	–	–		
16		De 10,00 à <100,00	–	–	–	–	–	–	–		
17		100,00 (défaillance)	–	–	–	–	–	–	–		
18		Total	102 151 \$	0,05 %	351	11,87 %	0,4	3 621 \$	3,54 %		

¹ Les sûretés pour les transactions assimilables aux pensions sont reflétées dans les PCD, et non dans les ECD.

² Fourchettes de PD prescrites par les exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées par le CBCB.

³ Le nombre total de débiteurs correspond au nombre total d'emprunteurs uniques et le total peut ne pas correspondre à la somme des lignes individuelles, car certains emprunteurs pourraient être classés dans plus d'une fourchette de PD.

⁴ Total des actifs pondérés en fonction des risques exprimé en pourcentage de l'ECD après prise en compte des techniques ARC.

Nature des sûretés pour l'exposition au RCC (RCC5)

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T4		2020 T3									
	N° de ligne	Sûretés employées pour les transactions sur dérivés				Sûretés employées pour les cessions temporaires de titres							
		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies	
		Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées
Encaisse – monnaie locale	1	–	\$ 2 276	–	\$ 1 924	\$ 99 308	\$ 66 294	201	\$ 2 611	11	\$ 2 564	\$ 93 042	\$ 56 632
Encaisse – autres monnaies	2	4	5 353	75	8 446	52 530	96 150	24	6 160	77	14 890	39 046	82 437
Dettes souveraines locales	3	183	680	1 634	1 505	102 969	114 199	31	910	1 640	2 329	101 366	103 046
Autres dettes souveraines	4	1 267	346	286	2 404	94 196	103 814	2 726	368	801	2 441	85 118	91 533
Dettes publiques	5	105	182	446	–	13 795	28 892	370	258	373	–	11 918	24 203
Obligations de sociétés	6	211	239	286	3	6 330	42 085	161	275	772	47	4 647	45 189
Titres de capitaux propres	7	–	–	–	–	30 433	54 813	3	–	–	–	27 983	52 167
Autres sûretés	8	–	–	–	–	5	48	–	7	–	–	64	38
Total	9	1 770	\$ 9 076	\$ 2 727	\$ 14 282	\$ 399 566	\$ 506 295	\$ 3 516	\$ 10 589	\$ 3 674	\$ 22 271	\$ 363 184	\$ 455 245
		2020 T2				2020 T1							
		Sûretés employées pour les transactions sur dérivés				Sûretés employées pour les cessions temporaires de titres							
		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies	
		Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées
Encaisse – monnaie locale	10	151	\$ 4 044	8	\$ 3 214	\$ 82 360	\$ 65 563	427	\$ 2 231	15	\$ 1 184	\$ 50 995	\$ 60 433
Encaisse – autres monnaies	11	5	6 773	43	10 747	35 911	86 551	38	4 058	393	7 783	40 404	88 677
Dettes souveraines locales	12	133	1 656	1 098	2 971	107 553	91 633	12	587	1 292	2 038	108 391	90 329
Autres dettes souveraines	13	1 830	421	467	2 030	84 951	85 123	1 635	439	1 720	1 445	93 931	79 372
Dettes publiques	14	182	831	188	–	9 811	27 623	184	279	27	–	13 908	22 528
Obligations de sociétés	15	311	402	467	–	5 453	43 522	575	257	498	–	5 760	7 887
Titres de capitaux propres	16	2	–	–	–	24 969	47 519	48	–	–	–	31 134	69 599
Autres sûretés	17	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	18	2 614	\$ 14 127	\$ 2 271	\$ 18 962	\$ 351 008	\$ 447 534	\$ 2 919	\$ 7 851	\$ 3 945	\$ 12 450	\$ 344 523	\$ 418 825
		2019 T4				Sûretés employées pour les cessions temporaires de titres							
		Sûretés employées pour les transactions sur dérivés				Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies		Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies	
		Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées	Séparées	Non séparées
Encaisse – monnaie locale	19	–	\$ 2 378	–	\$ 1 146	\$ 49 004	\$ 62 817	–	–	–	–	–	–
Encaisse – autres monnaies	20	10	4 641	3	8 135	51 862	104 711	–	–	–	–	–	–
Dettes souveraines locales	21	4	801	997	2 176	99 186	82 245	–	–	–	–	–	–
Autres dettes souveraines	22	2 769	529	2 118	2 068	82 677	68 890	–	–	–	–	–	–
Dettes publiques	23	1	–	30	–	14 017	23 765	–	–	–	–	–	–
Obligations de sociétés	24	468	401	686	48	5 797	7 897	–	–	–	–	–	–
Titres de capitaux propres	25	15	4	–	–	27 861	62 692	–	–	–	–	–	–
Autres sûretés	26	–	–	–	–	2 569	–	–	–	–	–	–	–
Total	27	3 267	\$ 8 754	\$ 3 834	\$ 13 573	\$ 332 973	\$ 413 017	–	–	–	–	–	–

Expositions sur dérivés de crédit (RCC6)

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T4		2020 T3		2020 T2		2020 T1		2019 T4	
N° de ligne		Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue
Notionnels											
Swaps sur défaillance de crédit sur signature unique	1	5 174	\$ 1 251	\$ 5 038	\$ 1 299	\$ 5 336	\$ 1 158	\$ 5 149	\$ 861	\$ 5 457	\$ 927
Swaps sur défaillance de crédit indiciels	2	6 464	292	6 066	671	6 592	380	6 288	352	6 338	185
Swaps sur le rendement total	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Options sur crédit	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	5	379	4 277	383	4 494	400	4 758	379	4 821	402	4 509
Total des notionnels	6	12 017	5 820	11 487	6 464	12 328	6 296	11 816	6 034	12 197	5 621
Justes valeurs											
Juste valeur positive (actif)	7	33	29	45	38	150	27	8	31	12	36
Juste valeur négative (passif)	8	(344)	(24)	(297)	(34)	(209)	(53)	(331)	(16)	(451)	(15)

Expositions sur les contreparties centrales (RCC8)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		2020 T4		2020 T3		2020 T2		2020 T1		2019 T4	
N° de ligne		ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques	ECD après prise en compte des techniques ARC	Actifs pondérés en fonction des risques
Expositions sur les CC admissibles (total)	1		\$ 643	\$	640	\$	639	\$	641	\$	577
Expositions sur opérations auprès de CC admissibles (compte non tenu des dépôts de garantie initiaux et contributions aux fonds de garantie) – dont :	2	18 823	377	18 691	374	18 005	360	17 657	353	16 857	337
i) Dérivés négociés hors Bourse	3	12 841	258	13 230	264	12 198	244	11 333	226	11 383	227
ii) Dérivés négociés en Bourse	4	1 309	26	1 385	28	2 071	41	1 736	35	1 584	32
iii) Cessions temporaires de titres	5	4 673	93	4 076	82	3 736	75	4 588	92	3 890	78
iv) Ensembles de compensation si la compensation multiproduit a été approuvée	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts de garantie initiaux séparés	7	92		92		92		92		91	
Dépôts de garantie initiaux non séparés	8	5 078		4 465		4 855		3 388		3 057	
Contributions aux fonds de garantie préfinancées	9	733	266	763	266	978	279	799	288	855	240
Contributions aux fonds de garantie non financées	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

¹ La Banque n'est exposée à aucune contrepartie centrale non admissible.

Dérivés – Notionnel

(en millions de dollars)
À la date du bilan

N° de ligne		2020 T4							2020 T3													
		Activités de négociation							Activités de négociation													
		Négoiés hors Bourse ¹							Négoiés hors Bourse ¹													
		Régles par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²		Non régles par l'intermédiaire d'une chambre de compensation					Négoiés en Bourse		Total					Régles par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²		Non régles par l'intermédiaire d'une chambre de compensation		Négoiés en Bourse		Total
Contrats de taux d'intérêt																						
Contrats à terme standardisés	1	–	–	–	–	546 112	–	546 112	–	–	–	–	–	–	672 258	–	672 258	–	–	–	–	672 258
Contrats de garantie de taux d'intérêt	2	1 468 217	9 035	–	–	–	–	1 477 252	1 497	–	–	–	–	–	1 932 647	–	1 932 647	1 189	–	–	–	1 933 836
Swaps	3	8 659 568	350 193	–	–	–	–	9 009 761	1 338 113	10 347 874	–	–	–	–	8 950 084	381 802	–	9 331 886	1 334 387	–	–	10 666 273
Options vendues	4	–	89 499	–	–	275 160	–	364 659	1 649	–	–	–	–	–	98 154	–	–	259 837	–	–	–	261 772
Options achetées	5	–	82 712	–	–	366 412	–	449 124	3 914	–	–	–	–	–	95 129	–	–	287 588	–	–	–	387 415
	6	10 127 785	531 439	–	–	1 187 684	–	11 846 908	1 345 173	13 192 081	–	–	–	–	10 870 596	585 220	–	1 123 529	12 579 345	–	–	13 921 554
Contrats de change																						
Contrats à terme standardisés	7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Contrats à terme de gré à gré	8	–	116 537	–	–	–	–	116 537	31 717	148 254	–	–	–	–	160 205	–	–	160 205	23 942	–	–	184 147
Swaps	9	–	2 035 231	–	–	–	–	2 035 231	1 263	2 036 494	–	–	–	–	1 873 805	–	–	1 873 805	2 171	–	–	1 875 976
Swaps combinés de taux d'intérêt	10	–	896 278	–	–	–	–	896 278	97 182	993 460	–	–	–	–	856 385	–	–	856 385	98 269	–	–	954 654
Options vendues	11	–	17 863	–	–	40	–	17 903	–	17 903	–	–	–	–	22 313	–	–	22 313	–	–	–	22 334
Options achetées	12	–	17 894	–	–	26	–	17 920	–	17 920	–	–	–	–	22 290	–	–	22 290	–	–	–	22 298
	13	–	3 083 803	–	–	66	–	3 083 869	130 162	3 214 031	–	–	–	–	2 934 998	–	–	2 935 027	124 382	–	–	3 059 409
Contrats dérivés de crédit																						
Swaps sur défaillance de crédit																						
Protection acquise	14	8 444	102	–	–	–	–	8 546	4 196	12 742	–	–	–	–	8 061	121	–	8 182	3 952	–	–	12 134
Protection vendue	15	1 336	207	–	–	–	–	1 543	1	1 544	–	–	–	–	1 762	208	–	1 970	–	–	–	1 970
	16	9 780	309	–	–	–	–	10 089	4 197	14 286	–	–	–	–	9 823	329	–	10 152	3 952	–	–	14 104
Autres contrats																						
Dérivés d'actions	17	–	76 337	–	–	71 960	–	148 297	27 767	176 064	–	–	–	–	74 983	–	–	60 503	135 486	–	–	28 192
Contrats de marchandises	18	66	46 370	–	–	56 835	–	103 271	–	103 271	–	–	–	–	63	52 991	–	55 351	108 405	–	–	108 405
	19	66	122 707	–	–	128 795	–	251 568	27 767	279 335	–	–	–	–	63	127 974	–	115 854	243 891	–	–	272 083
Total	20	10 137 631	3 738 258	–	–	1 316 545	–	15 192 434	1 507 299	16 699 733	–	–	–	–	10 880 482	3 648 521	–	1 239 412	15 768 415	–	–	17 267 150

N° de ligne		2020 T2							2020 T1														
		Activités de négociation							Activités de négociation														
		Négoiés hors Bourse ¹							Négoiés hors Bourse ¹														
		Régles par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²		Non régles par l'intermédiaire d'une chambre de compensation					Négoiés en Bourse		Total					Régles par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²		Non régles par l'intermédiaire d'une chambre de compensation		Négoiés en Bourse		Total	
Contrats de taux d'intérêt																							
Contrats à terme standardisés	21	–	–	–	–	997 301	–	997 301	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 118 824	–	–	–	1 118 824	
Contrats de garantie de taux d'intérêt	22	1 948 696	25 220	–	–	–	–	1 973 916	814	1 974 730	–	–	–	–	1 789 342	52 647	–	1 841 989	490	–	–	1 842 479	
Swaps ³	23	9 624 918	494 393	–	–	–	–	10 119 311	1 254 718	11 374 029	–	–	–	–	9 305 320	356 743	–	9 662 063	1 363 525	–	–	11 025 588	
Options vendues	24	–	49 499	–	–	156 294	–	205 793	1 196	206 989	–	–	–	–	–	–	–	290 932	–	–	–	439	
Options achetées	25	–	55 274	–	–	191 031	–	246 305	3 953	250 258	–	–	–	–	–	–	–	114 093	234 261	–	–	348 354	
	26	11 573 614	624 386	–	–	1 344 626	–	13 542 626	1 260 681	14 803 307	–	–	–	–	11 094 662	626 046	–	1 541 454	13 262 162	–	–	1 368 619	
Contrats de change																							
Contrats à terme standardisés	27	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Contrats à terme de gré à gré	28	–	164 084	–	–	–	–	164 084	24 356	188 440	–	–	–	–	–	170 985	–	–	170 985	19 573	–	–	190 558
Swaps	29	–	1 489 307	–	–	–	–	1 489 307	1 930	1 491 237	–	–	–	–	–	1 803 948	–	–	1 803 948	1 674	–	–	1 805 622
Swaps combinés de taux d'intérêt	30	–	790 657	–	–	–	–	790 657	103 222	893 879	–	–	–	–	–	748 919	–	–	748 919	93 294	–	–	842 213
Options vendues	31	–	23 592	–	–	53	–	23 645	–	23 645	–	–	–	–	–	21 631	–	–	21 642	–	–	–	21 642
Options achetées	32	–	22 939	–	–	7	–	22 946	–	22 946	–	–	–	–	–	20 922	–	–	20 926	–	–	–	20 926
	33	–	2 490 579	–	–	60	–	2 490 639	129 508	2 620 147	–	–	–	–	–	2 768 405	–	–	2 766 420	114 541	–	–	2 880 961
Contrats dérivés de crédit																							
Swaps sur défaillance de crédit																							
Protection acquise	34	8 937	156	–	–	–	–	9 093	3 760	12 853	–	–	–	–	8 717	217	–	8 934	3 419	–	–	12 353	
Protection vendue	35	1 393	145	–	–	–	–	1 538	–	1 538	–	–	–	–	1 051	163	–	1 214	–	–	–	1 214	
	36	10 330	301	–	–	–	–	10 631	3 760	14 391	–	–	–	–	9 768	380	–	10 148	3 419	–	–	13 567	
Autres contrats																							
Dérivés d'actions	37	–	70 392	–	–	68 408	–	138 800	28 648	167 448	–	–	–	–	–	91 125	–	–	41 542	132 667	–	–	29 334
Contrats de marchandises	38	79	50 442	–	–	62 848	–	113 369	–	113 369	–	–	–	–	75	53 291	–	–	57 488	–	–	–	110 854
	39	79	120 834	–	–	131 256	–	252 169	–	252 169	–	–	–	–	75	144 416	–	–	99 030	243 521	–	–	29 334
Total	40	11 584 023	3 236 100	–	–	1 475 942	–	16 296 065	1 422 597	17 718 662	–	–	–	–	11 104 505	3 537 247	–	1 640 499	16 282 251	–	–	–	1 515 913

¹ Les sûretés détenues en vertu d'une annexe de soutien au crédit pour réduire le RCC comprennent des actifs liquides de haute qualité, notamment de la trésorerie et des titres de haute qualité émis par des gouvernements. Les sûretés acceptables sont régies par la politique en matière de négociation de titres garantis.

² Les instruments dérivés régies par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale réduisent le risque de règlement en raison de la possibilité de régler sur la base des soldes nets aux fins des fonds propres; par conséquent, ces instruments bénéficient d'un traitement privilégié aux fins des fonds propres comparativement aux instruments dérivés non régies par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale.

³ Certains swaps de taux d'intérêt conclus à des fins autres que de négociation ayant fait l'objet d'une novation au profit d'une chambre de compensation ont été résiliés au cours de la période close le 31 janvier 2020.

Dérivés – Notionnel (suite)

(en millions de dollars) À la date du bilan		2019 T4					
N° de ligne		Activités de négociation					
		Négoiés hors Bourse ¹				Activités autres que de négociation	
		Réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ²	Non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	Négoiés en Bourse	Total	Total	Total
Contrats de taux d'intérêt							
Contrats à terme standardisés	1	–	–	884 565	884 565	–	884 565
Contrats de garantie de taux d'intérêt	2	1 817 528	28 532	–	1 846 060	867	1 846 927
Swaps	3	9 380 140	390 123	–	9 770 263	1 642 583	11 412 846
Options vendues	4	–	109 532	136 264	245 796	472	246 268
Options achetées	5	–	122 159	187 260	309 419	5 374	314 793
	6	11 197 668	650 346	1 208 089	13 056 103	1 649 296	14 705 399
Contrats de change							
Contrats à terme standardisés	7	–	–	16	16	–	16
Contrats à terme de gré à gré	8	–	169 992	–	169 992	20 473	190 465
Swaps	9	–	1 747 596	–	1 747 596	1 955	1 749 551
Swaps combinés de taux d'intérêt	10	–	757 780	–	757 780	100 921	858 701
Options vendues	11	–	27 639	15	27 654	–	27 654
Options achetées	12	–	27 293	2	27 295	–	27 295
	13	–	2 730 300	33	2 730 333	123 349	2 853 682
Contrats dérivés de crédit							
Swaps sur défaillance de crédit							
Protection acquise	14	9 222	249	–	9 471	3 199	12 670
Protection vendue	15	956	156	–	1 112	–	1 112
	16	10 178	405	–	10 583	3 199	13 782
Autres contrats							
Dérivés d'actions	17	–	92 327	66 590	158 917	29 454	188 371
Contrats de marchandises	18	100	46 885	49 702	96 687	–	96 687
	19	100	139 212	116 292	255 604	29 454	285 058
Total	20	11 207 946	3 520 263	1 324 414	16 052 623	1 805 298	17 857 921

¹ Les sûretés détenues en vertu d'une annexe de soutien au crédit pour réduire le RCC comprennent des actifs liquides de haute qualité, notamment de la trésorerie et des titres de haute qualité émis par des gouvernements. Les sûretés acceptables sont régies par la politique en matière de négociation de titres garantis.

² Les instruments dérivés réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale réduisent le risque de règlement en raison de la possibilité de régler sur la base des soldes nets aux fins des fonds propres; par conséquent, ces instruments bénéficient d'un traitement privilégié aux fins des fonds propres comparativement aux instruments dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale.

Dérivés – Exposition au risque de crédit¹

(en millions de dollars)

À la date du bilan

N° de ligne	2020 T4			2020 T3			2020 T2		
	Coût de remplacement courant ²	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement courant ²	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement courant ²	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt									
Contrats de garantie de taux d'intérêt	20	\$ 325	\$ 229	183	\$ 611	\$ 279	180	\$ 939	\$ 668
Swaps	4 347	10 607	2 641	5 249	11 939	2 885	5 229	12 122	2 815
Options vendues	33	129	36	48	175	43	111	253	98
Options achetées	5	75	23	5	87	25	2	34	9
	4 405	11 136	2 929	5 485	12 812	3 232	5 522	13 348	3 590
Contrats de change									
Contrats à terme de gré à gré	465	2 364	353	598	2 527	383	1 058	3 410	545
Swaps	1 999	15 638	1 370	3 571	17 133	1 453	2 603	14 297	1 483
Swaps combinés de taux d'intérêt	2 087	10 422	1 500	2 178	10 333	1 410	2 511	10 802	1 467
Options vendues	29	435	44				89	246	77
Options achetées	8	104	28	50	310	82	7	132	35
	4 588	28 663	3 295	6 397	30 303	3 328	6 268	28 887	3 607
Autres contrats									
Dérivés de crédit	3	508	123	3	522	137	4	662	167
Dérivés d'actions	689	8 513	1 376	380	7 813	1 375	614	6 890	1 223
Contrats de marchandises	714	3 610	975	966	4 209	1 062	825	3 695	949
	1 406	12 631	2 474	1 349	12 544	2 574	1 443	11 247	2 339
Total des dérivés nets	10 399	52 430	8 698	13 231	55 659	9 134	13 233	53 482	9 536
Contrats conclus avec des contreparties centrales admissibles (CC admissibles) ³	3 274	14 150	410	3 512	14 615	402	3 244	14 269	398
Total	13 673	\$ 66 580	\$ 9 108	16 743	\$ 70 274	\$ 9 536	16 477	\$ 67 751	\$ 9 934

N° de ligne	2020 T1			2019 T4		
	Coût de remplacement courant ²	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement courant ²	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	81	\$ 1 055	\$ 905	31	\$ 536	\$ 449
Swaps	3 169	9 242	1 869	3 210	9 635	1 809
Options vendues	35	147	41	64	224	60
Options achetées	5	99	23	69	235	42
	3 290	10 543	2 838	3 374	10 630	2 360
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	623	2 947	414	434	2 555	375
Swaps	2 213	15 777	1 623	1 961	14 286	1 635
Swaps combinés de taux d'intérêt	2 204	10 380	1 270	1 812	10 288	1 183
Option vendues	24	142	33	29	193	45
Options achetées	7	107	26	19	170	38
	5 071	29 353	3 366	4 255	27 492	3 276
Autres contrats						
Dérivés de crédit	3	571	142	6	634	149
Dérivés d'actions	430	9 258	1 545	151	5 706	667
Contrats de marchandises	703	3 804	800	383	3 083	627
	1 136	13 633	2 487	540	9 423	1 443
Total des dérivés nets	9 497	53 529	8 691	8 169	47 545	7 079
Contrats conclus avec des contreparties centrales admissibles (CC admissibles) ³	2 853	13 069	371	3 085	12 967	349
Total	12 350	\$ 66 598	\$ 9 062	11 254	\$ 60 512	\$ 7 428

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les dérivés de crédit détenus à des fins autres que de transaction, qui font l'objet d'un traitement de garantie financière aux fins du capital de risque de crédit, étaient exclus conformément aux lignes directrices du BSIF.

³ Les actifs pondérés en fonction des risques pour les expositions de dérivés réputées être avec une CC admissible selon le BSIF sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, lequel tient compte des expositions du portefeuille bancaire et des expositions des fonds de défaut liées aux dérivés, et sont présentés selon la méthode «tout compris». Les montants calculés sont présentés déduction faite des conventions-cadres de compensation et des sûretés.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire (TITR1)¹

(en millions de dollars)

À la date du bilan

		2020			2020			2020			2020														
		T4			T3			T2			T1														
	N° de ligne	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel			Banque agissant comme investisseur traditionnel			Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel			Banque agissant comme investisseur traditionnel														
				Total			Total			Total			Total												
Services bancaires de détail (total) – dont :	1	26 854	\$	31 290	\$	58 144	\$	26 717	\$	33 133	\$	59 850	\$	26 042	\$	37 334	\$	63 376	\$	23 767	\$	38 036	\$	61 803	\$
Prêts hypothécaires résidentiels	2	9 117		127		9 244		8 600		128		8 728		8 834		331		9 165		9 606		358		9 964	
Cartes de crédit	3	1 595		11 603		13 198		1 602		13 034		14 636		1 722		14 816		16 538		1 658		15 843		17 501	
Autres expositions sur la clientèle de détail	4	16 142		19 560		35 702		16 515		19 971		36 486		15 486		22 187		37 673		12 503		21 835		34 338	
Retritrisations	5	–		–		–		–		–		–		–		–		–		–		–		–	
Services bancaires de gros (total) – dont :	6	7 801		25 973		33 774		7 118		27 661		34 779		7 212		29 760		36 972		8 967		27 730		36 697	
Prêts aux entreprises	7	–		4 487		4 487		–		4 648		4 648		–		4 818		4 818		–		4 653		4 653	
Prêts hypothécaires commerciaux	8	–		16 909		16 909		–		17 716		17 716		–		18 626		18 626		–		17 400		17 400	
Contrats de location et montants à recevoir	9	7 734		4 577		12 311		7 051		5 297		12 348		7 142		6 316		13 458		8 901		5 677		14 578	
Autres expositions sur la clientèle de gros	10	67		–		67		67		–		67		70		–		70		66		–		66	
Retritrisations	11	–		–		–		–		–		–		–		–		–		–		–		–	
		2019																							
		T4																							
		Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel			Banque agissant comme investisseur traditionnel																				
				Total			Total			Total			Total			Total			Total				Total		
Services bancaires de détail (total) – dont :	12	23 294	\$	39 201	\$	62 495	\$																		
Prêts hypothécaires résidentiels	13	9 403		399		9 802																			
Cartes de crédit	14	1 653		16 688		18 341																			
Autres expositions sur la clientèle de détail	15	12 238		22 114		34 352																			
Retritrisations	16	–		–		–																			
Services bancaires de gros (total) – dont :	17	8 583		26 257		34 840																			
Prêts aux entreprises	18	–		4 105		4 105																			
Prêts hypothécaires commerciaux	19	–		16 126		16 126																			
Contrats de location et montants à recevoir	20	8 517		6 026		14 543																			
Autres expositions sur la clientèle de gros	21	66		–		66																			
Retritrisations	22	–		–		–																			

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation (TITR2)¹

(en millions de dollars)

À la date du bilan

		2020 T4			2020 T3			2020 T2			2020 T1		
N° de ligne		Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total	Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total
Services bancaires de détail (total) – dont :	1	–	\$ 1 142	\$ 1 142	–	\$ 1 653	\$ 1 653	–	\$ 1 873	\$ 1 873	–	\$ 611	\$ 611
Prêts hypothécaires résidentiels	2	–	454	454	–	706	706	–	685	685	–	–	–
Cartes de crédit	3	–	61	61	–	27	27	–	45	45	–	94	94
Autres expositions sur la clientèle de détail	4	–	627	627	–	920	920	–	1 143	1 143	–	517	517
Retraitements	5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Services bancaires de gros (total) – dont :	6	–	168	168	–	151	151	–	187	187	–	69	69
Prêts aux entreprises	7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Prêts hypothécaires commerciaux	8	–	1	1	–	1	1	–	1	1	–	1	1
Contrats de location et montants à recevoir	9	–	63	63	–	109	109	–	117	117	–	–	–
Autres expositions sur la clientèle de gros	10	–	104	104	–	41	41	–	69	69	–	68	68
Retraitements	11	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
		2019											
		T4											
		Banque agissant comme émetteur/mandataire traditionnel	Banque agissant comme investisseur traditionnel	Total									
Services bancaires de détail (total) – dont :	12	–	\$ 629	\$ 629									
Prêts hypothécaires résidentiels	13	–	–	–									
Cartes de crédit	14	–	123	123									
Autres expositions sur la clientèle de détail	15	–	506	506									
Retraitements	16	–	–	–									
Services bancaires de gros (total) – dont :	17	–	105	105									
Prêts aux entreprises	18	–	–	–									
Prêts hypothécaires commerciaux	19	–	1	1									
Contrats de location et montants à recevoir	20	–	–	–									
Autres expositions sur la clientèle de gros	21	–	104	104									
Retraitements	22	–	–	–									

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire (TITR3)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		N° de ligne	2020																
			T4																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)					Valeur des expositions (par approche réglementaire)					Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement			
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions																			
	Titrisation classique	1	33 411	\$ 947	\$ 199	\$ 93	\$ 5	\$ --	\$ 34 583	\$ 67	\$ 5	\$ --	\$ 4 178	\$ 18	\$ 68	\$ --	\$ 316	\$ 1	\$ 5
	dont la titrisation	2	33 411	947	199	93	5	--	34 583	67	5	--	4 178	18	68	--	316	1	5
	dont le produit sous-jacent est de détail	3	25 843	877	63	66	5	--	26 849	--	5	--	3 191	--	68	--	237	--	5
	dont le produit sous-jacent est de gros	4	7 568	70	136	27	--	--	7 734	67	--	--	987	18	--	--	79	1	--
	dont la retitrisation	5	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	dont les titres sous-jacents sont de premier rang	6	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	7	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	Total	8	33 411	\$ 947	\$ 199	\$ 93	\$ 5	\$ --	\$ 34 583	\$ 67	\$ 5	\$ --	\$ 4 178	\$ 18	\$ 68	\$ --	\$ 316	\$ 1	\$ 5
			2020																
			T3																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)					Valeur des expositions (par approche réglementaire)					Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement			
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions																			
	Titrisation classique	9	32 573	\$ 986	\$ 177	\$ 93	\$ 6	\$ --	\$ 33 762	\$ 67	\$ 6	\$ --	\$ 4 082	\$ 18	\$ 75	\$ --	\$ 306	\$ 1	\$ 6
	dont la titrisation	10	32 573	986	177	93	6	--	33 762	67	6	--	4 082	18	75	--	306	1	6
	dont le produit sous-jacent est de détail	11	25 692	909	44	66	6	--	26 711	--	6	--	3 172	--	75	--	233	--	6
	dont le produit sous-jacent est de gros	12	6 881	77	133	27	--	--	7 051	67	--	--	910	18	--	--	73	1	--
	dont la retitrisation	13	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	dont les titres sous-jacents sont de premier rang	14	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	15	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	Total	16	32 573	\$ 986	\$ 177	\$ 93	\$ 6	\$ --	\$ 33 762	\$ 67	\$ 6	\$ --	\$ 4 082	\$ 18	\$ 75	\$ --	\$ 306	\$ 1	\$ 6
			2020																
			T2																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)					Valeur des expositions (par approche réglementaire)					Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement			
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions																			
	Titrisation classique	17	31 831	\$ 1 080	\$ 216	\$ 120	\$ 7	\$ --	\$ 33 177	\$ 70	\$ 7	\$ --	\$ 4 248	\$ 10	\$ 89	\$ --	\$ 319	\$ 1	\$ 7
	dont la titrisation	18	31 831	1 080	216	120	7	--	33 177	70	7	--	4 248	10	89	--	319	1	7
	dont le produit sous-jacent est de détail	19	24 791	1 076	75	93	7	--	26 035	--	7	--	3 317	--	89	--	245	--	7
	dont le produit sous-jacent est de gros	20	7 040	4	141	27	--	--	7 142	70	--	--	931	10	--	--	74	1	--
	dont la retitrisation	21	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	dont les titres sous-jacents sont de premier rang	22	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	23	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	Total	24	31 831	\$ 1 080	\$ 216	\$ 120	\$ 7	\$ --	\$ 33 177	\$ 70	\$ 7	\$ --	\$ 4 248	\$ 10	\$ 89	\$ --	\$ 319	\$ 1	\$ 7
			2020																
			T1																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)					Valeur des expositions (par approche réglementaire)					Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement			
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions																			
	Titrisation classique	25	31 398	\$ 939	\$ 238	\$ 150	\$ 9	\$ --	\$ 32 659	\$ 66	\$ 9	\$ --	\$ 4 236	\$ 10	\$ 107	\$ --	\$ 316	\$ 1	\$ 9
	dont la titrisation	26	31 398	939	238	150	9	--	32 659	66	9	--	4 236	10	107	--	316	1	9
	dont le produit sous-jacent est de détail	27	23 051	486	98	123	9	--	23 758	--	9	--	3 032	--	107	--	220	--	9
	dont le produit sous-jacent est de gros	28	8 347	453	140	27	--	--	8 901	66	--	--	1 204	10	--	--	96	1	--
	dont la retitrisation	29	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	dont les titres sous-jacents sont de premier rang	30	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	31	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
	Total	32	31 398	\$ 939	\$ 238	\$ 150	\$ 9	\$ --	\$ 32 659	\$ 66	\$ 9	\$ --	\$ 4 236	\$ 10	\$ 107	\$ --	\$ 316	\$ 1	\$ 9

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire (TITR3)¹ (suite)

(en millions de dollars)		2019																
À la date du bilan		T4																
		Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)					Valeur des expositions (par approche réglementaire)					Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement		
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %
Total des expositions																		
Titrisation classique	1	30 987	\$ 478	\$ 279	\$ 123	\$ 10	\$ –	\$ 31 801	\$ 66	\$ 10	\$ –	\$ 4 026	\$ 10	\$ 124	\$ –	\$ 291	\$ 1	\$ 10
dont la titrisation	2	30 987	478	279	123	10	–	31 801	66	10	–	4 026	10	124	–	291	1	10
dont le produit sous-jacent est de détail	3	22 593	428	140	123	10	–	23 284	–	10	–	2 995	–	124	–	209	–	10
dont le produit sous-jacent est de gros	4	8 394	50	139	–	–	–	8 517	66	–	–	1 031	10	–	–	82	1	–
dont la retitrisation	5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
dont les titres sous-jacents sont de premier rang	6	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	7	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	8	30 987	\$ 478	\$ 279	\$ 123	\$ 10	\$ –	\$ 31 801	\$ 66	\$ 10	\$ –	\$ 4 026	\$ 10	\$ 124	\$ –	\$ 291	\$ 1	\$ 10

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur (TITR4)¹

(en millions de dollars) À la date du bilan		N° de ligne	2020																	
			Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
			Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions			55 742	\$ 1 521	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 57 130	\$ 133	\$ -	\$ -	\$ 10 564	\$ 13	\$ -	\$ -	\$ 679	\$ 1	\$ -	\$ -
Titrisation classique		1	55 742	\$ 1 521	-	-	-	-	57 130	133	-	-	10 564	13	-	-	679	1	-	-
dont la titrisation		2	29 769	1 521	-	-	-	-	31 290	-	-	-	5 600	-	-	-	282	-	-	-
dont le produit sous-jacent est de détail		3	25 973	-	-	-	-	-	25 840	133	-	-	4 964	13	-	-	397	1	-	-
dont le produit sous-jacent est de gros		4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont la retitrisation		5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		8	55 742	\$ 1 521	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 57 130	\$ 133	\$ -	\$ -	\$ 10 564	\$ 13	\$ -	\$ -	\$ 679	\$ 1	\$ -	\$ -
			2020																	
			T3																	
			Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
			Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions			59 427	\$ 1 367	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 60 522	\$ 272	\$ -	\$ -	\$ 10 932	\$ 40	\$ -	\$ -	\$ 714	\$ 4	\$ -	\$ -
Titrisation classique		9	59 427	1 367	-	-	-	-	60 522	272	-	-	10 932	40	-	-	714	4	-	-
dont la titrisation		10	31 766	1 367	-	-	-	-	33 133	-	-	-	5 691	-	-	-	295	-	-	-
dont le produit sous-jacent est de détail		11	27 661	-	-	-	-	-	27 389	272	-	-	5 241	40	-	-	419	4	-	-
dont le produit sous-jacent est de gros		12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont la retitrisation		13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		16	59 427	\$ 1 367	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 60 522	\$ 272	\$ -	\$ -	\$ 10 932	\$ 40	\$ -	\$ -	\$ 714	\$ 4	\$ -	\$ -
			2020																	
			T2																	
			Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
			Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions			65 619	\$ 1 475	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 66 811	\$ 283	\$ -	\$ -	\$ 11 139	\$ 41	\$ -	\$ -	\$ 783	\$ 3	\$ -	\$ -
Titrisation classique		17	65 619	1 475	-	-	-	-	66 811	283	-	-	11 139	41	-	-	783	3	-	-
dont la titrisation		18	35 859	1 475	-	-	-	-	37 334	-	-	-	5 524	-	-	-	334	-	-	-
dont le produit sous-jacent est de détail		19	29 760	-	-	-	-	-	29 477	283	-	-	5 615	41	-	-	449	3	-	-
dont le produit sous-jacent est de gros		20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont la retitrisation		21	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		24	65 619	\$ 1 475	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 66 811	\$ 283	\$ -	\$ -	\$ 11 139	\$ 41	\$ -	\$ -	\$ 783	\$ 3	\$ -	\$ -
			2020																	
			T1																	
			Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)				Valeur des expositions (par approche réglementaire)				Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²				Exigence de fonds propre après plafonnement					
			Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	
Total des expositions			64 324	\$ 1 442	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 65 452	\$ 314	\$ -	\$ -	\$ 10 824	\$ 31	\$ -	\$ -	\$ 755	\$ 3	\$ -	\$ -
Titrisation classique		25	64 324	1 442	-	-	-	-	65 452	314	-	-	10 824	31	-	-	755	3	-	-
dont la titrisation		26	36 594	1 442	-	-	-	-	38 036	-	-	-	5 595	-	-	-	338	-	-	-
dont le produit sous-jacent est de détail		27	27 730	-	-	-	-	-	27 416	314	-	-	5 229	31	-	-	417	3	-	-
dont le produit sous-jacent est de gros		28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont la retitrisation		29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont les titres sous-jacents sont de premier rang		30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang		31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		32	64 324	\$ 1 442	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 65 452	\$ 314	\$ -	\$ -	\$ 10 824	\$ 31	\$ -	\$ -	\$ 755	\$ 3	\$ -	\$ -

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur (TITR4)¹ (suite)

(en millions de dollars)		2019																
À la date du bilan		T4																
N° de ligne	Valeur des expositions (par fourchette de pondération des risques)	Valeur des expositions (par approche réglementaire)						Actifs pondérés en fonction des risques (par approche réglementaire) ²						Exigence de fonds propre après plafonnement				
		Moins de 20 %	De >20 % à 50 %	De >50 % à 100 %	De >100 % à 1 250 %	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %	Approche NI	NE/EI	AS	1 250 %
Total des expositions																		
1	Titrisation classique	64 014	\$ 1 444	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 65 145	\$ 313	\$ –	\$ –	\$ 10 688	\$ 42	\$ –	\$ –	\$ 741	\$ 3	\$ –
2	dont la titrisation	64 014	1 444	–	–	–	–	65 145	313	–	–	10 688	42	–	–	741	3	–
3	dont le produit sous-jacent est de détail	37 757	1 444	–	–	–	–	39 201	–	–	–	5 772	–	–	–	348	–	–
4	dont le produit sous-jacent est de gros	26 257	–	–	–	–	–	25 944	313	–	–	4 916	42	–	–	393	3	–
5	dont la retitrisation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
6	dont les titres sous-jacents sont de premier rang	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
7	dont les titres sous-jacents sont autres que de premier rang	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
8	Total	64 014	\$ 1 444	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 65 145	\$ 313	\$ –	\$ –	\$ 10 688	\$ 42	\$ –	\$ –	\$ 741	\$ 3	\$ –

¹ La Banque n'est exposée à aucune titrisation synthétique.

² Actifs pondérés en fonction des risques avant l'application du plafond.

Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée : paramètres réels et estimés

(En pourcentage) À la date du bilan		2020 T4										2020 T3																	
N° de ligne		PD moyenne estimée ¹	Taux de défaillance réel	PCD moyenne estimée ²	PCD réelle ³	ECD moyenne estimée	ECD réelle	PD moyenne estimée ¹	Taux de défaillance réel	PCD moyenne estimée ²	PCD réelle ³	ECD moyenne estimée	ECD réelle	PD moyenne estimée ¹	Taux de défaillance réel	PCD moyenne estimée ²	PCD réelle ³	ECD moyenne estimée	ECD réelle										
Expositions de détail																													
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – non assurées		1	0,36	%	0,35	%	29,49	%	11,03	%	95,94	%	95,77	%	0,36	%	0,31	%	30,46	%	11,17	%	95,52	%	95,23	%			
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – assurées ⁴		2	0,41		0,33		s. o.		s. o.		98,39		97,95		0,41		0,35		s. o.		s. o.		98,53		98,32				
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles		3	1,63		2,23		89,44		82,45		93,16		92,49		1,91		2,30		89,08		82,26		94,31		92,85				
Autres expositions aux produits de détail		4	2,90		2,11		54,98		46,53		99,24		92,32		2,65		2,34		56,17		46,92		99,35		91,63				
Expositions autres que de détail																													
Entreprises		5	1,47		0,48		22,79		31,14		84,99		63,90		1,45		0,46		23,09		13,34		85,11		62,80				
Emprunteurs souverains		6	0,08		–		8,63		s. o.		99,86		s. o.		0,09		–		8,66		s. o.		99,84		s. o.				
Banques		7	0,17		–		16,61		s. o.		88,63		s. o.		0,17		–		17,26		s. o.		88,54		s. o.				
										2020 T2										2020 T1									
N° de ligne		PD moyenne estimée ¹	Taux de défaillance réel	PCD moyenne estimée ²	PCD réelle ³	ECD moyenne estimée	ECD réelle	PD moyenne estimée ¹	Taux de défaillance réel	PCD moyenne estimée ²	PCD réelle ³	ECD moyenne estimée	ECD réelle	PD moyenne estimée ¹	Taux de défaillance réel	PCD moyenne estimée ²	PCD réelle ³	ECD moyenne estimée	ECD réelle										
Expositions de détail																													
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – non assurées		8	0,40	%	0,30	%	30,49	%	10,31	%	95,37	%	97,75	%	0,41	%	0,28	%	29,99	%	10,29	%	95,75	%	99,20	%			
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – assurées ⁴		9	0,44		0,31		s. o.		s. o.		98,59		98,72		0,44		0,30		s. o.		s. o.		98,70		99,34				
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles		10	2,21		2,32		88,67		82,17		95,29		93,04		2,36		2,64		88,53		81,19		97,12		94,45				
Autres expositions aux produits de détail		11	2,84		2,26		56,86		47,17		99,25		91,53		2,72		2,17		56,54		46,96		99,28		91,46				
Expositions autres que de détail																													
Entreprises		12	1,16		0,44		17,24		22,87		91,50		70,62		1,18		0,49		16,00		17,21		90,33		70,52				
Emprunteurs souverains		13	0,08		–		7,25		s. o.		99,83		s. o.		0,08		–		10,03		s. o.		99,69		s. o.				
Banques		14	0,18		–		15,83		s. o.		95,72		s. o.		0,21		–		17,73		s. o.		95,68		s. o.				
										2019 T4																			
N° de ligne		PD moyenne estimée ¹	Taux de défaillance réel	PCD moyenne estimée ²	PCD réelle ³	ECD moyenne estimée	ECD réelle																						
Expositions de détail																													
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – non assurées		15	0,42	%	0,28	%	29,98	%	10,49	%	95,76	%	99,64	%															
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel – assurées ⁴		16	0,44		0,31		s. o.		s. o.		98,67		99,34																
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles		17	2,36		2,71		88,74		81,30		97,05		94,43																
Autres expositions aux produits de détail		18	2,64		2,13		56,52		47,40		99,28		91,66																
Expositions autres que de détail																													
Entreprises		19	1,20		0,48		16,79		15,90		90,41		81,15																
Emprunteurs souverains		20	0,08		–		9,83		s. o.		99,68		s. o.																
Banques		21	0,25		–		14,68		s. o.		95,80		s. o.																

¹ La PD estimée reflète tout le cycle d'un an et est fondée sur la situation économique à long terme.

² La PCD estimée reflète les estimations de pertes pour l'ensemble du portefeuille dans un scénario de sévère ralentissement économique.

³ Représente la PCD moyenne du portefeuille d'actifs dépréciés au cours des 12 derniers mois.

⁴ La PCD pour le portefeuille des expositions garanties par l'immobilier résidentiel – assurées est s. o. en raison de l'incidence de l'ARC par des entités soutenues par un gouvernement.

NI – Contrôle ex post de la probabilité de défaut (PD) par portefeuille – Expositions autres que de détail (RC9)

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
À la date du bilan

N° de ligne

2020

T4

	Fourchette de PD	Notations externes équivalentes ¹	PD moyenne pondérée	Moyenne arithmétique de la PD des débiteurs		Nombre de débiteurs		Débiteurs en défaut au cours de l'exercice ²	Dont : nouveaux débiteurs en défaut au cours de l'exercice	Taux de défaut annuel historique moyen	
				Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice				
Entreprises											
1	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	0,06	%	0,09	%	5 321	5 803	-	0,01	
2	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	0,19		0,19		7 528	7 978	3	0,05	
3	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	0,37		0,36		10 118	10 570	7	0,12	
4	De 0,50 à <0,75	B+	0,71		0,71		2 944	3 291	11	0,06	
5	De 0,75 à <2,50	De B à B-	1,70		1,78		14 371	14 207	77	0,49	
6	De 2,50 à <10,00	CCC+	9,97		9,97		-	365	19	1,13	
7	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	24,52		23,42		800	503	67	10,97	
8	Total		0,84		2,05		41 082	42 717	184	6	1,87
Emprunteurs souverains											
9	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	0,01		0,04		261	260	-	-	
10	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	0,22		0,18		18	15	-	-	
11	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	-		-		-	-	-	-	
12	De 0,50 à <0,75	B+	-		-		-	-	-	-	
13	De 0,75 à <2,50	De B à B-	-		-		-	-	-	-	
14	De 2,50 à <10,00	CCC+	-		-		-	-	-	-	
15	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	-		-		-	-	-	-	
16	Total		0,01		0,05		279	275	-	-	
Banques											
17	De 0,00 à <0,15	% De AAA à BBB	0,04		0,06		814	849	-	-	
18	De 0,15 à <0,25	De BBB- à BB+	0,16		0,18		135	127	-	-	
19	De 0,25 à <0,50	De BB à BB-	0,46		0,36		51	49	-	-	
20	De 0,50 à <0,75	B+	0,71		0,71		17	17	-	-	
21	De 0,75 à <2,50	De B à B-	1,64		1,87		52	37	-	-	
22	De 2,50 à <10,00	CCC+	-		-		-	-	-	-	
23	De 10,00 à <100,00	De CCC à CC et moins	-		-		4	-	-	-	
24	Total		0,05	%	0,16	%	1 073	1 079	-	-	%

¹ Représentent les notations externes équivalentes à la fin de l'exercice.

² La Banque définit une défaillance comme étant un retard de 90 jours et plus pour la plupart des produits de détail et une notation de risque-emprunteur (NRE) de 9 pour les expositions aux produits autres que de détail.

NI – Contrôle ex post de la probabilité de défaut (PD) par portefeuille – Expositions de détail (RC9)

		2020						
N° de ligne		T4						
			Moyenne arithmétique de la PD des débiteurs	Fin de l'exercice précédent	Fin de l'exercice	Débiteurs en défaut au cours de l'exercice ¹	Dont : nouveaux débiteurs en défaut au cours de l'exercice	Taux de défaut annuel historique moyen
	Fourchette de PD	PD moyenne pondérée						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel								
Services de détail au Canada - assurées								
1	De 0,00 à <0,15	0,07 %	0,05 %	389 593	361 679	139	–	0,03 %
2	De 0,15 à <0,25	0,20	0,19	57 501	52 013	105	–	0,17
3	De 0,25 à <0,50	0,32	0,35	55 989	48 355	164	1	0,28
4	De 0,50 à <0,75	0,53	0,61	20 291	22 059	76	2	0,38
5	De 0,75 à <2,50	1,28	1,30	29 811	25 589	250	1	0,81
6	De 2,50 à <10,00	5,79	4,85	11 321	10 673	348	–	3,00
7	De 10,00 à <100,00	25,57	23,74	2 691	2 526	355	–	11,71
8	Total	0,84	0,65	567 197	522 894	1 437	4	0,24
Services de détail au Canada - non assurées								
9	De 0,00 à <0,15	0,06	0,05	715 344	736 141	134	1	0,02
10	De 0,15 à <0,25	0,19	0,19	106 342	119 755	148	2	0,12
11	De 0,25 à <0,50	0,31	0,35	81 986	88 217	168	8	0,18
12	De 0,50 à <0,75	0,52	0,61	26 228	31 601	102	4	0,31
13	De 0,75 à <2,50	1,23	1,26	38 618	35 098	276	–	0,72
14	De 2,50 à <10,00	5,54	4,76	12 008	11 389	433	–	3,38
15	De 10,00 à <100,00	28,55	25,40	2 376	2 973	345	–	13,08
16	Total	0,43	0,42	982 902	1 025 174	1 606	15	0,16
Services de détail aux États-Unis - non assurées								
17	De 0,00 à <0,15	0,06	0,06	120 618	122 011	142	5	0,06
18	De 0,15 à <0,25	0,19	0,19	26 049	24 669	58	4	0,12
19	De 0,25 à <0,50	0,31	0,34	25 452	26 865	99	2	0,23
20	De 0,50 à <0,75	0,52	0,61	10 314	9 544	49	–	0,35
21	De 0,75 à <2,50	1,21	1,28	20 284	18 552	182	1	0,76
22	De 2,50 à <10,00	5,69	4,77	7 534	6 515	230	–	2,91
23	De 10,00 à <100,00	25,67	22,75	3 297	2 928	289	3	10,59
24	Total	1,93 %	2,37 %	213 548	211 084	1 049	15	0,49 %
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles								
25	De 0,00 à <0,15	0,05 %	0,05 %	11 866 389	12 053 866	7 393	2	0,06 %
26	De 0,15 à <0,25	0,19	0,20	1 937 025	2 071 905	3 888	2	0,19
27	De 0,25 à <0,50	0,32	0,36	2 398 779	2 592 932	7 714	43	0,32
28	De 0,50 à <0,75	0,52	0,62	1 245 437	1 418 286	6 354	147	0,51
29	De 0,75 à <2,50	1,50	1,46	4 011 056	3 959 511	48 016	5 822	1,12
30	De 2,50 à <10,00	5,62	4,90	3 648 402	3 148 467	136 193	696	4,09
31	De 10,00 à <100,00	25,93	29,80	1 428 250	1 196 513	292 523	63	22,31
32	Total	1,54	2,86	26 535 338	26 441 480	502 081	6 775	2,07
Autres expositions de détail								
33	De 0,00 à <0,15	0,08	0,08	742 984	679 732	685	2	0,09
34	De 0,15 à <0,25	0,20	0,20	361 652	371 972	663	4	0,17
35	De 0,25 à <0,50	0,35	0,36	512 665	512 971	1 504	56	0,28
36	De 0,50 à <0,75	0,53	0,62	264 469	274 384	1 375	72	0,48
37	De 0,75 à <2,50	1,52	1,42	926 434	977 469	9 242	347	1,03
38	De 2,50 à <10,00	5,65	4,70	556 414	532 538	19 017	861	3,71
39	De 10,00 à <100,00	26,42	22,11	174 876	179 103	26 470	566	16,82
40	Total	3,49 %	2,92 %	3 539 494	3 528 169	58 956	1 908	1,64 %

¹ La Banque définit une défaillance comme étant un retard de 90 jours et plus pour la plupart des produits de détail et une NRE de 9 pour les expositions aux produits autres que de détail.

<p>Actifs pondérés en fonction des risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aux fins du calcul des ratios des fonds propres à l'égard du risque, le total des actifs pondérés en fonction des risques de crédit, opérationnel et de marché est calculé au moyen des approches décrites ci-dessous.
<p>Approches utilisées par la Banque pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques :</p>	
<p>Pour le risque de crédit Approche standard (AS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Selon cette approche, les banques appliquent aux risques un facteur standard de pondération, comme prescrit par l'autorité de réglementation, afin de calculer les exigences en matière de fonds propres en fonction du risque de crédit. Les facteurs standard de pondération reposent sur des notations de crédit externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs liés aux risques, notamment les expositions à la catégorie d'actifs et les garanties.
<p>Approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Selon cette approche, les banques se fondent sur leur propre expérience en matière de PD, de PCD et d'ECD ainsi que sur d'autres hypothèses de risque clés pour calculer les exigences en matière de fonds propres en fonction du risque de crédit. L'utilisation de l'approche NI avancée est conditionnelle à l'approbation des organismes de surveillance.
<p>Pour le risque opérationnel Approche de mesure avancée (AMA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Selon cette approche, les banques utilisent leur propre système interne de calcul du risque opérationnel fondé sur des critères quantitatifs et qualitatifs pour calculer les fonds propres exposés au risque opérationnel.
<p>Approche standard</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Selon cette approche, les banques appliquent des coefficients prescrits au résultat annuel brut moyen des trois derniers exercices de chacune des huit branches d'activité représentant les différentes activités de l'institution (p. ex., financement d'entreprises, banque de détail et gestion de placements).
<p>Pour le risque de marché Approche standard</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Selon cette approche, les banques se fondent sur les exigences de fonds propres standardisées prescrites par l'autorité de réglementation afin de calculer les composantes de risque général et de risque spécifique relatives au risque de marché.
<p>Approche des modèles internes (AMI)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Selon cette approche, les banques se fondent sur leurs propres modèles internes de gestion des risques pour calculer les risques spécifiques et les risques généraux de marché.
<p>Terminologie du risque de crédit Expositions brutes au risque de crédit</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le montant total auquel la Banque est exposée au moment de la défaillance, mesuré avant les provisions relatives à des contreparties particulières ou les radiations. Les expositions comprennent celles selon l'approche standard et selon l'approche NI avancée au risque de crédit.
<p>Catégories de contreparties / catégories d'expositions :</p>	
<p>Expositions aux produits de détail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les lignes de crédit domiciliaires consentis aux particuliers.
<p>Expositions garanties par l'immobilier résidentiel Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles Autres expositions aux produits de détail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend les cartes de crédit, les lignes de crédit non garanties et les produits de protection de découvert consentis aux particuliers (selon l'approche standard pour le risque de crédit, les expositions aux cartes de crédit sont incluses dans la catégorie «Autres expositions aux produits de détail»).
<p>Expositions aux produits autres que de détail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend tous les autres prêts (p. ex., les prêts aux particuliers, les lignes de crédit pour étudiants et les prêts aux petites entreprises) consentis aux particuliers et aux petites entreprises.
<p>Entreprises Emprunteurs souverains Banques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend les expositions aux grandes entreprises, aux partenariats ou aux entreprises individuelles. • Comprend les expositions aux gouvernements centraux, aux banques centrales, aux banques multilatérales de développement et à certaines entités du secteur public. • Comprend les expositions aux institutions de dépôt, aux maisons de courtage en valeurs mobilières et à certaines entités du secteur public.
<p>Catégories d'expositions :</p>	
<p>Montant utilisé Montant non utilisé (engagement) Transactions assimilables aux pensions Dérivés négociés hors Bourse Divers – hors bilan</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le montant des fonds avancés à un emprunteur. • La différence entre le montant autorisé et le montant utilisé (par exemple, la partie inutilisée d'une ligne de crédit / facilité de crédit avec engagement). • Ententes visant la mise en pension et la prise en pension de titres, ainsi que les prêts et emprunts de valeurs mobilières. • Contrats dérivés négociés en privé, qui ne sont pas négociés par l'intermédiaire de Bourses. • Ensemble des arrangements hors bilan autres que les dérivés et les engagements non utilisés (p. ex., lettres de crédit, lettres de garantie).
<p>Paramètres du risque de crédit selon l'approche NI avancée :</p>	
<p>Probabilité de défaillance (PD) Exposition en cas de défaillance (ECD) Perte en cas de défaillance (PCD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de faire les remboursements prévus sur une période de un an. • Le montant total auquel la Banque est exposée au moment de la défaillance. • Le montant de la perte découlant du manquement de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'ECD.
<p>Rajustement de la valeur du crédit (RVC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le RVC représente une exigence de fonds propres qui mesure le risque de crédit attribuable à la défaillance des contreparties à des dérivés. Cette exigence oblige les banques à établir une structure de fonds pour capitaliser les variations possibles des primes de risque des contreparties pour les portefeuilles de dérivés.
<p>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires représentent une mesure principale des fonds propres du dispositif réglementaire de Bâle III, composée principalement des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global. Les déductions réglementaires effectuées pour mesurer les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent le goodwill et les immobilisations incorporelles, les participations non consolidées dans des entités de services bancaires, de services financiers ou d'assurances, les actifs d'impôt différé, les actifs de régimes de retraite à prestations déterminées et les déficits de provisionnement.
<p>Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires constitue la principale mesure d'adéquation des fonds propres de Bâle III et correspond aux fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
<p>Rendement des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.
<p>Ratio de liquidité à court terme (LCR)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le ratio de liquidité à court terme est obtenu en divisant le total de l'encours d'actifs liquides de haute qualité non grevés par les sorties de fonds prévues en contexte de crise pour les 30 prochains jours.
<p>Réserve de fonds propres anticyclique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La réserve de fonds propres anticyclique est une extension de la réserve de conservation des fonds propres qui tient compte du contexte macrofinancier dans lequel les banques exercent leurs activités et vise à protéger le secteur bancaire contre des pertes potentielles futures en période de croissance excessive du crédit associée à une accumulation de risques à l'échelle du système. La réserve de fonds propres anticyclique de la Banque représentera une moyenne pondérée des réserves déployées dans les territoires où la Banque compte une exposition au risque de crédit du secteur privé.

Acronymes

Acronyme	Définition	Acronyme	Définition
AEI	Approche fondée sur les évaluations internes	IFRS	Normes internationales d'information financière
ARC	Atténuation du risque de crédit	LCD	Ligne de crédit domiciliaire
ASC	Annexe de soutien au crédit	MMI	Méthode des modèles internes
AS-RCC	Approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie	Négl.	Négligeable
BISI	Banque d'importance systémique intérieure	NHB	Négocié hors Bourse
BISM	Banque d'importance systémique mondiale	NI	Notations internes
BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières (Canada)	NRE	Notation de risque-emprunteur
CAERG	Cumul des autres éléments du résultat global	RCC	Risque de crédit de contrepartie
CBCB	Comité de Bâle sur le contrôle bancaire	s. o.	Sans objet
CCA	Contrepartie centrale admissible	SCHL	Société canadienne d'hypothèque et de logement
CSF	Conseil de stabilité financière	SEC-ERBA	Approche de la titrisation fondée sur les notations externes
CTT	Cession temporaire de titres	SEC-IRBA	Approche de la titrisation fondée sur les notations internes
EPF	Exposition potentielle future	SEC-SA	Approche standard de la titrisation
FCEC	Facteur de conversion en équivalent-crédit	TLAC	Capacité totale d'absorption des pertes
FPUNV	Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité	VaR	Valeur à risque